ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION — TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 3

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 3

Table des matières

Affaires courantes 95

Présentation de projets de loi 95
Projet de loi n° 1 — Loi relative à des propositions de réorganisation administrative de certaines municipalités et modifiant diverses dispositions législatives 95
M. Jean-Marc Fournier 95
Mise aux voix 95
Projet de loi n° 5 — Loi modifiant la Loi sur les assurances 96
M. Yves Séguin 96
Mise aux voix 96
Projet de loi n° 4 — Loi modifiant la Loi sur la justice administrative 96
M. Marc Bellemare 96
Mise aux voix 97
Projet de loi n° 200 — Loi concernant la Corporation du cimetière Mont-Marie 97
Mise aux voix 97
Renvoi à la commission des finances publiques 97
Mise aux voix 97

Dépôt de documents 97
Rapport d'activité de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse 97
Plan stratégique 2003-2006 du Conseil médical du Québec 97

Dépôt de rapports de commissions
Composition des commissions parlementaires et constitution de la liste des présidents de séance 97
Mise aux voix du rapport 97

Questions et réponses orales 97
Orientations en matière d'aide aux entreprises
M. Bernard Landry 97
M. Jean Charest 98
M. Bernard Landry 98
M. Jean Charest 98
Mme Agnès Maltais 99
M. Michel Audet 99
Mme Rita Dionne-Marsolais 99
M. Michel Audet 100
Mme Lorraine Richard 100
M. Michel Audet 100
Appui au projet TELUS Québec
Mme Solange Charest 100
M. Michel Audet 100
Redevances des richesses naturelles du golfe du Saint-Laurent
M. Bernard Landry 100
M. Jean Charest 101
M. Bernard Landry 101
M. Jean Charest 101

Table des matières (suite)

Audition en commission parlementaire de M. Guy Breton, ex-Vérificateur général
M. André Boisclair 101
M. Jacques P. Dupuis 101
M. André Boisclair 102
M. Jacques P. Dupuis 102
M. Bernard Landry 102
M. Jean Charest 102
Coûts du système d'éducation
Mme Pauline Marois 102
M. Pierre Reid 102
Mme Pauline Marois 102
M. Pierre Reid 103
Mme Pauline Marois 103
M. Pierre Reid 103
Mme Pauline Marois 103
M. Pierre Reid 103
Financement des investissements en santé
M. François Legault 103
M. Yves Séguin 103
M. François Legault 103
M. Yves Séguin 104
M. François Legault 104
M. Yves Séguin 104
Plan d'action en matière de lutte à la pauvreté
M. Camil Bouchard 104
M. Jean Charest 105
M. Camil Bouchard 105
M. Jean Charest 105
M. Camil Bouchard 105
M. Jean Charest 105

Motions sans préavis 106
Souligner la Semaine québécoise des familles et la Semaine des services de garde 106
M. Bernard Landry 106
Mme Carole Théberge 107
M. Jonathan Valois 107
Mise aux voix 109
Souligner la Semaine des municipalités 109
Mme Diane Lemieux 109
M. Jean-Marc Fournier 110
M. Janvier Grondin 111
Mise aux voix 111
Souligner le départ à la retraite de M. Patrick Roy, joueur de la Ligue nationale de hockey 111
M. Claude Boucher 111
M. Jean-Marc Fournier 112
Mise aux voix 113

Avis touchant les travaux des commissions 113

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée 114
Question de règlement concernant l'interprétation de l'article 282 du règlement portant sur l'étude des crédits
M. André Boisclair 114
M. Jacques P. Dupuis 116
M. André Boisclair 117

Affaires du jour

Affaires prioritaires
Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de censure 117
Mme Louise Harel 117
Mme Françoise Gauthier 119
M. Claude Boucher 121
M. Laurent Lessard 123
Mme Danielle Doyer 125
Mme Monique Jérôme-Forget 127
M. Serge Deslières 129
M. Jacques Chagnon 130
M. Normand Jutras 133
M. Vincent Auclair 135
M. Michel Létourneau 137
Mme Diane Legault 138
Mme Solange Charest 139
Mme Margaret F. Delisle 141
Mme Jocelyne Caron 143
Motion de censure 147
M. Jean-Pierre Soucy 147
M. Yvan Bordeleau 149
M. Guy Lelièvre 152
Mme Fatima Houda-Pepin 156
M. Pierre Moreau 158

Ajournement 160

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 3

(Dix heures cinq minutes)

Le Président: Alors, bonjour, Mmes, MM. les députés. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Merci. Veuillez vous asseoir.

Affaires courantes

Alors, nous en sommes aux affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

Présentation de projets de loi. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Oui, M. le Président, seriez-vous assez aimable de prendre en considération l'article b du feuilleton.

Projet de loi n° 1

Le Président: Si je ne suis pas aimable, vous allez avoir un problème! Alors, à l'article b du feuilleton, M. le ministre des Affaires municipales présente le projet de loi n° 1, Loi relative à des propositions de réorganisation administrative de certaines municipalités et modifiant diverses dispositions législatives. M. le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, je vous cède la parole.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Merci beaucoup, M. le Président, et merci pour votre amabilité. C'est avec beaucoup de plaisir que je dépose le projet de loi n° 1, Loi relative à des propositions de réorganisation administrative de certaines municipalités et modifiant diverses dispositions législatives.

Ce projet de loi édicte des règles concernant la présentation par certaines nouvelles municipalités d'une proposition visant à réorganiser l'administration de leurs affaires à l'égard de tout ou partie de leur territoire en vue de l'adoption des dispositions législatives pouvant y donner suite.

Le projet modifie la Charte de la ville de Montréal afin de permettre à la ville de Montréal de céder au gouvernement l'île Notre-Dame, conformément au contrat de ville intervenu en 2003 entre la ville de Montréal et le gouvernement. Il modifie également la Charte de la ville de Montréal et diverses autres dispositions législatives afin d'aider la ville de Montréal à résorber le déficit actuel de l'ancienne ville de Montréal relativement à divers régimes de retraite auxquels participent les employés de cette ancienne ville.

Le projet de loi modifie de plus la Loi sur les cités et villes et le Code municipal du Québec afin de prévoir que les emprunts faits par les municipalités pour le financement de certaines obligations qui leur sont imposées en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite n'aient pas à être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

Le projet de loi contient enfin d'autres dispositions législatives visant à régler certains problèmes spécifiques.

Le Président: L'Assemblée accepte... M. le leader du gouvernement... M. le leader...

M. Boisclair: Oui. À ce moment-ci, puisque nous aurons à prendre un vote, est-ce que le leader du gouvernement peut m'indiquer s'il entend tenir des consultations générales sur cet important projet de loi?

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Ce que nous proposons, M. le Président, c'est qu'on passe à l'adoption de principe le plus rapidement possible, on l'espère, et ensuite, avec le ministre des Affaires municipales, on va se concerter puis on avisera nos amis d'en face.

Le Président: Alors, est-ce que l'Assemblée... accepte-t-elle d'être... M. le leader de l'opposition officielle.

M. Boisclair: Compte tenu de la réponse, un vote nominal, M. le Président.

Le Président: Alors, l'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi? Vote nominal est demandé. Alors, qu'on appelle les députés.

● *(10 h 8 — 10 h 13)* ●

Mise aux voix

Le Président: Mmes, MM. les députés, je mets aux voix. Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie du projet de loi n° 1, Loi relative à des propositions de réorganisation administrative de certaines municipalités et modifiant diverses dispositions législatives?

Que les députés en faveur de cette motion veuillent bien se lever.

Le Secrétaire adjoint: M. Charest (Sherbrooke), M. Dupuis (Saint-Laurent), Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), M. Séguin (Outremont), M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis), M. Bellemare (Vanier), M. Couillard (Mont-Royal), M. Reid (Orford), M. Audet (Laporte), Mme Gauthier (Jonquière), M. Hamad (Louis-Hébert), M. Corbeil (Abitibi-Est), Mme Théberge (Lévis), Mme Normandeau (Bonaventure), M. Pelletier (Chapleau), M. Bergman (D'Arcy-McGee), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), M. Williams (Nelligan), M. Gautrin (Verdun), M. Fournier (Châteauguay), Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), M. Mulcair (Chomedey), M. Vallières (Richmond), Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Marcoux (Vaudreuil), Mme Courchesne

(Fabre), M. Després (Jean-Lesage), Mme Loiselle (Saint-Henri—Sainte-Anne), M. Lafrenière (Gatineau), M. Brodeur (Shefford), M. Bordeleau (Acadie), M. Cusano (Viau), M. MacMillan (Papineau), Mme Lamquin-Éthier (Crémazie), Mme Houda-Pepin (La Pinière), M. Marsan (Robert-Baldwin), M. Ouimet (Marquette), M. Whissell (Argenteuil), Mme Boulet (Laviolette), Mme Thériault (Anjou), M. Auclair (Vimont), M. Bachand (Arthabaska), M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue), Mme Delisle (Jean-Talon), M. Descoteaux (Groulx), M. Clermont (Mille-Îles), Mme Charlebois (Soulanges), M. Bouchard (Mégantic-Compton), M. Blackburn (Roberval), M. Bernier (Montmorency), M. Dubuc (La Prairie), M. Gabias (Trois-Rivières), Mme Gaudet (Maskinongé), Mme Hamel (La Peltrie), Mme L'Ecuyer (Pontiac), Mme Legault (Chambly), M. Lessard (Frontenac), M. Mercier (Charlesbourg), M. Moreau (Marguerite-D'Youville), Mme Perreault (Chauveau), M. Paquin (Saint-Jean), M. Paquet (Laval-des-Rapides), M. Morin (Montmagny-L'Islet), M. Rioux (Iberville), M. Soucy (Portneuf), M. Tomassi (LaFontaine), Mme Vien (Bellechasse).

Le Président: Que les députés qui sont contre cette motion veuillent bien se lever.

Le Secrétaire adjoint: M. Landry (Verchères), M. Boisclair (Gouin), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Marois (Taillon), M. Charbonneau (Borduas), M. Pinard (Saint-Maurice), M. Legault (Rousseau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Bertrand (Charlevoix), M. Létourneau (Ungava), Mme Doyer (Matapédia), M. Boucher (Johnson), M. Côté (Dubuc), Mme Robert (Deux-Montagnes), M. Jutras (Drummond), Mme Vermette (Marie-Victorin), Mme Caron (Terrebonne), M. Pagé (Labelle), M. Dion (Saint-Hyacinthe), Mme Charest (Rimouski), M. Valois (Joliette), M. Legendre (Blainville), Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), M. Bédard (Chicoutimi), M. Morin (Nicolet-Yamaska), M. Simard (Richelieu), Mme Lemieux (Bourget), M. Cousineau (Bertrand), Mme Richard (Duplessis), M. Dufour (René-Lévesque), Mme Beaudoin (Mirabel), M. Bourdeau (Berthier), M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), Mme Maltais (Taschereau), M. Bouchard (Vachon), M. Lelièvre (Gaspé), M. St-André (L'Assomption), M. Thériault (Masson), M. Tremblay (Lac-Saint-Jean), Mme Champagne (Champlain).

M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Grondin (Beauce-Nord), Mme Roy (Lotbinière).

Le Président: Y a-t-il des abstentions? Aucune abstention. M. le secrétaire général.

Le Secrétaire: Pour: 68
Contre: 45
Abstentions: 0

Le Président: Alors, la motion est adoptée. L'Assemblée est donc saisie du projet de loi n° 1. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: M. le Président, veuillez ainsi prendre en considération l'article a du feuilleton.

Projet de loi n° 5

Le Président: À l'article a du feuilleton, M. le ministre des Finances présente le projet n° 5, Loi modifiant la Loi sur les assurances. M. le ministre des Finances, je vous cède la parole.

M. Yves Séguin

M. Séguin: Oui, M. le Président. Ce projet de loi modifie la Loi sur les assurances afin de permettre de réviser les règles relatives à l'émission d'obligations et autres titres de créances par un assureur.

De plus, ce projet de loi confirme que l'autorisation du ministre des Finances est requise lorsque des modifications sont apportées à l'acte constitutif d'une compagnie d'assurance dans le cadre d'une continuation en vertu de la Loi sur les compagnies.

Enfin, ce projet de loi contient des dispositions transitoires et de concordance.

Mise aux voix

Le Président: L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi? Adopté? Adopté. M. le leader du gouvernement.

● *(10 h 20)* ●

M. Dupuis: L'article c du feuilleton, M. le Président.

Projet de loi n° 4

Le Président: À l'article c du feuilleton, M. le ministre de la Justice présente le projet n° 4, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative. M. le ministre de la Justice et Procureur général, je vous cède la parole.

M. Marc Bellemare

M. Bellemare: Merci, M. le Président. Alors, projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative. Ce projet de loi modifie la Loi sur la justice administrative en vue d'établir que les recours portés devant le Tribunal administratif du Québec sont instruits et décidés par un membre seul à moins d'une disposition particulière. À cet égard, le projet de loi maintient les dispositions particulières régissant les recours en matière de mesures visant un accusé qui fait l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou qui a été déclaré inapte à subir son procès ainsi qu'en matière de protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. Il modifie celles régissant certains recours en matière de sécurité ou soutien du revenu et en matière d'éducation.

Ce projet de loi accorde, par ailleurs, au président du Tribunal le pouvoir de désigner, lorsqu'il l'estime nécessaire, d'office ou sur demande du requérant, une formation de deux membres pour tenir compte de la difficulté soulevée et de la nécessité d'une double

expertise en raison de la nature du recours et des faits allégués. Il remplace le critère permettant au président du Tribunal d'augmenter, lorsqu'il l'estime utile, le nombre de membres chargés d'instruire et de décider d'un recours en raison de la complexité ou de l'importance de l'affaire par celui de la nécessité.

Enfin, le projet de loi prévoit une mesure transitoire pour les recours dont l'audition est commencée devant le Tribunal.

Mise aux voix

Le Président: Merci, M. le ministre. Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Accepte-t-elle?

Une voix: Oui.

Le Président: M. le leader de l'opposition officielle.

M. Boisclair: Est-ce qu'il est prévu des consultations à tout le moins particulières sur cette question, M. le Président?

M. Dupuis: Effectivement, le ministre évidemment souhaiterait que nous passions l'étape de l'adoption de principe, mais ensuite, oui, des consultations particulières.

Le Président: Alors, cette motion étant adoptée, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Veuillez appeler l'article e du feuilleton, M. le Président.

Projet de loi n° 200

Le Président: L'article e du feuilleton. J'ai reçu le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi n° 200, Loi concernant la Corporation du cimetière Mont-Marie. Le directeur de la législation a constaté que les avis ont été faits et publiés conformément aux règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé. Je dépose ce rapport. En conséquence, Mme la députée de Bellechasse présente le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Corporation du cimetière Mont-Marie.

Mise aux voix

L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi? Adopté? Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Renvoi à la commission des finances publiques

M. Dupuis: Alors, je fais motion, M. le Président, pour que ce projet de loi soit déféré à la commission des finances publiques et que le ministre des Finances en soit membre.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Dépôt de documents

Dépôt de documents. Mme la vice-première ministre, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

Rapport d'activité de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse

Mme Gagnon-Tremblay: Alors, M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport d'activité 2001-2002 de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse.

Le Président: Alors, votre rapport est déposé. M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Plan stratégique 2003-2006 du Conseil médical du Québec

M. Couillard: M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le plan stratégique 2003-2006 du Conseil médical du Québec.

Le Président: Votre document est déposé.

Dépôt de rapports de commissions

Composition des commissions parlementaires et constitution de la liste des présidents de séance

Dépôt de rapports de commissions. J'ai l'honneur de déposer le rapport de la commission de l'Assemblée nationale qui s'est réunie hier, le 5 juin 2003, afin de procéder à la formation des commissions parlementaires en application de l'article 127 du règlement et de constituer la liste des présidents de séance. Je cède la parole à M. le premier vice-président.

M. Sirros: M. le Président, je fais motion pour que le rapport de la commission de l'Assemblée nationale soit adopté.

Mise aux voix du rapport

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous passons maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je suis prêt à reconnaître un premier intervenant, M. le chef de l'opposition officielle.

Orientations en matière d'aide aux entreprises

M. Bernard Landry

M. Landry: M. le Président, on sait qu'une des caractéristiques récentes de la société québécoise, avec

la venue au pouvoir du nouveau gouvernement, c'est l'incertitude dans tous les milieux. Ça va des transnationales de la haute technologie aux régions, aux syndicats, aux groupes de femmes et aux centres de la petite enfance. Et je salue d'ailleurs les représentants et représentantes de ces admirables institutions québécoises qui nous font l'honneur d'être parmi nous ce matin. En les voyant d'ailleurs, je cherchais désespérément du regard ma propre fille qui fait le même beau métier que vous, mais je suppose que par devoir de réserve elle a décidé de ne pas venir à Québec.

Alors, tout ça, c'est dit sur le mode plaisant, mais c'est l'angoisse. C'est l'angoisse dans les régions, je l'ai dit, sur le plan économique en particulier. J'ai rappelé hier que l'année 2002 a été la meilleure année de l'histoire économique du Québec à tous égards et qu'elle couronnait cinq ans de meilleure performance du Québec pour tous les pays du G7 et, probablement, G8. Je disais ça pour mettre la barre haute.

Je souhaite que cela continue, sauf que c'est mal parti. En effet, par une série de déclarations intempestives venant de divers membres du gouvernement, une série de projets vitaux pour les régions en particulier sont bloqués, paralysés ou menacés. Pourtant, on a eu dans le gouvernement certaines voix, comme celle de la ministre déléguée au Développement régional qui disait dans *L'Écho de la Baie*, le 11 mai: «Les crédits d'impôt qui ont été accordés à la région ont effectivement permis de faire la différence.» Alors, la région a écouté de bonne foi ce qu'a dit la ministre, sauf que tout ça est menacé, et la Chambre de commerce du Saguenay dit: «L'incertitude qui plane sur les programmes de crédits d'impôt et mesures fiscales du gouvernement du Québec préoccupe au plus haut point la Conférence des chambres de commerce.» Dans la région de Québec seulement, 30 millions de projets de génie civil bloqués. Le projet du Mont-Sainte-Anne, qui aurait pu faire ici ce qu'Intrawest a fait dans les Laurentides: bloqué.

Ma question est simple. Je demande au premier ministre de s'engager à déposer dans les plus brefs délais, et aujourd'hui même puisqu'ils sont prêts, comme ils l'ont dit, la liste des projets majeurs qui sont menacés, annulés ou en voie de révision.

Le Président: M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, je pense que tout le monde reconnaît qu'il est tout à fait normal pour un nouveau gouvernement, lorsqu'il est élu, qu'il puisse prendre le temps nécessaire pour évaluer la situation, à la fois celui des finances publiques et des projets. C'est tout à fait normal. Et, dans les circonstances où la transition a été faite, le premier ministre sait très bien que son gouvernement avait déposé un budget le 11 mars dernier qui n'a jamais été adopté. Il y a eu une élection générale de déclenchée le lendemain.

L'élection générale a eu lieu le 14 avril dernier. On connaît très bien le résultat, puisque vous êtes assis où vous êtes assis et je suis assis où je suis assis aujourd'hui. Et, si le premier ministre cherche davantage de réponses, il en aura pas plus tard que jeudi, le 12 juin prochain, date à laquelle notre gouvernement déposera son budget.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Bernard Landry

M. Landry: ...que de moi qui cherchais des réponses, on pourrait dire que c'est moins urgent et moins grave, mais là il s'agit de 5 000 emplois en région: minière Port-Cartier, 1 770 hommes et femmes menacés; aluminerie Alcoa, 1 500; TELUS Rimouski, 800; Cedar Témiscamingue, 276 emplois; Zenair, 298 emplois, Trois-Rivières; DSM Biologics, 300 emplois, dont certaines de ces personnes ont cru de bonne foi que vous étiez prêts. Alors, si vous êtes prêts, vous êtes prêts à faire naître l'espoir ou à calmer l'angoisse.

À Port-Cartier, par exemple, il y a 1 700 personnes, emplois directs donc, il faut compter les indirects et les familles qui sont dans l'incertitude. Est-ce qu'on ne pourrait pas aller faire un séminaire à Port-Cartier, le premier ministre et moi-même? Puis on n'est plus dans les délais du budget, on est dans la doctrine. Le thème du séminaire serait une parole de son ministre des régions: *Dans notre système capitaliste, il est normal qu'une entreprise ferme afin que d'autres la reprennent.* Est-ce qu'il veut venir avec moi à Port-Cartier rencontrer les 1 700 personnes pour qu'on aille discuter de cette philosophie, et qu'il donne des conclusions autres que philosophiques mais qu'il les rassure dans leur vie et la manière de la gagner?

Le Président: M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, je veux juste rappeler au premier ministre que nous avons obtenu... c'est-à-dire au chef de l'opposition...

Des voix: ...

● *(10 h 30)* ●

M. Charest: On va s'habituer. Je veux rappeler au chef de l'opposition qu'il y a eu une élection générale le 14 avril, et lui ne semble pas en tenir compte, là, de ce qui est arrivé le 14 avril dernier. En tout cas, les Québécois, eux, ils savent exactement ce qu'ils ont fait le 14 avril. Ça, je le sais, et je peux vous... Je peux vous confirmer...

Je vais vous donner un exemple qui nous amène à proposer les changements que nous avons reçu le mandat de faire: la Cité du multimédia. C'est un projet que le Parti québécois, le gouvernement du Parti québécois avait mis de l'avant. Il a peut-être vu cette nouvelle, qui date du 28 mai 2003, où des entreprises qui étaient à la Cité du multimédia quittent la Cité du multimédia. Pourquoi? À cause du prix des loyers et parce que le programme n'a pas été un succès, à un point tel où on rapporte que des crédits d'impôt équivalant à 40 % de leur salaire jusqu'à un maximum de 15 000 $ mais aussi les... étaient appliqués pour des vendeurs, des secrétaires et tous ceux que les entreprises

ont voulu inscrire. L'aide à la Cité du multimédia est administrée avec un tel laxisme que, comme contribuable, le président... comme contribuable, le président de Team Soft en est venu à souhaiter que le gouvernement l'abolisse purement et simplement dans son prochain budget.

Ça, c'est les gens qui reçoivent les programmes qui vous passent un message très clair, parce que, au-delà de ces gens-là, il y a des contribuables qui paient, et ces contribuables-là, c'est des citoyens du Québec, qui sont les plus taxés en Amérique du Nord. Alors, s'il y a un message qui était clair pour tous les citoyens, incluant les 125, ici, assis à l'Assemblée nationale du Québec, c'est que les citoyens du Québec en ont assez d'être les plus taxés. Ils veulent un gouvernement qui va changer de cap. C'est exactement ce qu'on a l'intention de faire.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais: En additionnelle, M. le Président.

Le Président: Question additionnelle, Mme la députée de Taschereau.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: M. le Président, on apprend que le ministre du Développement économique et régional ne croit plus à l'intervention de l'État dans le développement régional.

Alors, est-ce que le ministre responsable de la Capitale-Nationale appuie le projet de développement d'Alcoa, qui peut créer 1 500 emplois directs et des milliers d'emplois indirects dont la grande partie se retrouverait dans la région de Portneuf? Et surtout, surtout, va-t-il se tenir debout devant le ministre du Développement économique et régional pour qu'il donne son aval au projet?

Le Président: Alors, M. le ministre du Développement économique et social.

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Une voix: ...et régional.

Le Président: Et régional.

M. Michel Audet

M. Audet: M. le Président, d'abord, vous me permettrez — c'est la première fois que j'ai l'occasion de me lever — d'abord de remercier les électeurs du beau et du bon comté de Laporte de m'avoir permis d'être assis dans cette enceinte et de côtoyer des collègues, parce que j'ai eu l'occasion de travailler avec effectivement plusieurs députés en cette Chambre au cours des dernières années, notamment au salon rouge.

Ce que la question soulève, M. le Président, et également certaines allusions du chef de l'opposition, c'est effectivement le coeur de ce qui a été au coeur de la campagne électorale: une façon différente de faire les choses. Oui, nous allons appuyer l'entrepreneurship, oui, nous allons appuyer les entreprises, mais, non, nous n'allons pas transformer l'État pour sauver tous les canards boiteux du Québec. Ça a déjà été dit d'ailleurs de l'autre côté de la Chambre. Donc, nous allons appuyer les entreprises, nous allons appuyer les travailleurs, nous allons supporter les entrepreneurs, effectivement, et nous le faisons et nous allons continuer de le faire.

Ce qui est en cause, M. le Président, c'est une politique qui nous a amenés...

Des voix: ...

M. Audet: ...non, non, qui nous a amenés effectivement, puisqu'on parle du principe, qui nous a amenés dans des interventions qui nous ont conduits justement, les finances publiques, dans l'état catastrophique où vous nous l'avez laissé.

Des voix: ...

Le Président: M. le ministre, M. le ministre, c'est terminé. Je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant en question principale.

Une voix: En additionnelle.

Le Président: En additionnelle, Mme la députée de Rosemont.

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Parlant de canards boiteux, M. le Président, les citoyens de Rosemont, vous me permettrez de les...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît, là. S'il vous plaît! Mme la députée de Rosemont est capable de poser sa question.

Une voix: ...

Le Président: J'ai compris. Mme la députée de Rosemont.

Mme Dionne-Marsolais: Merci, M. le Président. Ma question s'adresse à la ministre responsable de la métropole et députée de Marguerite-Bourgeoys, qui est aussi, et je l'en félicite, présidente du Conseil du trésor, concernant une entreprise qui est loin d'être un canard boiteux, il s'agit de DMS Biologics. C'est un investissement de 460 millions de dollars prévu en deux phases, dans un secteur de haute technologie, une entreprise qui a choisi de s'implanter à Montréal plutôt qu'en Caroline du Nord et qui attend — en suspens — qui attend impatiemment les décisions du gouvernement concernant ses deux partenaires, Investissement Québec et la SGF.

Est-ce qu'elle appuie ce projet-là? Et, comme elle est quand même importante dans le gouvernement, est-ce qu'elle va convaincre son collègue le...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: O.K. Mais ce que je veux dire à...

Des voix: ...

Le Président: Alors, je voudrais informer les membres de cette Assemblée: quand nous sommes en question additionnelle, il faut poser la question. Alors, Mme la ministre responsable de la métropole... Ah! M. le ministre, si vous voulez...

M. Michel Audet

M. Audet: Alors, je veux remercier la députée de Rosemont de sa question parce que j'ai eu la chance de rencontrer justement les dirigeants de la compagnie DSM, et nous les avons précisément rassurés quant à la participation, ou à l'intention du gouvernement de les appuyer dans le projet. C'est déjà fait, Mme la ministre. Donc, pour vous rassurer, c'est fait.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Duplessis.

Mme Richard: En additionnelle.

Le Président: Dernière question additionnelle, Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard: M. le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination comme président de l'Assemblée nationale.

M. le Président, ma question s'adresse à la ministre déléguée au Développement régional et touristique: Celle-ci entend-elle se tenir debout devant son collègue le ministre du Développement économique et régional en exigeant que celui-ci accorde à la minière Québec Cartier les 206 millions qui sont nécessaires afin de maintenir les 1 800 emplois pour les villes que sont Fermont et Port-Cartier?

Le Président: Alors, M. le ministre du Développement économique et régional.

M. Michel Audet

M. Audet: M. le Président, nous avons... La question a déjà, bien sûr, était bien connue du gouvernement précédent, puisque effectivement des décrets ont été passés quelques jours avant les élections. Vous comprendrez qu'il y a beaucoup d'incidences dans cette opération. Il ne s'agit pas de se lancer dans des dépenses encore une fois qui conduiraient éventuellement à une fermeture. Donc, il faut s'assurer que le projet soit bien structuré, bien monté. Mais soyez assuré que nous portons une attention très particulière à ce dossier pour justement le bénéfice des gens de la Côte-Nord.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Rimouski.

Appui au projet TELUS Québec

Mme Solange Charest

Mme Charest (Rimouski): Merci, M. le Président. Ma question s'adresse à la ministre déléguée aux Régions et au Tourisme. Moi, j'aimerais savoir: Est-ce que la ministre appuie le projet de TELUS Québec, qui prévoit investir un demi-milliard de dollars, créer 800 nouveaux emplois qui s'ajouteront aux 1 200 existants, dont 422 seront pour Rimouski? Va-t-elle se tenir debout devant le ministre du Développement économique et régional pour que celui-ci accorde le projet de TELUS Québec, dont je rappelle qu'il y a une entente dûment signée entre le gouvernement du Québec et TELUS Québec?

● *(10 h 40)* ●

Le Président: Merci, Mme la députée de Rimouski. Alors, M. le ministre du Développement régional et économique.

M. Michel Audet

M. Audet: Mme la députée, la réponse, c'est oui.

Le Président: Je suis prêt à reconnaître un prochain intervenant. En question principale, M. le premier ministre.

Redevances des richesses naturelles du golfe du Saint-Laurent

M. Bernard Landry

M. Landry: Il est heureux de voir qu'une certaine rigueur, voire un fanatisme doctrinal, commence à s'effriter dès ce matin. Et, si le gouvernement emprunte les voies que nous avons nous-mêmes suivies en matière de développement économique, il dépassera encore la fabuleuse performance de 2002 et nous l'applaudirons comme nous avons applaudi déjà deux fois ce matin.

Mais, dans un autre dossier, là il y a une erreur plus que doctrinale, une erreur catastrophique. La Constitution de 1867 dit que, les «pravinces», ce qui s'applique à toutes les provinces du Canada, avec la dimension que le Québec, lui, a un gouvernement national... le contrôle des richesses naturelles et donc les redevances qui y sont assorties. J'ai eu déjà l'occasion de travailler ça quand j'étais jeune juriste avec le regretté Michel Bélanger pour le compte de Jean Lesage et de René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, et la conclusion, c'était que le golfe Saint-Laurent fait partie des eaux intérieures du Québec. Toutes les provinces limitrophes d'ailleurs partagent cette opinion, et ça nous a amenés, en 1964, à signer une entente avec ces provinces. Tout le monde me suit? Le golfe fait partie des eaux intérieures. Donc, le Québec a sa part limite de partage des eaux à équidistance des rives. Donc, on a droit à ces richesses naturelles et à leurs redevances. Tous les premiers ministres du Québec et les gouvernements

du Québec ont tenu à cette doctrine, qui est le bon sens même et qui est notre avantage économique.

Quelle ne fut pas ma stupeur de lire dans un journal de Québec un article de Stéphane Paquet, *Le Soleil*, que, pour le ministre des Richesses naturelles, qui l'est depuis 50 jours, il vient de tourner le dos à une doctrine sacrée qu'on a maintenue depuis 50 ans. En effet, le ministre dit: Les redevances, elles, vont au Canada. Sur un seul gisement potentiel, Old Harry, la déclaration du ministre vient de nous coûter 2 milliards de dollars. Alors, je suis sûr que le premier ministre va démentir cette affirmation coûteuse en termes d'argent et de redevances et catastrophique en termes d'intégrité territoriale du Québec.

Alors, j'attends un démenti et le Québec entier attend que le ministre, en tout respect pour sa personne, soit remis à sa place, il nous a coûté déjà assez cher.

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, je commence à m'inquiéter un petit peu pour le chef de l'opposition officielle, là. Ça ne fait pas juste... ça fait deux jours de période de questions, puis à chaque préambule il est en situation de catastrophe, d'alarme, d'anxiété et...

Des voix: ...

M. Charest: Deux jours de période de questions puis... Alors, je veux le rassurer, d'autant plus que je suis un petit peu perplexe, moi aussi. Il pose des questions au sujet de projets dans les régions, alors que ça, c'est un projet qui touche très directement une partie du Québec qui a beaucoup besoin d'emplois, hein? On parle de 3 000 à 4 000 emplois. Et, si j'ai bien compris, notre gouvernement a une volonté de réussir là où il a échoué dans les négociations, et là, maintenant, il s'inquiète de cela alors que, si j'ai bien compris, son bureau de recherche, le journal *Le Soleil*... Et l'article en question... On dit ceci: Le ministre semblait. Semblait. Donc, on interprète ce qu'il dit, alors que le chef de l'opposition officielle devrait se rappeler que, il y a à peu près six mois jour pour jour, à l'Assemblée nationale, il y a une motion qui était adoptée unanimement, qui disait ceci:

«Qu'une éventuelle entente doit avoir les mêmes avantages que ceux consentis par le gouvernement fédéral dans le cadre des ententes conclues avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve pour la mise en valeur de leurs ressources extracôtières;

«Que cette entente se fasse dans le respect de la position du Québec en ce qui a trait au statut constitutionnel du golfe du Saint-Laurent.»

C'était exactement il y a six mois. C'est toujours la position du gouvernement du Québec.

Le Président: En question additionnelle? Question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Bernard Landry

M. Landry: Je suis heureux d'entendre que la doctrine québécoise solide établie par Jean Lesage et son gouvernement va être maintenue. Mais j'en profite pour demander au premier ministre de rappeler ses collègues à l'ordre quand ils font des déclarations aussi, je le répète, catastrophiques. 2 milliards de dollars juste pour le gisement potentiel d'Old Harry, et le ministre est cité, entre guillemets: «Les redevances, elles, vont au Canada.»

Jean Chrétien s'est réjoui de votre victoire, on le sait, il a dit que vous étiez la cerise sur le sundae de sa carrière anti-Québec. Il s'est réjoui que la cerise soit rouge. Mais, à 2 milliards du coup de déclaration ministérielle, je comprends que Jean Chrétien soit content. Mais ce n'est pas le bonheur de Jean Chrétien que vous avez le devoir de faire, c'est le bonheur de la population du Québec et sa prospérité.

Alors, voulez-vous empêcher que des déclarations aussi dangereuses soient faites par vos nouveaux collègues? C'est une demande que je vous fais.

Le Président: M. le premier ministre, je vous cède la parole.

M. Jean Charest

M. Charest: J'ai une seule préoccupation, M. le Président, c'est de représenter avec beaucoup de fermeté les intérêts des citoyens du Québec, mais en particulier les citoyens de la région de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine, qui peuvent être les premiers bénéficiaires de notre volonté à nous de conclure une entente avec les autorités concernées dans le respect strict de nos compétences de telle sorte qu'on puisse avoir de l'exploration et que nous puissions également créer de l'emploi. Et ce qui nous différencie dans l'approche, c'est que le gouvernement précédent a choisi l'affrontement, la confrontation. Le résultat net, on le connaît, vous n'avez pas obtenu d'entente, hein! Alors, là-dessus, on n'aura pas beaucoup de difficultés à se comparer. Il y a chez nous une volonté de conclure des ententes dans le respect de nos compétences pour qu'on puisse créer des emplois dans des régions du Québec qui en ont grandement besoin.

Le Président: En question principale, M. le leader du gouvernement.

Audition en commission parlementaire de M. Guy Breton, ex-Vérificateur général

M. André Boisclair

M. Boisclair: Une question bien simple, M. le Président: Pourquoi le premier ministre ne veut pas que les députés entendent Guy Breton en commission parlementaire avant le budget?

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: La réponse est bien simple, c'est le premier ministre lui-même qui a choisi de déposer au règlement de l'Assemblée nationale une motion qui est une motion du mercredi, une motion des affaires de

l'opposition. Vous avez choisi vous-même de faire débattre cette motion à l'automne. Ce que nous disons, hein: si on veut devancer cet échéancier que vous avez choisi, on le fera au moment opportun.

Le Président: Question additionnelle, M. le leader de l'opposition officielle.

M. André Boisclair

M. Boisclair: Avec un consentement, tout est réglé. Est-ce que, M. le Président, le premier ministre peut nous dire si c'est M. Breton qui ne veut pas venir ou est-ce que c'est plutôt le premier ministre qui ne veut pas que ce soit M. Breton qui vienne en commission parlementaire?

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: À la question du leader parlementaire j'en pose une autre: Est-ce que le premier ministre pourrait consulter son leader avant d'inscrire des motions au feuilleton, selon des articles du règlement qui sont clairs?

Le Président: Ce n'est pas pour la réponse... En question additionnelle?

M. Bernard Landry

M. Landry: M. le Président, ça fait deux fois que les gens d'en face m'appellent le premier ministre depuis ce matin, là, en me rappelant soigneusement qu'il y a eu des élections puis qu'ils ont changé de côté. J'en ai pris acte. Pourraient-ils le faire? Je comprends que le premier ministre a pu avoir, dans un lapsus, le rêve d'être premier ministre du Canada, mais, maintenant qu'il est réellement le premier ministre du Québec, est-ce que son subconscient pourrait s'adapter à la réalité?

Le Président: Je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant. M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Si j'ai bien compris, il reste 20 minutes à la période de questions puis ils ont épuisé leur banque de questions. Je veux rassurer le chef de l'opposition officielle, je vais m'adapter.

● *(10 h 50)* ●

Le Président: Mme la députée de Taillon, porte-parole de l'éducation, en question principale.

Coûts du système d'éducation

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci beaucoup, M. le Président. Je veux d'abord vous féliciter et bien sûr vous assurer de mon appui dans l'exercice de vos fonctions. Je voudrais faire de même à l'endroit du ministre de l'Éducation, lui indiquer qu'il pourra aussi compter sur mon appui mais aussi sur ma vigilance.

Je dois cependant avouer que je suis un peu étonnée des méthodes utilisées par le nouveau ministre de l'Éducation. En effet, on a pu constater que, dès sa nomination, et cela, je vous dirai, dans la plus pure improvisation, il a décidé de remettre en question un certain nombre de projets sans aucune consultation de ses partenaires de l'éducation. Et on aura constaté qu'il a d'ailleurs semé une grande inquiétude chez ces derniers. Par ailleurs, dès le 9 mai dernier, on a pu lire, dans une entrevue qu'accordait le ministre au *Devoir*, qu'il était incapable de garantir que le prochain budget couvrirait les coûts de système au niveau de l'éducation.

Par ailleurs, le 15 mai dernier, toujours dans une entrevue, mais là donnée par le premier ministre au *Devoir*, celui-ci laissait entendre que les coûts de système seraient couverts lors du prochain budget. Il faudra savoir qui nous croirons. Il y a des rumeurs de plus en plus persistantes qui inquiètent le milieu de l'éducation et faisant état de compressions majeures en éducation. Cependant, on constate que le ministre, ayant eu l'avantage d'être l'ancien recteur de l'Université de Sherbrooke, il sera préoccupé d'un certain nombre de ces questions.

Ma question, elle est toute simple, M. le Président: Quelle est la définition du ministre des coûts de système et quelles dépenses en font partie?

Le Président: M. le ministre de l'Éducation, la parole est à vous.

M. Pierre Reid

M. Reid: Merci, M. le Président. M. le Président, je voudrais d'abord remercier la députée de Taillon de me donner l'occasion de m'adresser pour la première fois à cette Assemblée. Je voudrais en profiter pour dire que c'est avec beaucoup d'émotion que je le fais. J'appartiens à une famille qui se passionne pour la politique depuis plusieurs générations et qui sait que c'est dans cette Assemblée que se joue l'avenir du Québec jour après jour. Vous me permettrez également, M. le Président, de saluer les citoyens et citoyennes du comté d'Orford et les citoyens et citoyennes de tous les comtés du Québec parce que ma première fonction, comme celle de tous les membres de cette Assemblée, c'est de les représenter dans ce Parlement. Je voudrais vous assurer, M. le Président, que vous pouvez compter sur toute ma collaboration.

M. le Président, pour ce gouvernement du Parti libéral, l'éducation, comme la santé, est une priorité. Cette priorité sera reflétée dans le prochain budget. Le premier ministre a annoncé que les coûts de système seraient couverts par le prochain budget, et nous allons nous assurer que ce sera fait.

Le Président: En question additionnelle, Mme la députée de Taillon.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Est-ce que le ministre est en train de prendre de mauvaises habitudes, puisqu'il n'a pas répondu à la question? Ce serait bien dommage. Alors, ma question est simple: Quelle est sa définition, quelle est sa définition des coûts de système? Qu'est-ce que cela inclut, M. le Président?

Le Président: Alors, M. le ministre de l'Éducation.

M. Pierre Reid

M. Reid: M. le Président, les coûts de système qui seront couverts sont les coûts de système qui ont été prévus dans les sommes d'argent que nous laisse la gestion catastrophique des finances publiques dont nous avons hérité.

Le Président: En question complémentaire, Mme la députée de Taillon.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Quelle est la définition du ministre des coûts de système? Quelles dépenses en font partie et à quelle hauteur les évalue-t-il?

Le Président: M. le ministre de l'Éducation.

M. Pierre Reid

M. Reid: M. le Président, je crois avoir répondu à la question. Les compléments sur cette question viendront avec le budget.

Le Président: Dernière question additionnelle, Mme la députée de Taillon.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Est-ce que je comprends que le ministre prend avis de la question, puisqu'il ne sait pas de quoi il s'agit lorsqu'on parle des coûts de système, M. le Président?

Le Président: M. le ministre de l'Éducation.

M. Pierre Reid

M. Reid: M. le Président, j'ai répondu à la question déjà.

Le Président: En question principale...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! En question principale, M. le député...

Des voix: ...

Le Président: ...M. le député de Rousseau, porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances.

Financement des investissements en santé

M. François Legault

M. Legault: Oui. M. le Président, lors des dernières sessions qu'on a vécues ici, on a tous entendu des membres de l'actuel gouvernement, qui étaient à ce moment-là dans l'opposition, demander au gouvernement d'investir davantage d'argent en santé, et je pense aussi qu'il y a un consensus, au moins, entre nos deux partis sur les montants mêmes qui doivent être investis en santé. Il y a un rattrapage d'environ 1,6 milliard de dollars récurrents, plus une indexation, 5,1 %, 5,2 %, on s'entend là-dessus.

M. le Président, j'ai entendu cette semaine le nouveau premier ministre, dans son discours inaugural, nous dire qu'il compte baisser tous les impôts dès l'année prochaine, donc baisser les revenus du gouvernement. Or, j'ai un petit peu de difficultés à comprendre.

Ma question au nouveau ministre des Finances: Est-ce que le ministre des Finances considère, après avoir analysé, là, la situation financière, les marges de manoeuvre qui sont disponibles, est-ce que le ministre des Finances considère que le gouvernement du Québec dispose actuellement de suffisamment de revenus pour financer les services de base, entre autres en santé?

Le Président: M. le ministre des Finances, la parole est à vous.

M. Yves Séguin

M. Séguin: Je remercie mon collègue député de Rousseau de me permettre une première intervention, que j'aurais souhaitée hier. Je ne sais pas si c'est un indice de légèreté pour avoir une préoccupation qui devrait s'adresser dans les questions financières, puisqu'on parle depuis hier de la problématique des finances. D'ailleurs, je remarque dans sa question, j'ai remarqué dans sa question qu'il a bien dit «disponibles». Or, je pense que la question va se régler rapidement, dans le sens que les fonds, on le sait, sont peu disponibles en général. Mais, à la santé et à l'éducation, notre engagement a été réitéré par le premier ministre constamment, et c'est notre engagement.

Et d'ailleurs, tantôt on a confirmé le dépôt du budget le 12, et vous aurez à ce moment-là tout l'éclairage approprié et même des réponses que vous avez voulu... poser tantôt les questions concernant le dépôt éventuel des... ou, en fait, de faire intervenir M. Breton pour expliquer le rapport Breton. Alors, je peux vous assurer que notre engagement à la santé et à l'éducation est majeur.

Le Président: En question additionnelle, M. le député de Rousseau.

M. François Legault

M. Legault: Oui. M. le Président, comment le ministre des Finances, qui a signé le rapport Séguin... Il doit connaître ce rapport Séguin qui confirme qu'il y a un déséquilibre fiscal entre le Québec et Ottawa. Ça veut dire qu'il y a trop de revenus à Ottawa et qu'il en manque à Québec pour donner tous les services en santé, en éducation. Comment il va expliquer à ses amis du Parti libéral du Canada que ceux-ci doivent transférer des revenus à Québec pour qu'on réduise nous-mêmes les revenus? Donc, en fait, ma question est assez claire,

là: Est-ce qu'il manque de revenus à Québec, est-ce qu'il manque de revenus à Québec pour donner tous les services de base ou s'il y a trop de revenus à Québec pour donner les services de base?

Le Président: Merci, M. le député de Rousseau. M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: Oui. Mon collègue député de Rousseau voudrait que je précipite certaines réponses qui sont connues au budget. Le budget va être très clair sur l'ensemble de la situation budgétaire de l'État du Québec, et je peux vous assurer que cette situation est préoccupante. Vous avez laissé une situation qui est plus que préoccupante, je dirais, et vous allez voir que les mesures qu'on va annoncer sont à la hauteur de nos préoccupations. Et je peux vous assurer que la discussion actuelle avec le gouvernement fédéral, qui est commencée depuis un certain nombre d'années, pour réparer le déséquilibre fiscal est au coeur d'une préoccupation majeure.

● *(11 heures)* ●

Le premier ministre, sur la question du déséquilibre fiscal, s'est prononcé plusieurs fois, et, suite au rapport que j'ai eu l'honneur de signer, je peux vous dire que la défense des intérêts du Québec nous anime ici, de ce côté de la Chambre, d'une façon extraordinaire. Et c'est à tous les jours, et je le répète, à tous les jours que nous allons poursuivre cette lutte pour corriger le déséquilibre fiscal et faire en sorte que les finances publiques se rétablissent enfin ici.

Le Président: Dernière question additionnelle, M. le député de Rousseau.

M. François Legault

M. Legault: Oui, M. le Président. Est-ce que le ministre des Finances, qui est à finaliser son premier budget, est-ce qu'il compte interpeller le gouvernement fédéral avant de faire des coupures dans les services directs à la population? Est-ce que le ministre des Finances est toujours d'accord avec une déclaration qu'il avait faite, où il disait: «Si les gens savaient combien leur coûte Ottawa, l'indépendance — l'indépendance du Québec, qu'il parle — serait faite depuis longtemps»? Est-ce que le ministre...

Des voix: ...

Le Président: Votre question, M. le député. Votre question.

M. Legault: Question très simple, M. le Président: Est-ce que le ministre des Finances est toujours d'accord que la solution efficace puis réalisable pour aller chercher notre argent à Ottawa, pour récupérer tous nos revenus puis tous nos pouvoirs, c'est la souveraineté du Québec?

Le Président: Alors, M. le ministre des Finances, la parole est à vous.

M. Yves Séguin

M. Séguin: Après ce que vient de dire le député de Rousseau, je pense que personne ici ne peut douter de ce que je viens de dire dans la défense des intérêts du Québec qui m'anime, qui anime le premier ministre puis qui anime tout le monde ici.

Des voix: ...

Le Président: Si vous voulez conclure, M. le ministre.

M. Séguin: Ce que je peux dire à mon collègue, et à tous les collègues, et à la population qui suit nos travaux, c'est que la situation des finances publiques, c'est une responsabilité publique de tous les instants, et tous les collègues ici qui ont déjà occupé cette fonction le savent.

Une voix: ...

M. Séguin: Oui, ça fait partie de la question, dans le sens suivant. C'est que notre préoccupation à équilibrer les finances publiques, elle est complète, elle est quotidienne. Nous allons y parvenir. Et ça inclut toutes les représentations à tous égards avec le gouvernement fédéral, comme à l'égard de d'autres préoccupations financières que nous avons pour faire en sorte que le prochain budget soit un des meilleurs du Québec jamais présentés ici.

Le Président: En question principale, M. le député de Vachon.

Plan d'action en matière de lutte à la pauvreté

M. Camil Bouchard

M. Bouchard (Vachon): Merci, M. le Président. Le 13 décembre dernier, M. le Président, cette Assemblée adoptait à l'unanimité la loi n° 112 visant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Durant toute la campagne électorale, le Parti libéral a répété qu'il était prêt. Or, un des premiers gestes posés par le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille a été de reporter le plan d'action prévu obligatoirement pour le 7 mai dernier. Pourtant, le Parti libéral connaissait depuis le 5 mars cette obligation inscrite dans la loi de produire un plan d'action pour le 7 mai.

Par ailleurs, il n'y avait pas un seul mot concernant ce plan d'action dans le discours inaugural, pas plus que sur des objectifs précis que le gouvernement se donne durant les prochaines années en cette matière. De plus, on est en droit de se poser des questions lorsqu'on voit que le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, que le ministre de la Santé et des Services sociaux et que le ministre de l'Éducation ne siègent pas au Conseil du trésor. Le premier ministre a évacué les ministres à mission sociale du Conseil du trésor. On peut se demander, de fait, si le gouvernement a oublié ses engagements pris durant la campagne électorale.

Ma question est simple: Est-ce que le premier ministre peut nous rappeler les engagements précis que son parti a pris durant la campagne électorale concernant la lutte à la pauvreté?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: D'abord, pour mémoire, je veux rappeler... Puis je veux féliciter le nouveau député de son élection, en passant, à l'Assemblée. C'est sa première occasion de poser une question. Et on compte bien travailler avec lui et tous ses autres collègues sur ces questions qui débordent, et de loin, les lignes partisanes.

Pour mémoire aussi, et je présume qu'il le sait, mais pour que tous les députés en soient saisis, cette démarche qui a été proposée par le Collectif a été appuyée par l'aile parlementaire libérale au point de départ. Je pense qu'on a été parmi les premiers à l'appuyer. Il y a eu toute une démarche en commission parlementaire, une ouverture. Et, là-dessus, on a été, de tous les instants, parmi ceux et celles qui ont voulu faire la promotion de cette loi.

Maintenant, c'est votre gouvernement, c'est votre parti qui a reporté la mise en application de la loi, avec le déclenchement des élections, ce n'est pas nous.

Des voix: ...

M. Charest: Bon, il y a eu un changement. Le nouveau ministre... Attention!

Le Président: S'il vous plaît, s'il vous plaît! M. le premier ministre, si vous voulez poursuivre.

M. Charest: Le gouvernement a l'intention d'aller de l'avant avec le plan, et c'est ce que le ministre a déjà fait connaître. Et il faut prendre évidemment le temps de le mettre en oeuvre. C'est exactement ce qu'on a l'intention de faire.

Je veux juste, en terminant, souligner au député — parce que j'ai l'intuition qu'il veut poser une question additionnelle — qu'il a été informé que le ministre responsable est à une conférence fédérale-provinciale actuellement, aujourd'hui. C'est pour ça qu'il n'est pas ici aujourd'hui. Il sera ici dès la semaine prochaine et il aura l'occasion, s'il le souhaite, à ce moment-là de lui poser des questions plus précises.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Vachon.

M. Camil Bouchard

M. Bouchard (Vachon): Merci, M. le Président. Est-ce que le premier ministre est en mesure de nous rappeler les engagements précis que son parti a pris durant la campagne électorale concernant la lutte à la pauvreté? C'était ça, ma question.

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, on a pris des engagements, pendant la campagne électorale, qu'on a l'intention de respecter.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Vachon.

M. Camil Bouchard

M. Bouchard (Vachon): M. le Président, je comprends que le premier ministre ne se rappelle pas des engagements que son parti a pris... Est-ce qu'il veut prendre avis de la question?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, on peut jouer à ce jeu-là très longtemps, là. Il y a des...

Des voix: ...

M. Charest: Si l'opposition...

Le Président: S'il vous plaît, de la courtoisie! M. le premier ministre.

M. Charest: D'autant plus que c'est une question importante. Alors, si c'est... Je présume que vous voulez des réponses. Et, effectivement, le Parti libéral et l'aile parlementaire, au-delà des lignes partisanes et peu importe l'endroit où nous étions assis à l'Assemblée nationale du Québec, soit dit en passant, a toujours fait de cette question de la justice sociale une de nos valeurs fondamentales, hein? Vous le savez.

D'ailleurs, on a pris la peine, au moment où on a préparé, justement, notre plateforme électorale, au mois de septembre 2002, de revoir et d'actualiser les valeurs. Alors, dans ces valeurs, vous avez là le reflet d'un travail continu, entre autres qui avait été fait par M. Ryan en 1998 et qui a également servi à défendre et à présenter un certain nombre de positions, que ce soit sur la question de la gratuité des médicaments, que ce soit l'indexation des prestations d'aide sociale ou le barème plancher.

Et, si le député a besoin de témoins à cet effet-là, il pourra parler au député de Laurier-Dorion ou les autres députés ici qui, eux, ont été de tous les combats, et qui ont participé activement sur ces questions-là, et qui ont essayé de convaincre le gouvernement sortant de prendre les bonnes décisions.

Les Québécois ont conclu que, pour avoir des bonnes décisions, il fallait qu'ils changent de gouvernement. C'est pour ça qu'on est assis ici aujourd'hui, puis on va respecter les engagements.

● *(11 h 10)* ●

Le Président: Alors, c'est la fin de la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis. Alors, je reconnais M. le chef de l'opposition officielle et député de Verchères.

Souligner la Semaine québécoise des familles et la Semaine des services de garde

M. Landry: ...du consentement de l'Assemblée pour présenter cette motion:

«Que l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des familles qui a eu lieu du 12 au 18 mai dernier, ainsi que la Semaine des services de garde qui s'est tenue du 25 au 31 mai dernier.»

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Une voix: Consentement.

Le Président: Consentement. M. le chef de l'opposition officielle, vous avez la parole.

M. Bernard Landry

M. Landry: Alors, ces deux dates, ces deux semaines très importantes pour la société québécoise nous donnent l'occasion, en présence d'ailleurs d'interlocuteurs extraordinaires dans nos galeries puisqu'ils représentent les centres de la petite enfance, de souligner l'importance du thème de la famille dans la société québécoise comme dans toutes les sociétés occidentales. Mais je dirais qu'ici ces thèmes prennent une allure plus fondamentale et, hélas, plus dramatique.

La famille québécoise, au cours des âges, depuis quelques siècles, a probablement été, d'une part, la plus féconde et, d'autre part, la plus importante dans la vie collective. Le Québec s'est bâti sur un territoire que les Européens ont dû apprendre rapidement à maîtriser, à développer: de vastes espaces, des forêts, des désirs d'agriculture, des désirs d'implantation de villages d'abord, de villes ensuite. Et tout ça s'est fait avec, comme moteur principal, une vie familiale très conviviale à l'intérieur des familles, qui étaient nombreuses, et dans les relations entre les familles.

Quand on raconte ça aujourd'hui à nos enfants, passe encore, à nos petits-enfants, c'est des choses très difficiles à comprendre qu'au jour de l'An, aux étages supérieurs des grandes maisons, il y avait une centaine de poupons alignés sur les lits. J'ai bien dit une centaine, hein? Parce que, dès qu'une famille de 15 enfants arrivait à l'autre génération, la multiplication était prodigieuse. Et ce n'est pas un jeu mathématique de le dire, mais les Français, en France, ils sont 60 millions aujourd'hui, ils sont 10 fois plus nombreux que nous, s'ils s'étaient reproduits au même rythme que nous, ils seraient plus nombreux que les résidents de la République populaire de Chine. On ne se demanderait pas qui aurait la prépondérance dans l'Europe ou au Conseil de sécurité des Nations unies, d'ailleurs. Alors, une démographie exceptionnelle qui a orienté notre vie nationale, qui a fait que la famille, pour nous, est une chose extrêmement importante.

Mais est arrivé ce qui devait arriver, le rôle de la femme dans notre société s'étant d'ailleurs très heureusement modifié à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale sans que notre société ne s'adapte rapidement à un phénomène aussi important. La formule simpliste, c'est: Les femmes, à la Deuxième Guerre mondiale, ont quitté la cuisine pour aller à l'usine. Aujourd'hui, on dit: Les femmes occupent dans la société les mêmes places, les mêmes positions que les hommes. Et on peut enfin profiter, dans tous les aspects de la vie humaine, de la pleine capacité de notre intelligence et de notre créativité, puisque les femmes occupent maintenant, dans une société à cet égard très avancée, pas parfaite, mais avec la Loi sur l'équité en particulier et d'autres lois, une société sûrement exemplaire dans le monde...

Mais là, maintenant, il faut assumer les conséquences de cette nouvelle donne. Et cette nouvelle donne, c'est que notre population vieillit plus vite que la plupart des populations occidentales. D'autres sociétés catholiques, parce qu'il y a une relation aussi entre la religion catholique et nos records démographiques... On avait ici d'autres raisons parce qu'on en a fait plus que les autres. Mais l'Espagne vit des problèmes analogues, l'Italie vit des problèmes analogues. Et ça mène où, ces problèmes? Ça mène à des difficultés de société invraisemblables. D'abord, restons d'abord au plan matérialiste. Quand il n'y aura plus qu'un nombre limité d'actifs pour soutenir les inactifs, les problèmes que connaissent aujourd'hui les ministres de la Santé et les ministres des Finances vont être multipliés par 10. D'où viendront les ressources pour assumer ces énormes responsabilités?

Mais quittons le plan matériel. C'est beau de vieillir, c'est très intéressant, c'est la sagesse. Comme disait Pierre Bourgault, qui est un philosophe à sa manière, une des grandes consolations de vieillir, c'est d'avoir la certitude de ne pas être mort jeune. Mais encore faut-il vieillir dans un contexte intéressant, passionnant. Et une des consolations de la vieillesse, c'est de voir le dynamisme de la jeunesse, des enfants, des petits-enfants, la société créative qui est leur héritage. Mais là ce n'est pas ça qu'on va voir. Ce n'est pas ça qu'on va voir. Et ça va avoir des conséquences énormes sur notre culture, sur notre vie nationale, au-delà de toutes les préoccupations économiques.

Je pense que tout le monde, dans cette Chambre, partage ce que je pourrais appeler cette angoisse. C'est une angoisse sociétale si des choses énergiques ne sont pas faites, et par les pouvoirs publics. C'est là que les doctrines ultralibérales, on le voit, ne peuvent avoir leur fondement. La République française a réglé largement son problème de démographie, a relancé la famille avec des politiques extrêmement interventionnistes, stimulantes, basées sur la solidarité. Des pays du Nord de l'Europe ont fait la même chose; la Suède, qui a souvent été exemplaire en ce domaine. Et le Québec, enfin, a adopté cette voie, et le Québec est devenu à son tour exemplaire dans la promotion de la famille et dans le soutien aux familles par ces fameux centres de la petite enfance, dont les représentants sont ici.

Quand j'étais plus jeune, nous organisions des visites en Suède pour aller voir les réalisations sociales des gouvernements du Nord de l'Europe. Aujourd'hui, les Suédois organisent des visites au Québec pour venir

voir nos réalisations sociales, les centres de la petite enfance et un certain nombre d'autres réalisations de la société québécoise contemporaine. Alors, il faut que cela soit continué et accentué. Et j'espère que le nouveau gouvernement va suivre fidèlement la voie tracée par le nôtre, aller au-delà et aller plus loin. Et, s'il le fait, il aura notre soutien total et complet. C'est une des premières priorités nationales du Québec.

Mais ces exemplaires centres de la petite enfance ne peuvent évidemment pas être le seul élément de la politique familiale, il faut en rajouter d'autres. Il faut que l'on fasse du Québec, qui est actuellement — pour revenir aux choses matérialistes — le meilleur endroit au monde pour investir de l'argent... Les études le démontrent, KPMG, d'autres rapports. D'ailleurs, c'est pour ça que nos investissements vont si bien, qu'on a eu en 2002 la meilleure année de l'histoire économique. Alors, bravo pour les choses matérielles, continuons, mais élevons nos priorités familiales au même niveau.

Je suis ravi quand j'entends un industriel de l'Europe de l'Ouest ou des États-Unis dire: Le Québec est un endroit fantastique pour investir, le meilleur. J'ai hâte d'entendre la phrase: Le Québec est un endroit fantastique pour élever une famille, le meilleur. Nous n'en sommes pas encore là. Le gouvernement précédent a fait des choses extraordinaires. Je souhaite en particulier aux gens des centres de la petite enfance et à tous les jeunes ménages du Québec que le gouvernement actuel prenne ses responsabilités et que cette phrase se réalise bientôt: Le Québec est l'endroit de la famille, des enfants, du bonheur humain convivial.

Le Président: Alors, je cède maintenant la parole à Mme la ministre déléguée à la Famille et députée de Lévis. Mme la ministre.

Mme Carole Théberge

Mme Théberge: M. le Président, il me fait plaisir, à mon tour, de me joindre à cette motion afin de souligner la Semaine des familles et des services de garde. Il n'y a pas si longtemps, on considérait la famille comme une question individuelle qui ne concernait que les familles elles-mêmes. Maintenant, la famille et le soutien aux familles sont davantage perçus comme une question de société. Les besoins des familles ont changé, et c'est à nous tous de s'y adapter. La société a un rôle à jouer pour les familles, et ce rôle, ce n'est pas uniquement celui des employeurs et des syndicats, ce n'est pas uniquement celui du gouvernement. Ce rôle, c'est celui de l'ensemble, là, de ces structures, de ces organismes qui ont une influence sur la qualité de vie des familles. C'est pourquoi il nous faut tout mettre en oeuvre pour que la famille devienne réellement l'affaire de tous, et cela passe avant tout par l'adoption de politiques familiales qui reconnaissent pleinement l'importance de ces familles.

● *(11 h 20)* ●

J'aimerais également souligner la Semaine québécoise des services de garde éducatifs qui vient rendre hommage au dynamisme exceptionnel et au dévouement de toutes ces personnes qui apportent aux parents un soutien essentiel. Les services de garde éducatifs favorisent le plein épanouissement des enfants. Ils apportent aux parents un soutien qui leur permet d'assumer pleinement leur rôle et de préserver un équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

J'aimerais féliciter ces milliers de femmes et d'hommes qui s'investissent au profit de jeunes enfants et des écoliers et j'aimerais aussi les remercier pour la qualité de leur travail qu'ils accomplissent tous les jours, que ce soit dans les centres de petite enfance, dans les garderies, en milieu familial ou dans les écoles.

À ceux et celles qui mettent en doute notre volonté de travailler à l'amélioration du système de services de garde au Québec, je réponds que le gouvernement du Québec reconnaît aux enfants le droit essentiel de recevoir des services de garde de qualité. Nous reconnaissons aussi aux parents le privilège de choisir le service de garde qui correspond le mieux à leurs besoins, et c'est ce dont nous allons nous assurer, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, comme il n'y a pas d'autres intervenants sur cette motion, est-ce qu'on... Oui?

M. Dupuis: ...je n'étais pas inscrit sur le rôle, sauf que je savais que le député de Joliette voulait intervenir et j'avais l'intention de donner mon consentement.

Le Vice-Président (M. Gendron): Tout à fait. Merci. S'il vous plaît! S'il vous plaît! Dès que la présidence...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Dès que la présidence est informée de vos nobles intentions, ça me fait plaisir de me conformer en conséquence. Alors, M. le député de Joliette.

M. Jonathan Valois

M. Valois: Merci, M. le Président. Alors, il me fait plaisir de prendre la parole à l'Assemblée nationale aujourd'hui pour souligner la Semaine québécoise des familles ainsi que la Semaine des services de garde, de prendre la parole pour d'abord saluer les gens qui sont ici et vous dire à quel point j'apprécie votre travail de façon... évidemment comme représentant des citoyens et citoyennes de la circonscription de Joliette mais aussi comme parent.

Alors que je suis ici, moi, avec vous, bien, c'est des gens comme vous qui s'occupent de mes deux grandes filles de quatre ans et deux ans. C'est des gens comme vous qui... bien, qui sèchent leurs larmes, qui guérissent leurs petits bobos, qui changent la couche encore de ma plus jeune et puis, bien, qui les nourrissent. Bien, c'est des gens comme vous qui font en sorte qu'on a une famille. C'est des gens comme vous qui font en sorte que je peux exercer mon travail et savoir que mes enfants ont le soutien nécessaire, et je vous en remercie.

M. le Président, la famille, les 100 dernières années, a énormément changé. La société québécoise

aussi a énormément changé. On a juste à penser à cette première société, la société agricole québécoise, voilà 100 ans, la société d'Émilie Bordeleau, ni plus ni moins, où les familles étaient nombreuses, autarciques, et aussi c'était une société agricole. Mais cette société a changé, est devenue une société de plus en plus industrielle, une société où, oui, les enfants étaient moins nombreux, la mère toujours à la maison, mais une société qui était stable, une société où la sécurité d'emploi était quand même quelque chose qui pouvait convenir à pas mal la grande majorité d'entre nous.

De cette société industrielle, nous sommes passés à une société de plus en plus postindustrielle, voire même une société technologique et mondialisée. Où est la stabilité? Plus beaucoup de stabilité. C'est une société de flexibilité, de mobilité et de compétitivité. Où est la place de la famille dans cette société? Quel est le modèle familial de cette société technologique et mondialisée? Bien, il n'y en a pas vraiment, de modèle familial aujourd'hui. Encore les modèles, familial biparental, mais il y a aussi le modèle familial monoparental, il y a aussi les familles recomposées, reconstituées, il y a aussi les familles d'accueil, il y a aussi l'adoption. Et, dans ces familles, il y a encore de moins en moins d'enfants. Et, dans ces familles, les femmes ont décidé — et nous en sommes tous très fiers — et ont pu avoir la chance d'accéder au marché du travail.

Alors, cette société, qui est de plus en plus complexe, cette société, à l'intérieur de laquelle il y a de moins en moins de modèles, nous devons y faire face. Et nous devons donner l'ensemble des structures sociales pour supporter ces gens-là, peu importent le choix familial et la structure familiale qu'ils auront décidée.

Qu'on passe donc d'une société agricole à une société industrielle, voire même à une société postindustrielle ou technologique, une chose demeure, la famille est encore ce lieu d'amour, la famille est encore ce lieu de bonheur. Une chose demeure, par contre, la famille n'est pas une île, la famille n'est pas une structure sociale déconnectée du reste de la société. Nous avions des familles nombreuses lorsque c'était le temps d'en avoir, nous avions des familles soudées et industrielles lorsque c'était le temps d'en avoir et aujourd'hui nous avons des familles beaucoup plus flexibles, qui demandent beaucoup plus de besoins parce que la structure sociale est là aussi.

Alors, penser la famille, penser une politique familiale, c'est penser beaucoup plus que les centres de la petite enfance. Et j'y reviendrai, parce qu'ils sont fondamentaux. Penser la famille, c'est penser aussi la stabilité d'emploi. Comment fonder une famille si je ne suis pas sûr de mon revenu année après année? Alors, penser la famille, c'est penser à la syndicalisation et à la sécurité d'emploi des gens et non pas à l'affaiblissement des règles qui peuvent régir la syndicalisation et l'accès à la syndicalisation et à la sécurité d'emploi. Penser famille, c'est penser le droit des enfants, des hommes et des femmes qui composent une famille. C'est les centres jeunesse, les DPJ, c'est la Loi de la protection de la jeunesse, c'est aussi des lois comme la pension alimentaire prélevée à la source et aussi l'équité salariale.

Une politique familiale, penser une famille, c'est s'appuyer collectivement... c'est appuyer collectivement ceux et celles qui ont fait le choix d'une famille et qui veulent poursuivre une carrière. C'est ça, la conciliation famille-travail. Alors, en conciliant famille-travail, qu'est-ce qu'on fait? On essaie d'organiser des activités après l'école, on offre des services de garde en milieu scolaire, on offre des congés parentaux et on s'assure que les semaines et les horaires de travail soient de plus en plus flexibles et adaptés aux nouvelles réalités du marché du travail. Les services de garde sont très importants. Les services de garde sont importants parce qu'ils font partie de cette stratégie globale.

Nous avions noté qu'il manquait quelque 33 000 places, 33 000 enfants qui étaient à la recherche de ces places-là. Nous avions une stratégie pour les combler en deux ans. Alors, comment est-il possible de prétendre, du côté gouvernemental, créer plus de places, alors qu'on gèle celles qui avaient déjà été promises et alors qu'on offre seulement 3 000 places en milieu à but lucratif? Et les régions qui n'ont pas d'installations à but lucratif? Et les parents défavorisés qui ne peuvent se payer ce type d'installations? Autant de questions demeurent sans réponse, autant d'interrogations créent de l'incertitude autant dans les milieux et les services de garde et aussi chez les parents.

Alors, c'est pour cette raison que je tenais à parler avec vous ici, dans cette Chambre, à souligner cette motion, souligner cette Semaine québécoise des familles et aussi la Semaine des services de garde, parce que les familles représentent des atouts de taille pour le Québec, et nous devons créer un climat le plus favorable possible pour les encourager à avoir des enfants qui font notre joie et notre fierté. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député de Joliette. Ce débat étant terminé, est-ce que cette motion est adoptée?

M. Boisclair: ...qu'il n'y a personne du gouvernement qui s'exprime sur cette motion?

Le Vice-Président (M. Gendron): Non. Vous comprenez mal, il y en a eu une, personne.

M. Dupuis: Bien, au contraire, là. Le deuxième intervenant était la ministre déléguée et elle s'est... J'ai l'impression que le leader parlementaire n'était pas présent lorsqu'elle s'est adressée à l'Assemblée nationale. Ça me fait de la peine parce que son discours était très intéressant.

Le Vice-Président (M. Gendron): Allez.

M. Boisclair: Je l'ai très bien entendue, mais je comprends que c'est la seule à plaider la cause au Conseil des ministres. Il n'y a pas d'autres députés qui souhaitent se faire entendre sur cette importante question, M. le Président?

M. Dupuis: M. le Président, M. le Président...

● *(11 h 30)* ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Bien, je crois qu'il appartient à la présidence...

M. Dupuis: Si vous permettez. On peut... on peut... Regardez, là, on peut jouer ce jeu-là, s'il veut. Moi, je n'ai pas de problème à jouer ce jeu-là. Mais je vais dire quelque chose. Il faut savoir quelque chose. Il faut savoir que l'entente, l'entente que nous avions prise était d'un intervenant par formation politique. J'ai, M. le Président... J'ai, M. le Président, parce que le premier ministre... le chef de l'opposition... Pardonnez-moi, c'est une habitude que je vais perdre rapidement parce qu'elle pourrait devenir mauvaise à la longue. J'ai accepté que le chef de l'opposition s'adresse sur cette motion-là et je savais que le critique voulait aussi... On m'a dit ensuite que le critique voulait aussi s'adresser. J'ai accepté qu'il le fasse malgré le fait que nous avions une entente qu'il y avait un intervenant par formation politique. Et là ensuite il va venir me reprocher... il va venir reprocher au gouvernement ensuite...

M. le leader parlementaire de l'opposition, ne prenez pas exemple sur les députés indépendants, parce qu'on pourrait avoir pas mal de difficultés. On pourrait avoir pas mal de difficultés à s'entendre.

Le Vice-Président (M. Gendron): S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le leader de l'opposition officielle.

M. Boisclair: M. le Président, c'eût été beaucoup plus utile s'il avait pris ce temps pour parler des familles.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, la motion est adoptée. Il y a également... Nous sommes toujours aux motions sans préavis, et je cède la parole maintenant à la députée de Bourget.

Souligner la Semaine des municipalités

Mme Lemieux: Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne, en ce 5 juin 2003, la Semaine des municipalités qui se tient cette année du 1er au 7 juin 2003»... au 6 juin 2003 ou au 8.

Le Vice-Président (M. Gendron): Oui, M. le leader.

M. Dupuis: Alors, consentement, et nous avons, encore cette fois-ci, une entente: un intervenant par formation.

M. Boisclair: ...de la Chambre, si le leader du gouvernement le souhaite.

Le Vice-Président (M. Gendron): Oui. Ce n'est pas requis. J'ai entendu. Le président est capable de présider. Un de chaque formation. Alors, Mme la députée de Bourget.

Mme Diane Lemieux

Mme Lemieux: Merci, M. le Président. Alors, nous soulignons donc cette Semaine des municipalités, qui a été créée en 1988 par le gouvernement du Québec. Et je me permettrai de rappeler les objectifs de cette Semaine des municipalités qui a pour but donc de mieux faire connaître aux citoyens et aux citoyennes du Québec les nombreux services offerts par leurs municipalités, de, également, favoriser un rapprochement entre les administrations municipales et le résident, aussi bien que de faire reconnaître la nature et l'ampleur des efforts que les municipalités déploient au bénéfice de leurs concitoyens.

Alors je voudrais, d'entrée de jeu, M. le Président, rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont reçu le Mérite municipal. J'ai compris qu'il y avait eu hier une cérémonie à cet effet-là. Et c'est assez fascinant, en consultant la liste des lauréats et des lauréates, de constater que des gens de tous horizons, de villes de moyenne taille, de petite taille comme de grande taille, ont été honorés à l'occasion de cette Semaine des municipalités. Et je crois que ça témoigne de l'engagement des gens pour le mieux-être de leurs communautés.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour nous rappeler à quel point les municipalités ont considérablement évolué au cours des dernières années. Bien sûr, les municipalités sont des lieux de mise en commun pour se donner des services, et, pendant un long moment dans notre histoire, les municipalités s'assuraient davantage d'une mise en commun des services de base. Au Québec, nous avons une température formidable, dont beaucoup de neige. Oui, il faut collectivement s'organiser pour faire en sorte que nous ayons des services qui rendent la vie des gens plus facile.

Mais, on le sait, maintenant les municipalités sont des lieux de développement extrêmement importants, et, en ce sens, j'aimerais citer Alain Dubuc, éditorialiste de *La Presse*, à ce moment, qui, en octobre 2000, écrivait: «Dans une société mondialisée, où les activités humaines transcendent les frontières, les grandes villes joueront un rôle de plus en plus essentiel, comme lieu d'innovation, comme pôle économique, comme outil d'identification sociale et culturelle.» C'est ça, la nouvelle réalité des municipalités.

Et le contexte dans lequel évoluent ces organisations a aussi, lui, beaucoup changé. Pensons par exemple au fait qu'il y a un ralentissement de la croissance démographique; pensons à la concentration de plus en plus grande de la population dans des centres urbains; pensons donc aux enjeux de vitalité des communautés rurales; pensons au vieillissement de la population, bref, des changements qui font en sorte que les municipalités doivent développer des solidarités locales extrêmement fortes et doivent relever le défi d'une très grande coordination des services pour mieux desservir les concitoyens qui vivent des réalités fort différentes que ce que nous avons pu vivre il y a plusieurs décennies. On ne peut donc...

On ne peut plus maintenant se permettre de dédoubler des services, de sous-utiliser des équipements qui sont disponibles dans nos communautés. Nous ne pouvons plus se permettre de ne pas coordonner impeccablement nos ressources. Nous ne pouvons plus tolérer des disparités fiscales. Et s'ajoute à ce paysage cette grande, grande nouvelle réalité de la mondialisation où,

nous le savons, de plus en plus, les réussites des villes, sur le plan local mais sur le plan international également, passent par des pôles urbains forts. Et je dirais même que le développement du Québec passe par des municipalités fortes. C'est ça, notre défi pour l'avenir. Le développement, il se fait... le développement économique, le développement social, le développement culturel, il se fait sur une base locale, et, pour pouvoir se développer dans le Québec en entier, il nous faut des municipalités fortes. On ne peut donc plus céder à la concurrence stérile entre des municipalités qui sont voisines.

M. le Président, il aurait été formidable aujourd'hui, à l'occasion de cette Semaine des municipalités, de se réjouir et de célébrer les progrès que nous avons faits ces derniers mois et ces dernières années. Il aurait été formidable de se réjouir du fait que, par exemple — et les exemples, ils pourraient être nombreux — la ville de Montréal, il y a quelques semaines, a réussi... Parce qu'elle était mieux organisée, parce qu'elle avait une plus grande assiette fiscale, parce qu'elle avait une administration coordonnée sur l'ensemble de son territoire, la ville de Montréal a pu obtenir et refinancer sa dette actuarielle à un taux d'intérêt extrêmement avantageux qui a provoqué 250 millions d'économie pour les prochaines années.

Nous aurions pu faire une longue liste de succès, de progrès dans l'organisation de nos municipalités. Mais, malheureusement, cette Semaine des municipalités, elle est assombrie, puisque, on le sait, le gouvernement du Parti libéral a pris un engagement, un engagement à l'effet de défaire ce qui a été fait courageusement par des hommes et des femmes qui sont élus dans chacune de ces municipalités. Le gouvernement du Parti libéral fait en sorte actuellement que nos villes du Québec, que ce soient des grandes villes: Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, que ce soient des villes dans des régions qui ont un rôle stratégique extrêmement important pour la région entière, nous... le gouvernement du Parti libéral fait en sorte que ces villes ne sont pas tournées vers l'avenir mais vers le passé. Et, pendant ce temps, d'autres villes qui ont aussi vécu des changements structurels importants en territoires canadien ou américain ont les yeux devant, se sont tournées vers l'avenir et non vers le passé.

Comment se fait-il qu'au Québec nos villes ne puissent pas diriger toutes leurs énergies vers leur développement? Est-ce que Toronto est obligée de court-circuiter des intentions vraiment inadéquates de la part de son propre gouvernement? Non. Toronto est concentrée sur le succès, sur ses projets de développement. Alors, malheureusement, cette Semaine des municipalités, elle est assombrie. Une ombre est au tableau, puisque le gouvernement actuel, avec son engagement vraiment contre-productif, met en péril le succès de nos nouvelles villes.

Mais je terminerai tout de même en disant, M. le Président, que cette Semaine des municipalités, malgré cette période de trouble, triste somme toute, puisqu'on essaie de déconstruire, de défaire... On n'est pas dans l'avenir, on est dans le passé. Malgré cela, je voudrais quand même terminer en rendant hommage au fait qu'il y a des dizaines et dizaines d'hommes et de femmes, des élus municipaux, des conseillers, des conseillères, des maires et des mairesses qui, depuis plusieurs mois, malgré le contexte d'incertitude, se sont retroussés les manches et ont décidé de faire le maximum pour que ces nouvelles villes fonctionnent, pour que les services aux citoyens soient adéquats. Ils l'ont fait dans l'enthousiasme. Et c'est fascinant de savoir que, partout au Québec, ces hommes et ces femmes, ces élus font part d'une rigueur et d'une fougue formidables pour mieux desservir leurs concitoyens.

● *(11 h 40)* ●

Je crois que nous devons profiter de cette occasion pour leur signifier notre admiration, puisque, dans un contexte d'adversité, ils réussissent à faire des choses extraordinaires, faisant en sorte que les municipalités contribuent véritablement au développement de l'ensemble du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, Mme la députée de Bourget. À ce moment-ci, je reconnais le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, le député de Châteauguay.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Merci, M. le Président. Je tiens à saluer... C'est la première fois que je vous salue dans votre nouvelle fonction, et je suis très heureux de compter sur votre professionnalisme et votre expérience pour diriger ces travaux.

À mon tour de dire quelques mots à l'égard de cette motion, en cette Semaine de la municipalité qui a débuté le 1er juin et qui va se terminer le 7 juin prochain. Je tiens à féliciter d'ailleurs les 18 lauréats et lauréates, citoyens et citoyennes, employés municipaux et organismes et représentants des organismes communautaires, à qui j'ai eu l'honneur et le privilège, hier, de remettre le prix du Mérite municipal.

Pour la 13e année, le Mérite municipal a rendu hommage à des individus et à des organismes qui oeuvrent de façon exemplaire au service de leur communauté. Ce sont donc 18 citoyens et citoyennes, employés municipaux et représentants d'organismes à but non lucratif de 10 des 17 régions administratives du Québec qui ont été honorés, hier, à l'Assemblée nationale. Leurs réalisations ont été reconnues par leurs municipalités et présentées par celles-ci au jury indépendant, lequel a procédé à une sélection des candidatures méritantes. Et je tiens ici à remercier les membres de ce jury pour le temps qu'ils ont consacré à cette opération.

Au-delà de l'objet que constitue le trophée, le Mérite municipal, M. le Président, est une reconnaissance publique de l'engagement de ces lauréats et de ces lauréates dans des actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie et le mieux-être des citoyens et des citoyennes du Québec, soutenant ainsi bénévolement les efforts que déploient les municipalités pour offrir des services de premier ordre. Les prix du Mérite municipal sont décernés une fois l'an depuis 1990. Cette année, 14 municipalités et deux arrondissements ont vu une ou plusieurs de leurs candidatures retenues par le jury.

Cette Semaine a donc été l'occasion de signaler tout particulièrement l'importance du dévouement et de l'implication dans sa communauté. Bien entendu, un tel dévouement nécessite un attachement à sa communauté,

et c'est aussi à quoi le Mérite municipal rend hommage et encourage. Attachement, appartenance, se reconnaître, se retrouver, faire partie de la communauté, adhérer à la communauté, tout le sens de la vie communautaire est un sens d'adhésion volontaire. Il n'y aura pas, il n'y a pas eu, il ne peut pas y avoir d'appartenance forcée, d'adhésion dirigée et contrôlée même si parfois, pour un gouvernement — ça a été le cas du gouvernement précédent — ça peut sembler un raccourci intéressant. On se questionne encore parfois sur les motifs qui les ont amenés à choisir ce raccourci qui a constitué tout un détour pour la vie communautaire municipale.

La semaine du Mérite municipal est une belle occasion pour se rappeler que nous devons compter sur la participation de chaque citoyen. Les villes, les dirigeants municipaux qui sont élus et qui oeuvrent, qui font des opérations avec les taxes que les gens paient font de belles choses, mais ils ont besoin de l'implication bénévole aussi des citoyens qui doivent faire leur ville à leur image. Cette Semaine nous rappelle que nous avons une belle occasion. Le 14 avril dernier, la population du Québec a souhaité qu'on revienne à une philosophie où la communauté appartient aux membres de la communauté, où il y a une concordance entre l'appartenance communautaire et l'autorité de la communauté pour qu'il y ait à l'avenir d'autres semaines du Mérite municipal, pour qu'il y ait à l'avenir d'autres citoyens qui se reconnaissent et qui veulent s'investir pour l'ensemble de leurs concitoyens dans leur communauté.

Ne mettons pas d'entraves à la capacité, à la volonté des citoyens de s'impliquer, de participer, de rendre la vie meilleure pour leurs concitoyens. Levons toutes les barrières, donnons-leur leur communauté à leur image, et nous aurons non seulement des communautés meilleures, nous aurons non seulement des services meilleurs pour les citoyens, mais nous aurons, M. le Président, un Québec meilleur. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le ministre des Affaires municipales. Maintenant, je cède la parole au député de Beauce-Nord, sur la même motion.

M. Janvier Grondin

M. Grondin: Bonjour. Félicitations, M. le Président, M. le ministre des Affaires municipales. Alors, la Semaine de la municipalité. M. le Président, il me fait plaisir d'intervenir aujourd'hui sur cette motion, ayant été moi-même maire d'une municipalité. La Semaine de la municipalité qui se déroule est une occasion toute spéciale pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises. Il s'agit d'un moment privilégié pour s'arrêter et souligner l'apport important des municipalités dans notre vie collective.

Sous le thème *La municipalité à votre portée*, 15e édition... nous rappelle que les municipalités sont là d'abord et avant tout pour les citoyens et les citoyennes. Elles sont un lieu de croissance et d'épanouissement. Elles font partie de notre quotidien. Ce sont les citoyens et les citoyennes qui les façonnent et qui les font subsister. Il n'est d'ailleurs pas inhabituel d'entendre une personne dire qu'elle est fière de venir d'un tel village, d'une telle municipalité, parce que l'on s'identifie beaucoup à notre milieu.

D'autre part, j'aimerais profiter de cette occasion pour féliciter, au nom de ma formation politique, les 18 lauréats et lauréates qui hier ont reçu un prix du Mérite municipal. Il est important de souligner que ces citoyens, employés municipaux et organismes communautaires ont été reconnus lors de cette cérémonie pour leur contribution exceptionnelle au mieux-être de leur collectivité par la mise en place de leurs projets. Alors, je voudrais en profiter aussi pour... tous les autres maires, conseillers municipaux, employés municipaux de la province, parce qu'on sait que, dans les grandes villes, souvent il y a beaucoup d'employés, ils ont des personnes pour les aider, mais en campagne, en région, souvent c'est du bénévolat plus qu'autrement, et je veux profiter de cette occasion pour féliciter tous ces gens-là de s'impliquer pour le mieux-être de leur population. Merci beaucoup.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député de Beauce-Nord. Le débat étant terminé, est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Gendron): Toujours aux motions sans préavis, une autre motion, M. le député de Johnson.

Souligner le départ à la retraite de M. Patrick Roy, joueur de la Ligue nationale de hockey

M. Boucher: Merci, M. le Président. M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne, en ce 6 juin 2003, le départ à la retraite de Patrick Roy qui a eu lieu le 28 mai dernier.»

Le Vice-Président (M. Gendron): Y a-t-il consentement? Merci, il y a consentement. Alors, allez, M. le député de Johnson.

M. Claude Boucher

M. Boucher: Merci, M. le Président. Je sais, M. le Président, vous qui êtes un amateur et un connaisseur chevronné du sport au Québec et particulièrement du hockey, que vous appréciez cette motion, n'est-ce pas, même si vous n'avez pas le droit de vous prononcer.

À titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de sport et loisir, j'estime important de souligner le retrait de la vie politique... de la vie sportive, excusez — quel lapsus; on m'a dit qu'il a déjà désiré faire de la politique d'ailleurs — d'un de nos grands athlètes québécois. Mais c'est davantage pour parler de sa contribution que de son retrait que je demande à l'Assemblée nationale d'accepter cette motion.

En effet, Patrick Roy est un des grands héros du hockey moderne. Ma génération a bien connu évidemment les Maurice Richard, Jean Béliveau, Bernard Geoffrion et certains gardiens de but, dont Jacques Plante qui avait inventé le masque pour protéger les gardiens. Mais c'est particulièrement, c'est particulièrement les joueurs offensifs et défensifs qui avaient eu... qui étaient estimés par les Québécois que les gardiens de but, et c'est avec l'arrivée de Patrick Roy, qui a modifié sensiblement le style des gardiens de but au Québec, que les Québécois se sont mis à chérir, si vous voulez, les gardiens de but. D'ailleurs, aujourd'hui, nous en connaissons plusieurs, des gardiens de but, qui, dans la lignée de Patrick Roy, font leur marque. Je pense à Brodeur, Lalime et Giguère, hier, qu'on a vu, qui n'a pas connu une très bonne partie hier soir, mais quand même qui est un excellent gardien de but.

● *(11 h 50)* ●

Patrick Roy a certaines caractéristiques qui sont exceptionnelles. Il a d'abord commencé sa carrière à Sainte-Foy dans le AA et puis a joué à Granby où, me dit-on... il jouait à Granby dans les années 1985, 1986, et on m'a dit qu'il était considéré non pas comme un joueur pourri, puisqu'il avait déjà du talent, mais il avait une équipe pourrie. Il lui est arrivé de se faire marquer 15 à 20 buts par joute. Alors, il était vraiment découragé, me dit-on. Et sa mère lui avait dit: Tu dois continuer, tu as du talent, il faut que tu réussisses.

Alors, Patrick Roy finalement, après avoir joué avec les Bisons de Granby qui avaient été éliminés, a commencé à jouer dans la même année pour Fredericton, un club école des Nordiques et des Canucks de Vancouver. Et, grâce à lui, et je ne rapporterai pas tous les épisodes qui l'ont conduit à remettre ce club sur les rails, mais, grâce à lui, le club de Fredericton avait gagné la coupe cette année-là. Et, par la suite, il est entré dans l'organisation du Canadien, comme vous le savez. Il a réalisé des prouesses, et c'est comme ça que je l'ai connu davantage. Il a réalisé des prouesses dans la région de Sherbrooke. Il a joué pour les Canadiens de Sherbrooke, de la Ligue américaine. Puis, finalement, il a, comme vous le savez, accédé à la Ligue nationale où il est devenu le gardien numéro un des Canadiens. C'est ainsi qu'il a participé à 551 victoires et à la victoire de quatre coupes Stanley, C'est ainsi aussi qu'il a accédé au titre d'un des plus grands gardiens de la Ligue nationale de hockey.

Sa popularité a donc bouleversé toute une génération de jeunes hockeyeurs au Québec. Avant lui, je le disais tout à l'heure, Maurice Richard ou Guy Lafleur avaient été l'inspiration des jeunes Québécois. Mais, après 1986, les meilleurs joueurs, jeunes joueurs se sont mis à viser une carrière comme gardiens. Tous les membres gardiens de la filière canadienne qui brillent présentement dans la Ligue nationale ont grandi en surveillant les exploits de Patrick Roy.

Ces exploits remarquables et ces succès sans nombre continueront pendant de nombreuses années d'inspirer les jeunes athlètes en mal de faire leur marque dans le sport professionnel. Et, à ces jeunes athlètes, je leur rappellerai d'ailleurs que Patrick Roy a inventé le style papillon, qui est le style libre qui a été adopté par plusieurs gardiens de but de la Ligue nationale et qui a permis d'atteindre des niveaux de performance exceptionnels.

Patrick Roy avait une capacité de concentration exceptionnelle — je souhaite d'ailleurs au nouveau gouvernement de l'imiter sur ça — une capacité de concentration qui faisait en sorte d'ailleurs que trois heures non pas avant la période de questions, mais trois heures avant de garder une joute, il ne parlait à personne. Il se concentrait dans son bureau avec son équipe. Et son équipe, c'étaient ses deux poteaux, hein? Il parlait d'ailleurs à ses poteaux. Alors, je souhaite que le gouvernement adopte cette attitude pour les quatre prochaines années, ça lui servira sans doute.

J'aimerais rappeler d'ailleurs que l'Assemblée nationale a toujours encouragé les jeunes Québécois et les jeunes Québécoises à poursuivre leurs rêves, car, on le voit, ils peuvent les mener très loin. Nous savons d'ailleurs que l'équipe canadienne de ski alpin est composée en majorité de jeunes Québécoises dont ma célèbre nièce Sarah-Maude Boucher, et Mélanie Turgeon, et d'autres. Alors, j'espère que nous allons continuer d'appuyer les athlètes avec le budget qu'on nous promet la semaine prochaine. Je vois le ministre responsable des Sports qui m'approuve en me disant que, oui, nous allons continuer, et qui est tout sourire. J'espère que nous allons le faire. Je vous rappelle que c'est important que les députés de l'Assemblée nationale encouragent les jeunes Québécois.

Personnellement, depuis cinq ans, et ce sera la cinquième édition — et j'invite d'ailleurs le ministre responsable des Sports à venir à ce tournoi — j'organise un tournoi de golf qui s'appelle, en toute humilité, Pro-Jeunesse Claude Boucher et qui a réuni 230 golfeurs l'année passée et qui a permis de remettre à des jeunes des bourses, à des jeunes qui ont des projets d'excellence des bourses pour 18 000 $. Alors, M. le ministre, je vous invite d'ailleurs, parce que j'invite des députés de l'opposition. Évidemment, c'est apolitique, vous le savez, ce tournoi.

Alors, voilà. Je pense que nous devons continuer à appuyer nos jeunes. J'ai la conviction que le gouvernement le fera. Et j'aimerais rappeler d'ailleurs à cette Assemblée nationale que nous avons une équipe, ici, à l'Assemblée nationale, de hockey, une équipe qui est composée des membres de l'aile parlementaire. Oui, David... le député plutôt de... enfin, d'Argenteuil, en fait partie; c'est un de nos meilleurs joueurs. Nous avons une équipe ici qui regroupe des parlementaires des deux côtés de la Chambre, des journalistes, et qui est évidemment bien dirigée par le député d'Ungava, qui est un des promoteurs de cette équipe et qui... J'invite d'ailleurs le député d'Ungava à inviter Patrick Roy à venir supporter cette équipe. Avec ce grand gardien qui a pris sa retraite, nous pourrions vaincre les parlementaires de l'Ontario facilement, comme ceux du Nouveau-Brunswick, et même du Parlement fédéral et aussi continuer à parcourir le Québec pour aider les causes des jeunes. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député de Johnson. Toujours sur la même motion, M. le ministre des Affaires municipales.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Merci, M. le Président. C'est un plaisir pour moi de me joindre à la motion de mon

collègue qui a inséré un commanditaire dans ses propos sur la motion aujourd'hui. Parlons d'abord, oui, de Patrick Roy. Je pense bien qu'on peut dire qu'il... j'ai de la misère à dire qu'il «a été», je pense qu'il est encore probablement le meilleur gardien de but au monde. Et, lorsqu'on regarde sa fiche, M. le Président, on a des statistiques qui sont assez parlantes. En saisons régulières, c'est lui qui a le record du nombre de victoires dans la Ligue nationale de hockey: 551 victoires contre 315 défaites. En fait, il y a eu 13 saisons de 30 victoires, ce qui en fait un autre record de la Ligue nationale de hockey. En séries éliminatoires, et ça, c'est peut-être encore plus important, parce que c'est là où ça se passe vraiment, c'est là que tu es dans le «crunch», comme on dit, et il a à cet égard 151 victoires contre 94 défaites, le record de la Ligue nationale aussi pour le nombre de victoires durant les séries éliminatoires. Et, en termes de blanchissage, un autre record: 23 blanchissages en séries éliminatoires. Ça, ce n'est pas peu dire et je pense que la motion de notre collègue est tout à fait appropriée quand on regarde ce que ce grand Québécois a fait, qu'il démontre à l'ensemble certainement de l'Amérique du Nord tout au moins, et on peut penser même aussi à l'extérieur. Quatre coupes Stanley, trois Connie Smythe, trois trophées Vézina. Il est clair qu'il a à son bilan une feuille de route exemplaire, extraordinaire.

J'ai eu l'occasion, il y a un an à peu près — je n'oserais pas dire, mais c'était à peu près la même période — j'ai eu l'occasion d'intervenir sur une motion qui saluait les athlètes canadiens dans la foulée des Jeux olympiques et je me suis levé surtout pour saluer une compatriote de mon comté, Kim St-Pierre, qui, elle, M. le Président, est la meilleure gardienne de but au monde. Je suis donc content aujourd'hui de participer à cette motion sur le meilleur gardien de but au monde qui a — il est plus avancé en âge que Kim St-Pierre — qui a inspiré Kim St-Pierre qui, elle-même à son tour, inspire les jeunes, hommes, femmes, à participer au hockey mais à participer à d'autres sports.

J'étais sur le mont Royal samedi dernier pour voir Geneviève Jeanson qui gagnait, qui roulait avec tous les autres, et qui donne, elle aussi, un message, un message qui est important dans notre société d'aujourd'hui, message où il faut bouger. Il faut qu'on se mette en forme. Il faut qu'on prenne un recul avec ce qui est une tendance — pas québécoise ni même canadienne — nord-américaine, si ce n'est encore plus large, où la sédentarité a pris sa place, où l'obésité est en progression importante, surtout chez les jeunes, et qui nous annonce des années difficiles en termes de santé, parce qu'il va falloir traiter les problèmes qui découlent de cette sédentarité.

● *(12 heures)* ●

C'est pourquoi je suis heureux de la motion et c'est pourquoi je suis heureux de dire que nous avons besoin de ces modèles, pour la jeunesse et certainement même pour les autres qui doivent réapprendre parfois, parce qu'on oublie ça dans la vie de tous les jours avec l'activité qu'on a, réapprendre qu'on doit, nous aussi, nous activer pour être en forme, pour être plus heureux. Des fois, on ne s'en rend pas compte, mais il faut trouver du temps pour développer notre bonheur. Et il faut donc, M. le Président, suivre l'exemple de ces modèles. Patrick Roy a eu l'avantage d'une couverture médiatique importante, parce que le hockey professionnel est suivi abondamment, et ça nous a permis de voir par lui les avantages de participer à des sports et à des activités physiques. D'autres, dans le sport amateur, ont une couverture un peu moins évidente. C'est pourquoi d'ailleurs, hier, j'écrivais à la ministre Sheila Copps pour lui indiquer qu'il serait opportun que, avec la Société Radio-Canada, on réévalue la décision qui avait été prise de retirer le bulletin de nouvelles sportives, parce qu'on doit suivre une tendance contraire. Je n'ai rien contre le fait que Radio-Canada revoie la façon dont il fait son bulletin de nouvelles s'ils veulent le revoir, s'ils trouvent qu'il y a des améliorations à y apporter pour attirer encore mieux les gens. Parfait. Même, je suis même tout à fait favorable à ça. Mais, dans la période où nous sommes, où nous cherchons tous par tous les moyens — tous les gouvernements confondus, du niveau municipal au niveau fédéral — nous cherchons tous des moyens pour rendre notre population encore plus active, pour qu'elle bouge encore plus, il n'y a pas beaucoup d'autres méthodes que de leur dire, que de leur donner des modèles pour y arriver.

Sur cette motion sur Patrick Roy, je veux intervenir pour lui dire merci de nous avoir servi de modèle sportif devant les buts et, par lui, à tous les autres qui font aussi du sport d'excellence, qui démontrent aux autres qu'il y a de la place pour eux là-dedans, de la place pour l'activité physique, et ainsi nous aurons une société où les citoyens seront plus en forme et certainement plus heureux. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, le débat est terminé sur cette motion.

Mise aux voix

Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci. Nous revenons à nos travaux du jour. Alors, je vous avise que les commissions parlementaires... Je pense... Est-ce que ça a été fait? Est-ce qu'on l'a fait?

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): C'est ça.

Une voix: ...

Avis touchant les travaux des commissions

Le Vice-Président (M. Gendron): Tout à fait. Alors, je vous avise que les commissions parlementaires se réuniront aujourd'hui, vendredi, le 6 juin 2003, à compter de 15 heures. Ces séances ont pour but de procéder à l'élection des présidents et des vice-présidents desdites commissions dans l'ordre suivant — c'est peut-être ça qu'il est important de retenir: à la salle Louis-Joseph-Papineau, ce sera d'abord la commission des institutions, par la suite la commission des affaires sociales, la commission de l'éducation, la commission

de la culture et la commission de l'économie et du travail, toujours à la salle Papineau.

À la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, la première commission sera les finances publiques; la seconde, l'administration publique; la troisième, l'agriculture, les pêcheries et l'alimentation; la quatrième commission, l'aménagement du territoire; et, enfin, la dernière sera la commission des transports et de l'environnement. À titre d'information.

Alors, la période des affaires courantes est terminée.

Nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

M. Boisclair: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Oui, excusez-moi, M. le leader de l'opposition.

M. Boisclair: ...renseignements sur... Il y a une période qui s'appelle renseignements...

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Le Vice-Président (M. Gendron): Oui, vous avez tout à fait raison, tout à fait raison. Alors, renseignements sur les travaux de cette Chambre. Alors, M. le leader de l'opposition.

Question de règlement concernant l'interprétation de l'article 282 du règlement portant sur l'étude des crédits

M. André Boisclair

M. Boisclair: M. le Président, à ce moment-ci, j'ai une question de haute importance à vous soumettre. C'est une question qui a été rarement débattue dans notre Assemblée, et je voudrais, compte tenu de ce que nous savons des intentions du gouvernement de convoquer une assemblée au mois de juillet, particulièrement pour faire l'étude d'un projet de loi sur les crédits, compte tenu aussi du fait que des commissions siégeront, comme le souhaite le leader du gouvernement... Je ne dis pas que c'est tous les députés du Parti libéral qui le souhaitent, plusieurs viennent nous voir, nous disent qu'ils ne souhaitent pas siéger au mois de juillet, mais... Plusieurs nous disent qu'ils ne veulent pas siéger au mois de juillet. Donc, vous savez comme moi, M. le Président, qu'il est fort possible que nous étudiions des crédits au début juillet.

La question que je veux soulever, et c'est une question d'indication — je comprends, M. le Président, que vous ne pouvez pas en ce moment préjuger des gestes que posera le gouvernement, mais c'est de commune réputation — la question est de savoir, si nous siégeons en commission parlementaire pour l'étude des crédits, est-ce que, oui ou non, il y aura une période de questions au mois de juillet.

Je vous explique cette question en termes simples, mais, si je prends un langage plus juridique, il y a aussi une question qui se pose. La question de fond qui se pose, M. le Président, dans l'interprétation de nos règles, est la suivante: Est-ce que l'article 19 du règlement de l'Assemblée nationale, qui prévoit le calendrier parlementaire... Est-ce que ces dispositions doivent l'emporter sur d'autres dispositions de notre règlement, et en particulier l'article 282 du règlement de l'Assemblée nationale, et je cite cet article, M. le Président: «Les commissions étudient les crédits budgétaires dans le domaine de leur compétence. Cette étude débute au plus tôt quinze jours après leur dépôt à l'Assemblée. Elle dure dix séances consécutives du lundi au vendredi, aux heures où peuvent siéger les commissions. Durant cette période, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, aux heures prévues du mardi au jeudi.»

La question est donc de savoir, pour la suite des choses, qu'est-ce qui, dans l'interprétation de nos règles, va prévaloir? Les dispositions particulières qui sont prévues à l'article 282, qui nous amèneraient à croire qu'il doit y avoir une période de questions pendant le mois de juillet si nous siégeons en commission pour étudier les crédits parlementaires, ou si plutôt la règle générale, prévue à l'article 19, va prévaloir.

C'est la question de fond, M. le Président, que je soulève. Je voudrais l'argumenter, si vous me le permettez, M. le Président, et je vous présenterais trois arguments et un contre-argument pour vous indiquer que les dispositions particulières doivent prévaloir. Le premier, M. le Président, est assez simple. L'article 282, que je vous ai lu tout à l'heure, doit se lire dans son entier, et donc on ne peut pas segmenter les alinéas de cet article. Il faut le lire dans son ensemble, et les alinéas doivent s'interpréter les uns par rapport aux autres. Il s'agit là d'une base simple d'interprétation législative. Or, c'est ce deuxième alinéa de l'article 282 qui définit ce qu'est une période dévolue à l'étude des crédits. Le troisième alinéa indique, lui, que durant cette période il y a période de questions, mais uniquement aux heures prévues du mardi au jeudi. Cela était nécessaire, puisque les commissions doivent siéger du lundi au vendredi.

Alors, l'article 181 de notre règlement prévoit que la Loi d'interprétation — vous connaissez cette Loi d'interprétation, M. le Président, vous la connaissez - que cette loi s'applique à notre...

Le Vice-Président (M. Gendron): ...

M. Boisclair: Voilà! Cette Loi d'interprétation, vous le savez, s'applique à notre règlement. Et que dit l'article 41 de cette Loi d'interprétation? Je cite: «Toute disposition d'une loi est réputée avoir pour objet de reconnaître des droits, d'imposer des obligations ou de favoriser l'exercice des droits, ou encore de remédier à quelque abus ou de procurer quelque avantage.»

Or, interpréter l'article 282, comme semble le suggérer dans l'immédiat le leader du gouvernement, constituerait un déni fondamental des droits de l'opposition. Vous comprenez ce que signifie la période de questions à l'Assemblée nationale. C'est une occasion, pour l'ensemble des députés, de poser des questions mais d'exiger que les membres de l'Exécutif rendent des comptes sur leur gouverne. C'est une occasion aussi, pour l'ensemble des parlementaires, de savoir exactement de quelle façon les deniers publics sont utilisés et dépensés par les membres du gouvernement. La période de questions, c'est un moment fort de notre vie parlementaire. Ce n'est pas quelque chose que nous devons traiter à la légère.

Or, l'adoption des crédits est aussi un moment qui est fondamental dans cette vie parlementaire, et je dirais même qu'il s'agit là d'un des plus grands acquis du parlementarisme, la capacité que nous avons, nous, dans cette Assemblée, d'étudier les crédits qui sont proposés par les membres du Conseil exécutif. Ces choses, M. le Président, on ne peut les traiter à la légère.

Je vous amène aussi un deuxième argument. Le deuxième argument est le suivant. L'article 51 de la Loi d'interprétation prescrit la chose suivante, et je cite: «Chaque fois qu'il est prescrit qu'une chose sera faite ou doit être faite, l'obligation de l'accomplir est absolue; mais s'il est dit qu'une chose "pourra" ou "peut" être faite, il est facultatif de l'accomplir ou non.»

Je vous relis le troisième alinéa de 282: «Durant cette période, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, aux heures prévues du mardi au jeudi.»

● *(12 h 10)* ●

D'ailleurs, M. le Président, il est très intéressant de lire la version anglaise de notre règlement. Et je vous présente l'équivalent anglais du troisième alinéa de l'article 282, tel que je l'ai trouvé dans une version de 1984 de notre règlement. Je comprends que vous êtes familier avec la langue de Shakespeare, M. le Président, et je vous lis cet article: «While the estimates are being considered in committee, the Assembly shall contract only routine business at the normal hours, from Tuesday to Thursday.» Cela correspond à la version actuelle du règlement en français.

Mais, voilà, voilà, M. le Président, la version anglaise du même alinéa, mais prise dans un règlement de 1998, est fort différente et introduit une modification que j'évoquais précédemment. Écoutez bien cette modification, M. le Président, et je cite: «During this period, the Assembly may meet — peut se réunir — from Tuesday to Thursday, at the times appointed for this purpose, but it shall take only the Routine Proceedings.»

Si on fait cette modification pour introduire un «peut» — entre guillemets le mot «peut» — c'est qu'on doit légitimement induire que le texte de 1984, qui correspond au texte français actuel, était impératif. Si on introduit cette nuance du «peut», c'est que l'autre, bien sûr, par définition avait une portée impérative.

En 1984, on prévoyait aussi que l'Assemblée ajournait ses travaux le 23 juin, et, pourtant, on a malgré tout procédé à cette modification qui n'en est pas une de forme mais bien une de fond. On le voit bien d'ailleurs à la lecture des deux textes.

Donc, telle est la situation. Nous sommes face à une version française qui est impérative et qui n'a pas été modifiée et une version anglaise qui est, elle, facultative et qui, si je la traduisais, se lirait comme suit: «Durant cette période, l'Assemblée peut se réunir du mardi au jeudi, aux heures prévues à cet effet, mais elle ne procède qu'à la période des affaires courantes.»

Ce qui nous ramène à l'article 40 de la Loi d'interprétation — et je cite... Vous m'écoutez, M. le Président?

Une voix: ...

M. Boisclair: M. le Président, on vient de dire, là-bas, là: «C'est votre homme qui est là.»

M. le Président, n'êtes-vous pas l'homme et le président de l'ensemble des députés de l'Assemblée nationale?

M. Dupuis: Je pense que les parlementaires de ce côté-ci écoutaient les représentations du leader parlementaire de l'opposition avec sérénité et avec calme. C'est le leader parlementaire lui-même qui s'est tiré dans le pied en ayant l'air de reprocher au président de prendre des conseils des gens de la table qui sont ici en toute espèce d'objectivité, en toute espèce de neutralité, pour aider la vice-présidence à prendre des décisions éclairées.

Or, malheureusement, le leader parlementaire de l'opposition s'est tiré dans le pied une autre fois, je le déplore. Continuez votre argumentation, qu'on l'écoute avec attention.

Le Vice-Président (M. Gendron): Un instant, s'il vous plaît! Un instant! Je voudrais quand même indiquer à ce moment-ci que j'ai toutes sortes de règles qui me gouvernent, et, à ce que je sache, pour le bénéfice des parlementaires et de ceux qui nous écoutent, là, nous sommes aux renseignements sur les travaux de la Chambre.

J'aurais pu... très bien pu me lever dès le début puis dire que, selon moi, la demande de renseignements doit porter sur des affaires inscrites au feuilleton, juste pour prouver que j'écoute ce qui se passe. Et, à ma connaissance, ce n'est pas au feuilleton, ce qu'on débat là. Mais je sais que les questions que vous soulevez, compte tenu qu'elles portent sur quelque chose de majeur dans le régime parlementaire, qui va être le discours du budget et l'étude des crédits, immanquablement les deux leaders des deux formations politiques auraient voulu, ce que j'appelle, éclairer la présidence de vos sages conseils.

Alors, j'écoutais attentivement. J'en profite cependant pour vous dire qu'il est certain que la présidence va prendre en délibéré vos remarquables suggestions d'analyse sur cette question-là qui est importante, et, en conséquence, ce serait préférable aujourd'hui de faire quelque chose de plus serré, de plus concis pour être en mesure de partir avec ça. Et, si la présidence ne se sent pas suffisamment éclairée, vous êtes parfaitement au courant qu'elle peut revenir à tous les jours et souhaiter que vous l'éclairiez davantage. C'est votre responsabilité de nous donner le maximum de bagage, d'informations afin que nous soyons parfaitement éclairés avant de prendre une décision. Mais, aujourd'hui, c'est évident que mon souhait et mon attention va être davantage concentrée si vous êtes plus résumés de part et d'autre.

M. Boisclair: Je pense que c'est davantage le nombre des arguments que la longueur que je prends à définir chacun d'entre eux qui vous impressionne, M. le Président. C'est ce que je note de vos propos. Je vous ai dit que j'avais trois arguments. J'en ai à ce jour défilé...

Le Vice-Président (M. Gendron): Un et trois quarts.

M. Boisclair: Deux. Deux, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Mais non, on était sur le deuxième. On était sur le deuxième, puis il n'est pas terminé.

M. Boisclair: Deux, et j'ai un contre-argument, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Voilà!

M. Boisclair: Et je reviens donc à cette contradiction entre les textes français et les textes anglais. C'est là le troisième argument. Que dit la Loi d'interprétation? Et je suis convaincu que tous les juristes ici, dans cette Assemblée, vont appuyer cet argument. Les lois doivent s'interpréter, en cas de doute, de manière à ne pas restreindre le statut du français. Vous comprenez donc, M. le Président, que, si vous deviez statuer qu'une période de questions n'est pas nécessaire, vous restreindriez le statut de la version française du texte, qui, elle, est une version impérative. Ce que je suis convaincu que vous ne voudriez pas faire. De plus, à mon avis, M. le Président, vous brimeriez les droits des parlementaires, ce qui, on l'a vu, est aussi contraire à la Loi d'interprétation.

Il y a aussi, M. le Président, un contre-argument. Si, pour une raison ou une autre, vous voyiez les choses d'un angle complètement différent, bien, il y a un autre raisonnement, M. le Président, que... un raisonnement important, un raisonnement aussi qui s'impose, malgré des arguments que je vous ai présentés, si vous arriviez à conclure que 19 du règlement de l'Assemblée nationale doit l'emporter sur des règles particulières. Et, si vous arriviez à conclure ça, ça cause à l'Assemblée des problèmes encore plus sérieux.

En effet, M. le Président, selon l'article 282, et en particulier son troisième alinéa, il est clair que l'Assemblée ne peut procéder à l'extérieur d'un calendrier régulier à l'étude des crédits budgétaires. Nous devrions, a contrario, en arriver à cette conclusion. Une telle interprétation, M. le Président, serait également pleine de sens, compte tenu de l'importance de l'étude des crédits dans la tradition parlementaire. Comme je le disais d'entrée de jeu, nous sommes donc au coeur du rôle des parlementaires et des traditions séculaires.

Bref, M. le Président, pour essayer de vous résumer ça de façon simple, vous êtes devant un vrai dilemme. Deux choses l'une, ou il y a une période de questions ou le gouvernement ne peut pas faire des crédits en dehors des séances régulières de l'Assemblée nationale. Belle question que vous devez trancher. Et, à mon avis, M. le Président, je ne vois aucune autre interprétation possible que... l'article 282 qui doit l'emporter sur les dispositions de 19. C'est d'ailleurs inspiré de cette même vision des choses que l'actuel président, alors vice-président, M. Bissonnet, rendait une décision le 16 mai 2001, c'est la décision 288-1, que je porte à votre attention.

En somme, M. le Président, ou le gouvernement doit adopter ses crédits dans le calendrier régulier ou, si on n'est pas dans le calendrier régulier, il doit y avoir une période de questions. J'ajouterais même, M. le Président, que ce serait une très bonne chose que... Si on a à faire des crédits au mois de juillet alors que les gens ont l'esprit aux vacances, alors que les journalistes ne sont plus ici pour suivre nos travaux, ce serait une très bonne chose au moins que nous, les parlementaires, au nom de celles et ceux qui ne pourront pas s'exprimer parce que absents, on puisse poser des questions à ce gouvernement qui, après quelques jours déjà, commence à prendre certains travers et préfère faire des choses derrière des portes closes plutôt que de façon bien transparente, devant toutes celles et ceux à qui ils doivent rendre des comptes, devant toutes celles et ceux qu'ils doivent avant toute chose bien servir.

● *(12 h 20)* ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je suis presque assuré que le leader du gouvernement veut également contribuer à l'éclairage requis de la présidence.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: Oui, de façon beaucoup plus brève que ne l'a fait le leader parlementaire de l'opposition, M. le Président. D'abord, je commencerai en disant que les quatre dernières phrases qu'il a prononcées étaient de l'argumentation politique et pas de l'argumentation réglementaire. Donc, je vais vous demander de ne pas en tenir compte.

Deuxièmement, M. le Président, l'article 147 de notre règlement est absolument clair sur la façon dont les commissions parlementaires sont convoquées, et je vous le lis: «La commission qui a reçu un mandat de l'Assemblée est convoquée par son président, sur avis du leader du gouvernement. L'avis, dont copie est adressée au président de l'Assemblée, indique l'objet, la date, l'heure et l'endroit de la réunion.» Et je vous confirme que le leader du gouvernement a l'intention de donner un tel mandat qui va contenir tous ces détails-là au moment dit et au moment opportun. L'article continue: «Si l'Assemblée tient séance, le leader du gouvernement convoque la commission au moment prévu de la période des affaires courantes.»

Vous savez parfaitement bien, M. le Président, que les commissions parlementaires, à la condition bien sûr qu'elles soient régulièrement convoquées, tel que le règlement en fait foi, peuvent siéger dans ce qu'on appelle la période intersessionnelle, c'est-à-dire dans la période pendant laquelle l'Assemblée ne siège pas, auquel cas, bien sûr, il n'y a pas de période des affaires courantes. S'il n'y a pas de période des affaires courantes, comme tout le monde le sait, le troisième paragraphe de l'article 282 ne s'applique pas. Alors, l'argumentation du leader parlementaire de l'opposition était intéressante d'un point de vue virtuel, d'un point de vue philosophique, mais ça n'a rien à voir avec le règlement qui doit gouverner.

Je termine en disant ceci. Il a invoqué l'article 41 de la Loi d'interprétation pour se justifier de réclamer qu'une période de questions se tienne au moment de l'étude en commission parlementaire. S'il avait raison et si tel était le cas, à toutes les fois où les commissions parlementaires siègent pendant la période intersessionnelle, c'est-à-dire, entre autres, pendant la période d'été, il faudrait conclure qu'on doit avoir une période de questions, ce qui n'est pas le cas, vous le savez très bien, nous le savons très bien, et, entre vous et moi, il le sait très bien lui-même.

Alors, dans les circonstances, il m'apparaît, M. le Président, que son argumentation, quoique intéressante,

très bien présentée, me donne à penser d'ailleurs qu'il aurait pu s'inscrire en droit et il aurait très certainement eu beaucoup de succès dans cette profession-là. Malheureusement, vous savez, il faut avoir plaidé devant les tribunaux pour savoir que, de temps en temps, on a des mauvaises causes, mais on les argumente très bien. Et, en général, le juge, au moment de rendre son verdict... Quand on a plaidé devant les tribunaux, on sait très bien que, lorsque le juge commence par «vous avez très bien plaidé», on sait très bien qu'en général le jugement va être contre nous. Alors, dans les circonstances, je pense que le leader de l'opposition a très bien plaidé; malheureusement, le règlement n'a rien à voir avec l'argumentation qu'il a soumise.

Le Vice-Président (M. Gendron): Un moment, M. le leader. Je veux juste vous indiquer et je souhaiterais, parce que je l'ai indiqué, la question est quand même importante, et il est certain que nous allons devoir prendre avis de vos avis et fouiller la jurisprudence de même que tout ce qui nous réglemente. Et je tiens à vous rappeler qu'il n'y a pas que le règlement qui nous réglemente, il y a d'autres dispositions. Donc, il faut prendre le temps de regarder ça. Mais je voudrais juste souhaiter qu'on ne soit pas très abusif dans la plaidoirie d'aujourd'hui, puisque, de toute façon, nous allons devoir la prendre en délibéré, cette question.

M. le leader de l'opposition officielle.

M. André Boisclair

M. Boisclair: Je vous assure, M. le Président, il n'est pas du tout de mon intention de m'en aller dans les mesures dilatoires. Mais j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les propos du leader du gouvernement. Vous avez entendu comme moi que l'essentiel de son argumentation repose sur l'article 147 de notre règlement. 147, c'est sur la convocation sur avis du leader du gouvernement, la façon de convoquer les commissions. Vous avez entendu le leader du gouvernement se lever puis plaider 147. Erreur! grossière erreur! M. le Président, puisque ce n'est pas 147 qui régit les convocations des commissions pendant l'étude des crédits, c'est 285. Puis là je ne veux pas interpréter vos hochements de tête, mais c'est 285, pas 147. Le leader est complètement dans le champ. 285, c'est le président qui convoque une réunion des leaders des groupes parlementaires pour préciser les modalités de l'étude des crédits: convocation, les grilles sont faites, les temps de parole dans l'ordre, et ainsi de suite. C'est 285. 147 n'a rien à voir dans l'étude des crédits.

Puis, s'il faut, M. le Président, dans *La procédure parlementaire*, 2e édition, page 330, je vous cite le texte suivant: «Quoi qu'il en soit, l'Assemblée a déterminé dans le règlement le mécanisme qu'elle entend privilégier pour l'organisation de l'étude des crédits, soit diverses ententes intervenues lors d'une réunion des leaders. Le président d'une commission doit donc appliquer les modalités qui découlent de ce mécanisme d'organisation[...] — de ces — travaux et, en cas de problèmes à cet égard, ne doit pas hésiter à soumettre[...] — les questions — aux leaders.»

En somme, 147 n'a rien à voir. Le leader du gouvernement peut bien utiliser des beaux accents, mais il vient de commettre une faute grave en droit parlementaire. Et, rejetez cet argument, 147 n'a rien à voir, M. le Président, dans la plaidoirie que je vous ai présentée.

M. Dupuis: Très, très rapidement, M. le Président, le problème n'est pas bien compliqué, là. Les commissions parlementaires peuvent siéger pendant l'ajournement sessionnel, l'étude des crédits se faire en commission parlementaire, à la condition qu'elle soit régulièrement convoquée. Et il n'y a pas de période d'affaires courantes pendant l'intersessionnel, donc il n'y a pas de période de questions. C'est aussi simple que ça, là.

Le Vice-Président (M. Gendron): Je vous remercie de l'éclairage sur cette question-là, mais, comme je vous l'ai indiqué, on va prendre le temps d'analyser les arguments qui ont été invoqués, les références autant au règlement qu'à toute notre coutume parlementaire, y compris dans la langue de Shakespeare, M. le chef de l'opposition officielle... M. le leader de l'opposition officielle.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de censure

Et nous allons passer maintenant aux affaires prioritaires, aux affaires du jour. Alors, aux affaires du jour, l'Assemblée procédera ce matin aux affaires prioritaires, c'est-à-dire la reprise du débat, ajourné hier, sur le discours d'ouverture de la session prononcé par le premier ministre le 4 juin dernier et sur la motion de censure présentée par le chef de l'opposition officielle.

Avant de poursuivre, je vous indique, avant de donner la parole au prochain intervenant, il y a 6 h 22 min qui ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Et c'est toujours important, là, de situer le reste du temps pour les formations politiques en présence. Donc, il reste 18 h 38 min réparties comme suit: 8 h 1 min au groupe parlementaire formant le gouvernement; 8 h 37 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 60 minutes à l'Assemblée aux députés indépendants; et 60 minutes aux représentants du gouvernement pour la réplique au discours inaugural.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un autre intervenant, et, comme c'est le député de Verdun qui a terminé le débat sur le discours inaugural, je donne la parole maintenant à la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, critique de l'opposition en matière de santé. Mme la députée.

Mme Louise Harel

Mme Harel: Merci, M. le Président. D'abord, je veux vous féliciter également, M. le Président. Je sais combien, sous des apparences faciles, la fonction occupée à la présidence peut parfois exiger de soi des trésors de patience, n'est-ce pas, et d'impénétrabilité. Alors, bravo.

J'étais élue pour la première fois le 14 avril 1981, dans la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve, et je l'ai été à nouveau le 14 avril 2003, pour un sixième mandat sans discontinuité, et j'ai la fierté de représenter la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve pour un sixième mandat. Et j'ai dit aux gens d'Hochelaga-Maisonneuve, je leur redis d'ailleurs, qu'ils ont fait l'histoire en élisant pour la première fois non seulement à l'Assemblée nationale du Québec, mais aussi dans ce qu'on appelle les législatures canadiennes et à Ottawa, une femme pour un sixième mandat. Ça ne s'était jamais produit parce que l'histoire de la présence des femmes dans les Parlements est encore récente. Cela fait maintenant seulement 27 ans, n'est-ce pas, qu'il y a plus qu'une femme qui siègent en même temps dans cette Assemblée. Et nous savons combien 27 ans, ça reste encore très jeune.

● *(12 h 30)* ●

Alors, M. le Président, j'ai évidemment avec intérêt suivi le discours inaugural du premier ministre, et je dois vous dire que je m'oppose... je récuse cette idée que les Québécois savaient de quel changement il s'agissait lorsqu'ils se sont prononcés le 14 avril dernier. Je le dis en toute sincérité, je pense que les Québécois ne savaient pas que le changement qui les attendait était pour le pire. Je crois que les Québécois s'attendaient à garder leur acquis et s'attendaient à ce que les changements leur apportent mieux. Et j'en veux à preuve, M. le Président, cette réalité qui commence à s'imposer, à l'effet que le gouvernement libéral a décidé de mettre la primauté des baisses d'impôts avant les services à la population. Je crois que c'est un peu comme Dr. Jekyll et Mr. Hyde, n'est-ce pas, vous savez que l'on peut se transformer en étant la même personne. Bien des pièces de théâtre et des films ont eu lieu sur cette double personnalité. Mais on assiste à peu près à l'équivalent, parce que les Québécois ignoraient que, pour payer ces baisses d'impôts à n'importe quel prix, ils devraient faire face à des hausses de tarifs d'électricité, eux qui payaient les tarifs les moins chers en Amérique du Nord, faire face à des hausses de frais de scolarité dans les universités, eux qui payaient les frais de scolarité les moins chers au Canada et en Amérique du Nord, aussi.

Je n'ose pas même envisager des hausses de frais de scolarité, non pas des hausses, mais des frais, des frais de scolarité dans les cégeps, comme certains dirigeants de cégep l'ont réclamé aujourd'hui même dans les médias, compte tenu de leur inquiétude de ne même pas faire face aux dépenses récurrentes, si vous voulez, les dépenses automatiques auxquelles ils ont à faire face et qu'on appelle, dans le jargon gouvernemental, les coûts de système. Alors, M. le Président, pouvait-on imaginer il y a à peine quelques semaines que les dirigeants de la Fédération des cégeps réclameraient des frais de scolarité dans le réseau collégial, alors que ça aurait été une idée qui aurait fait scandale il y a à peine quelques semaines maintenant? Alors, oui, les Québécois sont inquiets, et je pense qu'ils le sont parce qu'ils se rendent compte qu'ils auront à payer d'un prix très, très élevé ces baisses d'impôts qui sont devenues le seul objectif du gouvernement.

Je parlais de la hausse des tarifs d'électricité, la hausse des frais de scolarité, mais parlons aussi de la hausse des frais de garde, la hausse des frais de garde. Moi, M. le Président, je suis consciente que, si je suis grand-maman d'un deuxième enfant, c'est justement parce que leurs père et mère qui sont, comme la majorité de nos jeunes de moins de 30 ans, très scolarisés, très performants, mais qui sont pigistes, n'est-ce pas... Mais je suis très consciente, si je suis la grand-mère d'un deuxième enfant, c'est parce que les frais de garde sont à la hauteur de ce que nos jeunes familles peuvent payer... à 5 $. Et je recevais encore hier soir des courriels de jeunes familles d'Hochelaga-Maisonneuve, que je n'ai pas sollicitées, que je ne connais pas, mais qui me disaient à quel point ils étaient inquiets, eux qui, finissants, ont encore des dettes d'études à rembourser et qui à peine sont capables, me disaient-ils, de sortir de la pauvreté et qui sont inquiets sur le sort que le gouvernement va leur réserver. Alors, je peux vous dire, M. le Président, que ça, là, ça ne leur a pas été dit en campagne électorale.

Et il n'a pas été question non plus de hausses d'impôt foncier, alors qu'on sait très bien, avec ce transfert de responsabilités aux villes qui nous est annoncé dans le discours inaugural à demi-mots, comme tout le reste du programme du Parti libéral, à demi-mots, mais on voit très bien se profiler cette hausse d'impôt foncier avec le transfert de responsabilités, et, oui, M. le Président, la population du Québec est très inquiète.

En matière de santé, je voudrais insister sur le fait que, si on poursuit les baisses d'impôts avant les services à la population, même les soins de santé vont y passer, hein. Je sais que ma collègue la députée de Taillon a fait valoir que, en matière d'éducation, si c'est une priorité, comment imaginer que les coûts automatiques, récurrents, qu'on appelle les coûts de système ne soient pas inclus dans le prochain budget du gouvernement? Mais pensons en termes de soins de santé, que le premier ministre disait être la priorité parmi toutes les priorités.

Depuis quelques années, il faut se rappeler combien nombreuses ont été les études qui ont porté... qui ont diagnostiqué notre système de santé. Et toutes, que ce soient celles commandées par un gouvernement à Québec ou à Ottawa, ont conclu une seule chose: il faut déplacer le centre névralgique des hôpitaux vers les services dans le milieu. Ça, c'est la priorité pour faire face à la réalité du vieillissement et faire face aux besoins accrus en matière de services santé, donc déplacer le centre de gravité vers le maintien à domicile, vers les CLSC ouverts sept jours sur sept, vers les groupes de médecine familiale, vers l'hébergement de soins de longue durée, déplacer le centre de gravité des urgences vers ces services que la population, les citoyens, les familles, les aînés, les enfants doivent recevoir dans le milieu.

Alors, M. le Président, pour ce faire, le ministre de la Santé, en février dernier — le ministre Legault à l'époque — avait dévoilé un plan unanimement applaudi au moment de sa sortie et dans lequel plan il disposait de l'argent arraché à Ottawa lors d'une conférence fédérale-provinciale essentiellement pour le consacrer à cette priorité qu'on appelle aussi, dans le jargon gouvernemental, la première ligne. La première ligne, c'est le service direct, celui que je décrivais, le maintien à domicile, l'hébergement de longue durée, c'est les

groupes de médecine familiale, ce sont les CLSC sept jours sur sept.

Et j'ai eu l'occasion, M. le Président, de dire ma stupéfaction de constater que, malgré ses intentions qui, je suis certaine, sont très louables, le ministre de la Santé et des Services sociaux annonçait trois fois moins que son prédécesseur en matière de services de première ligne. Trois fois moins. Et j'en veux à preuve, M. le Président, par exemple, en matière des groupes de médecine familiale, alors que le plan du ministre Legault annonçait 50 millions récurrents, l'actuel ministre de la Santé en annonçait 30 millions, donc 20 millions de moins. En matière de soutien à domicile, loin d'être les 130 millions du plan Legault, le ministre de la Santé actuel en annonçait 40 millions, c'est-à-dire 90 millions de moins. En matière de services aux personnes âgées en centre d'hébergement, alors que le plan du ministre Legault annonçait 40, le plan du ministre actuel n'en était que de 10 millions, donc 30 millions de moins, et ainsi de suite, M. le Président.

On nous dira: Bien, écoutez, il y avait d'autres priorités dans la santé. Ces autres priorités, je rappellerai qu'elles ont été de manière récurrente des priorités qui ont retenu à la fois l'attention et l'argent des gouvernements, et pourtant, année après année, ça ne s'est pas amélioré, parce que, justement, à un moment donné, comme un noyé, on ne met pas le pied par terre avec le gros orteil dans le sable en disant: C'est assez, on fait déplacer le centre de gravité et on s'en va résolument vers les services de première ligne. C'est là où se trouvent les solutions. Moi, je n'ai pas la prétention de les connaître, ces solutions, j'ai juste la prétention de lire tout ce qui s'est dit à ce sujet. C'est dit par des experts qui unanimement, dans un concert sans une fausse note, ont dit: Si on ne va pas résolument vers plus d'hébergement de longue durée, plus de maintien à domicile, plus de groupes de médecine familiale, avec des CLSC ouverts sept jours sur sept, on va, comme Sisyphe, ramasser puis relever sa roche tous les ans et continuellement. Et je crains que ce ne soit pas dans cette voie que s'engage le gouvernement.

Je ne crains pas simplement en l'anticipant, au cas où, je le crains en voyant les annonces qui ont été faites par le ministre de la Santé et des Services sociaux le 22 mai dernier. Je le crains parce que entre-temps, pourtant, M. le Président, il y a eu la commission Romanow et il y a eu la commission Clair, et pourtant, à la fois dans l'un comme dans l'autre cas, les conclusions étaient évidentes.

J'aimerais également... Est-ce que j'ai encore un peu de temps?

● *(12 h 40)* ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Deux minutes.

Mme Harel: Deux minutes, bon. Simplement deux minutes pour dire que, s'il y a situation catastrophique, comme l'a dit le ministre de l'Industrie et du Commerce et des Régions ce matin, s'il y a situation catastrophique, la vraie situation catastrophique, c'est le déséquilibre fiscal. Le déséquilibre fiscal, ce n'est pas juste virtuel, ce n'est pas une figure de style, hein. Le déséquilibre fiscal, ce n'est pas juste une commission parlementaire l'automne dernier où à l'unanimité tous les partis politiques et tous les chefs des partis ont dit que c'était une tragédie pour les services qu'on peut rendre à la population. Ce n'est pas simplement, le déséquilibre fiscal, si vous voulez, une figure rhétorique, c'est la réalité, le déséquilibre fiscal. C'est que l'argent est à Ottawa et les besoins sont au Québec.

Prenez simplement un bottin téléphonique — je vous propose de faire cet exercice — vous prenez les pages bleues, essayez de voir les services rendus, par exemple, pour un citoyen qui regarderait ça, par Ottawa puis les services rendus à Québec. Vous allez voir où les services coûtent le plus cher: les CLSC, les hôpitaux, les services de garde, les écoles primaires, secondaires, collégiales, universitaires, et tout le reste. Les besoins sont à Québec, l'argent de nos impôts... Ce n'est pas leur argent qu'on veut ravoir, c'est l'argent de nos impôts qui est à Ottawa. Et vous verrez que la situation est catastrophique, dans le contexte du déséquilibre fiscal.

Et je ne le dis pas simplement parce que je suis souverainiste, je le dis comme le disait Gérard D. Levesque — je peux prononcer son nom parce qu'il nous a quittés pour d'autres cieux — Gérard D. Levesque fut ministre des Finances, et, si vous voulez comprendre le drame qu'il a vécu comme ministre des Finances, alors lisez son budget de 1988 où il explique la situation qu'il anticipe pour les prochaines années. Voilà, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve. Maintenant, je reconnais la députée de Jonquière et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Mme la députée.

Mme Françoise Gauthier

Mme Gauthier: Alors, M. le Président, à mon tour de vous féliciter pour votre accession au poste de troisième vice-président, et je vous dirais que c'est la première fois que je prends la parole depuis l'élection du 14 avril.

Mes premiers mots, M. le Président, seront évidemment pour les électeurs et les électrices du comté de Jonquière, que je remercie très sincèrement pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Et je peux vous dire, M. le Président, que c'est avec beaucoup d'émotion que j'ai accepté le mandat qu'ils m'ont confié le 14 avril dernier. Grâce à eux, M. le Président, je pourrai continuer le travail dans mon comté de Jonquière, que j'avais entrepris le 1er octobre 2001, M. le Président.

M. le Président, mon implication au Parti libéral du Québec repose sur ma conviction profonde que ce parti est un parti qui défend des valeurs de justice sociale, de liberté et de démocratie. Je suis fière, M. le Président, de faire partie du gouvernement du Parti libéral du Québec, de même que je suis fière de faire partie d'une équipe de députés comprenant des gens compétents qui proviennent de toutes les régions du Québec et qui oeuvrera, à n'en pas douter, au bénéfice de tous les citoyens du Québec et à la décentralisation des pouvoirs.

Le 14 avril dernier, M. le Président, les Québécois et Québécoises ont choisi un gouvernement qui sera à leur service.

Comme l'a dit notre premier ministre, M. Charest, mardi, lors de son discours inaugural, nous serons au service des hommes et des femmes, nous serons au service des enfants autant que des aînés, de ceux qui sont nés ici autant que ceux qui se sont joints à nous. Également, nous assurerons que l'État croira dans la primauté des libertés individuelles. Nous serons là pour chacun dans un esprit de justice sociale.

Notre gouvernement fera preuve de compassion et de compréhension envers les Québécois et les Québécoises. Les Québécois veulent que les patients du système de santé soient soignés, que les familles soient soulagées du manque de places en garderie; ils veulent que nos enfants aient un enseignement de qualité et des outils adéquats pour étudier. Les Québécois et les Québécoises, M. le Président, veulent que leurs impôts soient diminués. Nous nous y emploierons comme gouvernement.

M. le Président, depuis le 29 avril dernier, je suis titulaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et, ainsi, je suis aussi ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. J'en suis très heureuse, très fière, M. le Président. Étant une députée issue de la région, je connais très, très bien les réalités et les difficultés rencontrées par les hommes et les femmes de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il est prioritaire pour moi, M. le Président, il est important aussi qu'on passe par une véritable décentralisation des pouvoirs, une décentralisation qui ne se fera pas de mur à mur, M. le Président, mais une décentralisation à la carte.

C'est pourquoi, M. le Président, nous allons coopérer avec les élus municipaux et les communautés pour construire une nouvelle alliance. Notre gouvernement désire s'associer avec les milieux pour mieux servir les citoyens de nos régions. Dans notre volonté d'améliorer les services, nous affirmons que la réussite du gouvernement se mesure au bonheur de ses citoyens et citoyennes. Nous garantissons aux femmes et aux hommes du Québec, peu importe leur lieu de résidence, l'égalité dans l'accès aux services de santé, d'éducation, et de transport et de développement économique. C'est une question d'équité, c'est une question de droits, M. le Président.

Nous voulons également voir les jeunes demeurer dans les régions d'origine et s'y établir. Le gouvernement du Parti libéral offrira de la formation de qualité en région pour que les jeunes demeurent chez nous. Dans ma région, M. le Président, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est prioritaire. Vous savez, depuis... de 1995 à 2001, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean a connu une décroissance de plus de 10 000 personnes. C'est important, M. le Président, et il faut y voir. On n'a pas 10 ans pour y voir, M. le Président, il faut mettre l'épaule à la roue et revirer la situation pour enrayer cette épidémie, M. le Président. Pour une région comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean, de voir que des infrastructures de transport en région soient améliorées est une excellente nouvelle. Une économie forte, M. le Président, doit reposer sur des infrastructures de transport adéquates.

Également, je suis privilégiée d'être titulaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Avant même de devenir ministre, je connaissais l'importance que mon ministère avait dans toutes les régions du Québec. Depuis un mois, j'en mesure toute l'importance, M. le Président. Le MAPAQ est bien présent dans chacune des régions du Québec grâce aux directions régionales de même qu'aux points de services. Pour notre région et pour nos régions, l'agriculture et les pêches sont des activités économiques très importantes. Notre gouvernement accompagnera les producteurs agricoles dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Nous favoriserons le développement d'une agriculture diversifiée. De concert avec le secteur bioalimentaire, nous répondrons aux enjeux nouveaux reliés à la sécurité alimentaire.

Dans le domaine des pêches, notre gouvernement soutiendra les entreprises et les individus confrontés au difficile problème de la diminution de la ressource. Simplement vous rappeler, M. le Président, que, lors de mon entrée en fonction dans le ministère, on a eu à faire face à la crise du moratoire de la morue et du crabe. Mon gouvernement est intervenu... mon ministère est intervenu. Nous avons soulagé, aidé l'industrie de la pêche en y injectant de l'argent neuf, de près de 800 000 $, qui a été fort apprécié par les gens de l'industrie de la pêche.

En agriculture, nous appuierons nos actions grâce à notre plateforme intitulée *Des aliments sains de la terre à la table*. Dans le contexte de la crise de la vache folle, M. le Président, vous comprendrez que ça prend toute son ampleur et que ce document sera facilement plus vendable à mes collègues, facilement plus vendable aussi aux producteurs agricoles du Québec.

M. le Président, ce document, qui sera mis en place en 2004, a cinq principes directeurs. Le premier: nous voulons garantir aux Québécois un approvisionnement en aliments sains. Le deuxième: nous voulons valoriser des entreprises agricoles; dans le développement économique de nos régions, M. le Président, je vous le rappelle, c'est primordial. Nous harmoniserons aussi le développement de l'agriculture en région. Tous, hein, vous avez tous... Tout le monde a entendu parler des différends que nous rencontrons dans nos régions entre la population urbaine et la population agricole. Je crois, M. le Président, qu'il est temps qu'on pense à l'harmonisation de ces deux cultures, sans mauvais jeu de mots. Nous recréerons une campagne multifonctionnelle pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises. Enfin — et ça aussi, c'est important — nous stimulerons la création d'emplois dans les entreprises de transformation.

● *(12 h 50)* ●

M. le Président, par contre, depuis notre arrivée au gouvernement, une situation financière très difficile s'est présentée à nous. Les finances publiques sont dans une impasse de plus 4,3 milliards de dollars. Chacun de nous, dans nos ministères, avons trouvé... Nous avons eu des mauvaises nouvelles, et je pense que le 4,3 milliards est davantage que ça, si on prend la peine de mesurer chacun de nos ministères, les mauvaises surprises que nous y avons retrouvées. Cependant, je suis confiante que, par son budget, mon collègue le ministre des Finances stabilisera la situation, et cela, dès la mi-juin. Ainsi, nous allons reprendre le contrôle des

finances publiques, M. le Président. Cette reprise de contrôle nous permettra ainsi de respecter nos engagements électoraux, dont la mise en vigueur est prévue pour 2004.

Vous savez, M. le Président — et ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre — gouverner, c'est faire des choix et ça implique aussi de faire preuve d'actes de courage. Le 14 avril dernier, les Québécois et les Québécoises ont exprimé un profond désir de changement, et ils auront du changement, M. le Président.

Enfin, M. le Président, je veux assurer la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean de porter la voix de ma région jour après jour à l'Assemblée nationale, comme je le fais, M. le Président, depuis le 1er octobre 2001. Je veux aussi assurer, M. le Président, les électeurs et les électrices de mon comté du plein dévouement, que chaque jour je m'emploierai à défendre leurs intérêts avec acharnement.

M. le Président, c'est un magnifique défi qui s'est offert à nous comme parti politique, de faire en sorte que ce premier gouvernement élu de 2003 soit un gouvernement qui soit, comme l'a été le gouvernement de 1960... à l'instar de ce gouvernement-là, soit initiateur d'une révolution, une révolution tranquille. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, Mme la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Compte tenu de l'heure, là, j'ai deux choix: ou... Je préférerais, moi, suspendre les travaux jusqu'à 15 heures, à moins que j'aie des indications contraires. Alors, les travaux sont suspendus jusqu'à 15 heures, aujourd'hui. Merci.

(Suspension de la séance à 12 h 53)

(Reprise à 15 h 1)

Le Vice-Président (M. Sirros): Alors, aux affaires du jour, que nous sommes, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par le premier ministre le 4 juin dernier et sur la motion de censure présentée par le chef de l'opposition officielle.

Et, avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 6 h 45 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 18 h 15 min réparti comme suit: 7 h 52 min au groupe parlementaire formant le gouvernement; 8 h 23 min au groupe parlementaire formant l'opposition; 60 minutes à l'ensemble des députés indépendants; 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Alors, je serais prêt maintenant à céder la parole à un autre intervenant. Alors, il s'agit de M. le député de Johnson.

M. Claude Boucher

M. Boucher: Merci, M. le Président. Je suis très heureux d'intervenir suite au discours inaugural du premier ministre, le député de Sherbrooke, député de ma région, député que je connais très bien d'ailleurs.

Je veux d'abord, dans un premier temps, comme l'ensemble de mes collègues l'on fait, remercier les électeurs de mon comté de Johnson qui, pour une troisième fois consécutive, m'ont donné leur confiance. Cette année a été une année pour nous, le gouvernement, plus difficile au niveau électoral et, comme je vis dans une région qui est passablement rouge — vous le savez, M. le Président, six députés du gouvernement ont été élus dans cette région dont un seul qui n'est pas du gouvernement, un seul bleu, qui est le député de Johnson — donc, je serai d'ailleurs très fier de jouer le rôle de chef de l'opposition en Estrie, comme je fais d'ailleurs depuis neuf ans. Alors, c'est rare qu'il y a eu un chef de l'opposition trois mandats de file au gouvernement, et c'est le rôle que je jouerai comme je l'ai fait, comme je le disais, depuis neuf ans.

Je remercie donc les électeurs du comté de Johnson qui m'ont renouvelé leur confiance, qui ont compris et apprécié probablement le travail que j'ai fait depuis toutes ces années et qui ont bénéficié aussi des nombreux programmes que le gouvernement a mis en place depuis neuf ans, particulièrement au niveau des infrastructures. Comme vous le savez, M. le Président, j'étais secrétaire d'État aux infrastructures dans le dernier mandat, et je pense que ces rôles m'ont permis de bien servir la communauté de la circonscription électorale de Johnson.

J'avais une organisation qui était fort extraordinaire, qui était très dynamique, et je sais qu'on doit beaucoup à nos militantes et à nos militants, les députés qui sommes ici, à l'Assemblée nationale. Et je tiens à remercier ces personnes qui travaillent bénévolement pour nous et qui travaillent parce qu'ils ont des convictions profondes quant à nos orientations politiques quant à nous et quant à nos projets pour le Québec.

Au cours de cette campagne électorale, M. le Président, évidemment les électrices et les électeurs m'ont fait part de leurs grandes préoccupations dont une première — et je salue l'arrivée du ministre de la Santé et des Services sociaux — dont une première s'adresse justement à la santé. La région d'Acton Vale vit une carence de médecins qui est importante depuis plusieurs années. Je pense que c'était compris par notre gouvernement. Ça l'est par le nouveau gouvernement, j'en ai la conviction profonde. Nous avions inventé une solution qui était les groupes de médecine familiale, une solution que, j'espère, le nouveau ministre va actualiser pour les gens de ma région, cette solution qui avait été... qui venait à la suite du rapport de M. Michel Clair et qui a déjà porté des fruits dans notre région.

J'ai aussi entendu parler beaucoup d'agriculture. Les gens de ma région sont très préoccupés par l'agriculture. J'ai eu l'occasion, ce midi justement, de rencontrer des représentants agricoles de notre région. Et je pense que l'agriculture, au Québec, qui est une base économique fondamentale pour le Québec, doit être supportée, continuer de l'être. Je suis toujours préoccupé par cette espèce de leitmotiv de notre gouvernement qui voit que l'avenir économique du Québec — et je cite le premier ministre: «L'avenir économique du Québec, ce n'est pas de l'interventionnisme, c'est de l'entrepreneurship.» Je pense qu'il va réaliser très vite que les agriculteurs au Québec sont des

formidables entrepreneurs qui font preuve d'un grand entrepreneurship mais qu'ils ont besoin de l'intervention du gouvernement. Et j'ai la conviction profonde que le gouvernement actuel n'échappera pas à cette donnée fondamentale. Les agriculteurs auront besoin du gouvernement, et j'espère que le budget du ministère de l'Agriculture ne sera pas coupé, puisque, déjà, il était insuffisant pour répondre aux attentes des agriculteurs.

J'ai aussi entendu parler beaucoup d'infrastructures. Bien que notre comté a été bien servi au cours des mandats que le Parti québécois a exercés au gouvernement, beaucoup d'infrastructures sont inadéquates, insuffisantes dans notre comté; je pense à des infrastructures d'aqueduc et d'égout dans des municipalités comme Roxton Pond, où il y a un projet de 18 millions, où les gens, même à l'école primaire, doivent consommer de l'eau qui est amenée de l'extérieur de l'école, puisque l'eau n'est pas potable. Alors, des besoins criants qu'il y a notamment au niveau des infrastructures, je pense à Saint-Nazaire-d'Acton dans mon comté, aussi à Sainte-Hélène-de-Bagot.

Il y a aussi des infrastructures routières dont on m'a parlé beaucoup, M. le Président, notamment le parachèvement de l'autoroute 55. Je suis resté très inquiet par rapport aux orientations du gouvernement quant au parachèvement de l'autoroute 55 mais particulièrement quant au tronçon Windsor-Richmond. Et je sais que le député de Richmond est ici, le whip en chef du gouvernement, et je suis convaincu qu'il partage ma préoccupation, surtout par rapport à ce tronçon. On entend dire au gouvernement qu'on va geler les budgets du ministère des Transports. Les gens du ministère des Transports me disent qu'ils ont eu des commandes de mettre un terme à beaucoup de projets d'infrastructures routières, dans la région de l'Estrie notamment, dans ma circonscription électorale aussi. Je suis extrêmement préoccupé par ce fait-là.

Je vous le dis, M. le Président, je suis un homme généralement positif, je n'aime pas la critique pour la critique. Mais le tronçon Windsor-Richmond, j'y tiens, et j'y tiens probablement autant que le député de Richmond. Alors, j'espère qu'on se donnera la main, lui et moi, pour convaincre le ministère des Transports et le ministère des Finances que c'est impératif. Il faut réaliser ce tronçon, il faut le parachever. C'est un tue-monde, c'est une autoroute qui est extrêmement dangereuse. C'est une autoroute dont les investissements sont très avancés et qu'il faut parachever. Alors, ici, à cette Assemblée, comme à l'extérieur de l'Assemblée, M. le Président, je me battrai pour que ce tronçon-là soit achevé, et j'ai la conviction de pouvoir compter sur l'appui du whip en chef du gouvernement.

Un peu partout dans la région de l'Estrie, le gouvernement précédent a investi de l'argent pour entretenir le réseau routier, pour parachever, pour même construire de nouvelles routes. C'est fondamental, l'économie du Québec repose sur l'agriculture, je le disais au début, mais repose aussi sur des infrastructures routières adéquates, sécuritaires. On ne peut pas sacrifier les infrastructures routières, M. le Président, au profit des salles d'urgence dans les hôpitaux. Quand il y a une autoroute qui provoque des morts, des accidents qui provoquent aussi des paralysies, c'est des coûts pour la Santé qui sont importants, M. le Président. Il faut travailler aussi en prévention, et la sécurité routière est une façon d'empêcher évidemment des accidents mais aussi les conséquences des accidents qui coûtent cher pour le réseau de la santé. Alors, j'espère que le ministre de la Santé, qui est ici cet après-midi, comprend ça et partage mes préoccupations par rapport à la sécurité routière et au développement du réseau routier.

● *(15 h 10)* ●

Il y a eu dans ma région, M. le Président, beaucoup de promesses qui ont été faites, des promesses qui sont de l'ordre justement de l'intervention ou de l'interventionnisme du gouvernement. Par exemple, le premier ministre, pendant la campagne électorale, est allé à Acton Vale. Il a assuré les gens qui sont aux prises avec des problèmes très... pas Acton Vale, je m'excuse, M. le Président, à Asbestos, qui sont aux prises avec des problèmes extrêmement importants. Je pense à la fermeture de mine Jeffrey, je pense à la fermeture de Magnola et à d'autres problèmes de cette nature-là dans cette région. Le premier ministre a offert de créer un fonds spécial de 3 millions pour aider les gens à mettre en place des projets. J'espère que cette intervention du gouvernement, qui a été promise pendant la campagne électorale, s'actualisera maintenant.

Et, M. le Président, vous remarquerez que, lorsqu'on parle de ne plus donner des crédits pour les investissements, etc., on touche à ces programmes d'investissement dans nos régions. Alors, j'espère que le gouvernement va comprendre, surtout suite aux promesses du premier ministre, qu'il faut maintenir ces fonds-là et qu'il faut maintenir l'aide au développement économique dans notre région... dans nos régions, hein?

D'autres promesses ont été faites par le gouvernement. Je pense d'ailleurs à l'engagement de la vice-première ministre d'aller de l'avant avec le projet du site Bowen, l'Hôtel-Dieu — et elle m'appuie d'ailleurs — un projet qui a était évalué par notre ministre de la Santé à 70 millions. Je pense que c'est une intervention gouvernementale importante, et je souhaite qu'on le réalise.

Je pourrais élaborer longtemps, je vois qu'il ne me reste plus de temps. Je vais terminer, M. le Président, en parlant des attentes des gens dans les sports. Le ministre précédent dans les sports avait mis au point une série de programmes et une série d'engagements fondamentales.

Le milieu sportif au Québec est en attente et est inquiet. Il est inquiet parce que tous les projets que nous avons mis de l'avant ont été remis en question suite à l'intervention du discours inaugural du premier ministre.

Alors, M. le Président, je dis aux gens des sports et des loisirs au Québec qu'ils peuvent compter sur l'opposition pour les défendre et sur leur porte-parole que je suis comme critique officiel en matière de sport et de loisir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le député. Je serais prêt à reconnaître le prochain intervenant. Alors, c'est M. le député de Frontenac. Pour votre premier discours à l'Assemblée, alors M. le député de Frontenac.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je vous félicite aussi pour votre nomination, et je sais que vous saurez très bien représenter cette Assemblée dans l'exercice de vos fonctions.

En tant que député de Frontenac, il me fait plaisir de m'adresser à cette Assemblée, à tous mes citoyens et citoyennes, témoignant ainsi l'importance de la participation des gens de ma circonscription à l'avancement de la cause des régions du Québec. On n'a pas beaucoup entendu parler de Frontenac dans les dernières années. Alors, permettez-moi de vous faire un petit portrait de chez nous, pensant aussi que, pendant les prochaines sessions, je vous rappellerai souvent nos préoccupations, nos particularités des gens de chez nous.

Alors donc, la région de Frontenac est dans les régions centrales, région qu'on n'a pas entendu parler beaucoup dans les dernières années, se concentrant beaucoup plus, le gouvernement sortant, sur les régions ressources du Québec. Frontenac est la porte d'entrée de Chaudière-Appalaches. Elle est située dans les Hautes-Appalaches et baigne... est baignée par plus d'une vingtaine de lacs, M. le Président, des merveilleux lacs tous habités, donc, et qui accueillent l'ensemble des résidents du Québec en villégiature, les deux plus grands lacs du sud méridional que sont le grand lac Saint-François et le lac Aylmer. Le bassin hydrique, donc, est très fortement occupé sur le territoire. Il fera l'objet d'une étude très attentive sur la politique de la gestion de l'eau potable. Alors donc, elle baigne aussi le grand... le parc Frontenac, le magnifique parc Frontenac, donc, que vous avez tous à venir visiter au cours des prochaines semaines puisqu'on peut y trouver des particularités comme une héronnière, une tourbière, des sites exceptionnels au Québec avec des plantes qui sont sous menace, donc, de disparaître. On privilégie donc sa sauvegarde.

Je vous invite aussi de venir visiter notre territoire qui est immense, baigné aussi et parcouru par le chemin de Craig et Gosford pour lequel il rappelle une route historique où des anciens Écossais, des Irlandais témoignent encore de cette signature particulière du développement du Québec qui est dans la région de Frontenac. Je veux aussi vous inviter à visiter nos hauts reliefs que sont les vallées de Pontbriand, les vallées de Saint-Pierre-de-Broughton, donc un profil très intéressant pour vos loisirs et aussi pour toute la famille. Donc, je vous invite à visiter notre région.

Je veux aussi vous parler de notre population qui est particulière puisqu'on a un taux de vieillissement qui est supérieur à l'ensemble du Québec. 30 % de notre population a maintenant plus de 55 ans, ce qui change nos habitudes de vie. 17 % seulement de nos résidents ont moins de 18 ans, et on s'intéresse à l'exode des jeunes. Toutes les politiques du gouvernement antérieur dans le développement régional et local se sont traduites chez nous — puis on le constate — par 20 000 emplois de plus dans la région de Québec. Alors, je pense qu'il faut revoir ces politiques de développement là pour faire en sorte que, dans notre territoire, on puisse y vivre, M. le Président. Et on peut compter sur la relève.

Il faut constater que la société du Québec a changé. Et, quand je regarde derrière moi, qui ai 40 ans aujourd'hui, je m'aperçois qu'il y a moins de monde qui s'en viennent que j'ai de monde à pousser. Et je fais partie de ceux-là, parce que je fais partie de la prochaine génération. Il faut préparer vers où on s'en va, changer nos institutions. Et je remercie le premier ministre de s'inscrire dans cette continuité des engagements pris en période électorale que sont la santé, l'éducation et la baisse des impôts.

Donc, notre paysage, au niveau de la démographie, s'est stabilisé dans les dernières années, laissant place donc à un retour de ceux qui ont quitté, s'installer dans des postes intéressants en enseignement, ciblés par notre gouvernement particulièrement. Je les ai visitées, toutes les commissions scolaires, le collège, pendant ma période électorale et j'ai vu ces visages changer. J'ai vu que ceux qui m'ont enseigné ont quitté et ceux qui ont étudié pendant ces périodes-là ont pris maintenant la place et ont la mission d'enseignement dont je reviendrai tout à l'heure.

Quand on parle aussi d'une région comme la nôtre, on parle aussi de son territoire, de ses richesses naturelles. Vous le savez... vous le savez, la région de Frontenac a été identifiée, et son histoire tourne alentour de son exploitation qu'est le chrysotile. Et je souligne que c'est une exploitation qui dure maintenant depuis plus de 100 ans. J'espère que les hautes technologies pourront en faire autant. Mais ça a passé à travers un cycle économique très important. On est en train même de faire la démonstration que les produits de remplacement sont plus dommageables que le chrysotile utilisé sécuritairement.

Et je tiens à le dire, quand on est une ville qui était basée sur une économie monoindustrielle, nous avons donc eu de la difficulté à prendre ce tournant. Mais je dois vous le dire, M. le Président, que nous sommes en train de réaliser une très belle diversification économique chez nous. Mais, lorsqu'on parle de diversification économique, ça sous-tend nécessairement le maintien de cette industrie première qu'est l'exploitation du chrysotile et l'application en deuxième et en troisième transformation, comme on le fait dans notre plan de développement durable. Alors, moi, j'espère voir, pour mes enfants ou ceux qui viendront par la suite, une deuxième transformation chez nous des produits de chrysotile dont le premier produit d'utilisation a été ciblé dans une politique d'utilisation accrue et sécuritaire de l'amiante votée ici, des deux côtés de la Chambre, pour laquelle on a déposé un document, donc sous l'ancien gouvernement, déposé un document de politique d'utilisation accrue dont le premier produit est l'asphalte-amiante.

Alors donc, depuis le dépôt en juin 2002, je dois vous le dire, M. le Président, cette politique-là n'a pas été accompagnée d'argent, ce qui fait que, actuellement, elle est sous-financée. Et chez nous, les travailleurs de l'industrie de l'amiante, ils sont encore 800, M. le Président, à se demander ce que le gouvernement va faire avec ça. Eh bien, moi, je leur réponds aujourd'hui que je vais être le défenseur, comme je vous l'ai dit. Et je suis content aujourd'hui d'être dans cette Assemblée parce que, les dernières fois, j'étais devant cette Assemblée avec plus de 1 000 travailleurs, 1 000

personnes qui se demandent, M. le Président, si, demain matin, les richesses naturelles du Québec vont continuer d'être développées dans des produits de valeur ajoutée. Et on a garanti par cette politique, et le gouvernement actuel va continuer, comme le disait notre chef, M. Charest... on va la rendre efficace et on va faire en sorte qu'on puisse l'utiliser.

● *(15 h 20)* ●

Alors, nécessairement que, dans les prochaines semaines, avec le ministre des Transports, avec le ministre des Ressources naturelles qui nous a déjà reçus dans ses bureaux, on va faire nécessairement du travail efficace sur l'ensemble du territoire du Québec pour que... Et quand on rappelait les infrastructures de transport, les infrastructures d'aqueduc, il est nécessaire d'avoir des investissements qui vont dépasser les 20 ans. Alors, nécessairement que les tuyaux de chryso-ciment ont démontré largement, de par leur histoire, de par leur vécu, que, chez nous, on a des conduites qui ont dépassé les 50 ans et qui sont toujours en excellente condition. Alors, ce sera sûrement un cheval de bataille très important.

Quand on prend l'économie générale de l'agriculture chez nous, dont le couvert végétal est toujours à 72 % en forêt privée et en agriculture... Je rencontrais tantôt mon représentant de l'UPA régionale, M. Guy Couture, que je salue d'avoir pris l'initiative de venir me rencontrer. Il me disait: Laurent, il faut faire attention. On est rendu à 128 producteurs laitiers chez nous, on en est à un seuil critique. Il faut continuer d'investir dans les équipements, comme va le faire notre gouvernement en matière des fosses. Donc, on va augmenter le financement jusqu'à 90 % pour les aider à passer au virage environnemental.

Je reprends aussi quelques arguments de la députée de Bourget qui s'inquiétait concernant la Semaine des municipalités — qui saluait quand même cette initiative-là. Donc, ce soir, je vais rejoindre les 20 municipalités de mon comté, qui sont en réunion, mais je me permets de faire une petite lecture aussi témoignant qu'il n'y a pas eu beaucoup d'efforts de faits dans les derniers mandats de ce gouvernement sortant. Alors donc, je me permets de citer M. Bernard Vachon, de l'Université du Québec à Montréal, qui est un docteur et spécialiste en développement local et régional, qui disait, au niveau des municipalités: «Il y a près de 1 000 municipalités — M. le Président — rurales au Québec, dont 602 de 800 habitants et moins et 224 de 300 habitants et moins. Des centaines d'entre elles voient fondre et vieillir leur population depuis les années soixante et atteignent des seuils qui menacent désormais leur survie. Les réserves de vitalité économique, démographique et sociale, en expansion jusqu'au début des années soixante, se sont épuisées. Les jeunes partent, les populations restantes vieillissent à un rythme accéléré. Les champs désertés sont reboisés, les commerces ferment, l'environnement bâti se dégrade, la diversification économique salvatrice n'est pas au rendez-vous.»

Alors donc, vous comprenez que chez nous il y a de ces municipalités dont le tissu s'est vraiment détérioré, dont les personnes âgées ont quitté, dont les infrastructures n'ont pas été renouvelées pour leur permettre de continuer de vivre de ce territoire. Donc, on a ce phénomène criant, et, de 1986 à 2001, nous avons vécu une baisse démographique donc de 8 000 personnes qui ont quitté Frontenac pour se diriger, je vous le dis, vers Québec et vers Montréal. Alors, un exercice est facile à faire: on n'a pas créé de l'emploi, on l'a déplacé.

Je reviens aussi dans les équipements chez nous. Donc, l'agriculture continue quand même d'investir. Les agriculteurs, ils sont moins... On n'a pas besoin de couper des rubans en agriculture, on investit continuellement dans les infrastructures qui sont vieillissantes, et on aura besoin de les aider au fil des années.

Dans la structure économique chez nous, les mines ont quand même apporté cette diversification dans les transformations métallurgiques, dans les transformations, donc, en oléochimie industrielle. Donc, un comparatif: une exploitation traditionnelle depuis plus de 100 ans et maintenant un secteur émergent qu'est l'oléochimie industrielle — le député de Saint-Hyacinthe connaît l'oléochimie alimentaire. Donc, on s'inscrit dans ce volet de deuxième développement qui permet de récupérer des résidus et de les transformer en produits à valeur ajoutée.

Alors donc, voilà la trame de fond de notre développement économique. Donc, contrairement à l'amiante où est-ce qu'on produit, on extrait donc l'amiante, on les met en poche et on les envoie se faire développer au Japon, encore donc ailleurs, où est-ce que eux favorisent la valeur ajoutée, contrairement à ça, chez nous, il y a des industries qui font le tour de la planète pour importer le quartz et l'agglomérer dans un produit qui est compétitif au marbre italien. Alors donc, c'est le savoir, le savoir-faire donc qui permet de donner cette valeur ajoutée.

Donc, peu importe où se trouvent les richesses, c'est qu'est-ce qu'on en fait avec finalement qui est déterminant, et j'espère qu'avec cette politique de l'amiante on va permettre de faire des produits dont on a besoin, M. le Président, parce que l'ensemble de la planète, des pays producteurs qui nous compétitionnent, eux, l'utilisent vraiment. Alors, ça nous permettrait chez nous d'assurer la continuité, la pérennité des ressources et assurer aussi, comme je le vois, des haldes minières qui ont plus de 100 ans, dont on se bat pour les transformer maintenant en sulfates de magnésium, en oxydes de magnésium, donc de l'emploi durable avec des sciences appliquées.

Quand je regarde aussi dans le domaine de la santé, je suis content que notre gouvernement prenne des engagements donc de réinvestir dans les équipements de santé, de réinvestir aussi dans son parc immobilier, et, à toutes les fois que le premier ministre est passé chez nous, M. le Président, ça a toujours permis de réaliser quelque chose.

Parce que, chez nous, avec les études disponibles du CRCD Chaudière-Appalaches, on se rend compte qu'on est sous-financé. Et ça, c'est ma population qui en paie le prix. Alors donc, ça se traduit dans des services à la population en moins dans les CHSLD, malgré les bons services donnés par le CLSC dans les entreprises d'économie sociale qui donnent les services à domicile, mais chaque dollar qu'on a de moins chez nous, ça se traduit en des services de moins.

Alors donc, ma campagne portera aussi sur le rehaussement des services, et, quand M. Charest est venu donc en 2000, ça avait permis de faire le rehaussement du financement et donc donner des meilleurs services. Quand le chef est revenu encore en campagne électorale pour les gens du Pavillon Saint-Joseph... parce que le député de Frontenac, c'est aussi le représentant des Sans-Voix — et je tiens à vous saluer parce que je sais que vous m'écoutez — c'est les sans-voix donc aussi des gens en déficience intellectuelle, c'est aussi les sans-voix des gens qui sont dans la Fondation d'hébergement de personnes handicapées. Alors, M. Charest donc a dit texto «que nous allons faire le Pavillon Saint-Joseph» chez nous.

Alors donc, comme il me reste moins de temps et comme je m'emporte facilement, je veux vous dire que, dans Frontenac finalement, on a une très belle région. On n'a jamais attendu l'intervention de l'État. Parce que, quand l'État est intervenu chez nous, M. le Président, ça a fait... Et on se souvient, quand ils ont nationalisé les mines d'amiante, alors quand ils ont nationalisé les mines d'amiante, ça a été un drame, ça a été la catastrophe, donc pensant qu'on peut mieux faire que l'entreprise privée. Et, chez nous, la PME, c'est encore l'apanage de nos petits emplois, M. le Président, parce que c'est par eux, c'est des Grondin, c'est des Nadeau, c'est des Vaillancourt, c'est des gens qui sont comme moi, ils sont partis en affaires chez nous au lieu de partir en affaires ailleurs. Alors donc, je les salue pour leur dynamisme, et la PME chez nous, c'est des deux, des cinq, des 10, pas des 50 ni des 2 000, avec des 460 millions. On ne demande que peu d'argent pour se développer. Mais, quand on a besoin, M. le Président, le gouvernement en place va faire en sorte d'aider cette PME.

Et je termine en vous invitant, parce que, la MRC de l'Amiante qui sous-tend mon comté, le comté de Frontenac, tiendra cet été la 39e édition des Jeux du Québec, donc 4 000 jeunes du Québec de chacun de vos comtés viendront chez nous, viendront chez nous pour cette compétition provinciale, et c'est la deuxième fois en 23 ans qu'on va vous recevoir. Plus de 15 000 personnes vont venir nous visiter, et puis on est... Comme je le dis souvent, les plus belles affaires chez nous, M. le Président, la plus belle chose dans Frontenac, ce sont les gens qui y demeurent et la deuxième plus belle chose dans Frontenac, ce sont les gens qui viennent nous visiter. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le député. Avant de passer la parole, juste un petit rappel amical encore une fois. On réfère aux gens qui ont des fauteuils ici, à l'Assemblée nationale, par leur comté, ou par leur titre s'il s'agit d'un ministre ou du premier ministre.

Alors, Mme la députée de Matapédia.

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, félicitations pour votre nomination, et je souhaite à tous et à toutes une bonne Trente-septième Législature.

Tout d'abord, je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont appuyée lors de l'élection, le 14 avril dernier, qui me permettent d'être la représentante du comté de Matapédia à l'Assemblée nationale pour la troisième fois. Je tiens aussi à saluer particulièrement les personnes des six nouvelles municipalités qui se retrouvent avec nous, complétant ainsi les 34 villes et villages de La Mitis et de la Matapédia. Je m'engage à les servir au mieux de mes capacités pendant ce mandat. Merci aux citoyennes et citoyens de Pointe-au-Père, qui sont maintenant regroupés avec Rimouski, dont j'ai été la députée pendant huit ans et demi.

M. le Président, ce que je retiens d'abord et avant tout du discours d'ouverture du premier ministre, c'est que nous assistons à une démarche insidieuse de déresponsabilisation de l'État québécois face aux citoyens, particulièrement ceux des régions. En passant, leur premier geste fut de démettre de leurs fonctions les sous-ministres associés aux régions, petit relent de duplessisme sans élégance. Le premier ministre dit vouloir redonner aux régions leur autonomie. Il dit — je le cite: «Nous allons conclure avec chacune des régions du Québec des ententes de partenariat. En vertu de ces ententes, les régions assumeront des pouvoirs, des responsabilités en fonction de leur volonté et de leur capacité de les assumer.» Le premier ministre d'ajouter que ces responsabilités reviendront aux élus locaux, que ceux-ci devront rendre des comptes à l'Assemblée nationale de l'utilisation de l'argent public.

● *(15 h 30)* ●

Voyez-vous l'astuce derrière tout ça? Pendant des années, le Parti libéral a crié sur tous les toits que les choses allaient mal en région, que c'était la faute du gouvernement péquiste qui n'en faisait jamais assez pour soutenir ces régions. Maintenant qu'il est au pouvoir, sous prétexte de redonner aux régions leur autonomie, il se décharge du poids que constitue leur redressement. En d'autres mots, dorénavant, si les choses vont mal en région, ce sera la faute des élus locaux et non celle du gouvernement. Par contre, si la situation économique des régions en venait à s'améliorer — et ça, sincèrement, je crois qu'il s'agit d'une chose que tous les députés de l'Assemblée nationale souhaitent ardemment, peu importe de quel côté ils sont assis — le gouvernement libéral aurait alors beau jeu d'en prendre tout le crédit, même si le mérite revenait d'abord et avant tout aux élus locaux et aux gens du milieu. Chez moi, M. le Président, ça fonctionne, les CLD, le CRCD Bas-Saint-Laurent. Les pactes ruraux sont mis en oeuvre, il y a mobilisation, implication de la société civile au sein de ces instances.

Une autre inquiétude m'habite face à l'attitude des libéraux vis-à-vis des régions — j'irai même jusqu'à dire vis-à-vis des citoyens des régions — c'est qu'on les soumet à une certaine forme de darwinisme. On dit à chaque région: Voici vos responsabilités, débrouillez-vous avec et que le plus fort l'emporte. C'est la théorie de l'évolution des espèces, les plus faibles disparaissent. Est-ce que c'est cela que l'on veut pour le Québec, pour ses régions?

C'est donc à cette société du chacun pour soi que nous convie le premier ministre, une société où des assistés sociaux sont considérés comme des paresseux qui n'ont qu'à travailler comme tout le monde s'ils

veulent avoir de l'argent. Il nous faut les responsabiliser. Il est tout de même ironique d'entendre le premier ministre dire que le gouvernement attendra des efforts de ceux qui sont en mesure d'en fournir, alors que pas un mot de son discours ne traite de la loi anti-pauvreté annoncée par le précédent gouvernement. Que cela lui plaise ou non, le premier ministre doit comprendre qu'il aura lui aussi des efforts à fournir, car, s'il y a quelqu'un au Québec qui est en mesure de le faire, c'est bien lui. C'est un de ses rôles comme chef de l'État du Québec.

Par ailleurs, j'aimerais souligner le profond malaise que provoque chez moi l'acharnement que met le gouvernement libéral depuis un mois à démanteler pièce par pièce l'héritage que lui a laissé le précédent gouvernement, comme si tout ce que ce dernier avait fait était malsain pour le Québec pour la simple et unique raison que cela ne portait pas le sceau du Parti libéral. Comme le disait mon chef hier, lors de la période de questions, on s'attend d'un nouveau gouvernement à ce qu'il sème l'espoir et l'optimisme, et ce, en insistant sur des solutions novatrices et tournées vers l'avenir. Comme l'écrivait hier Michel C. Auger dans *Le Journal de Montréal*, «l'accent que met le gouvernement à cibler les remises en question plutôt que les initiatives donne une bonne idée de ses véritables priorités».

Nous connaissons maintenant quelle est la première priorité du gouvernement libéral: il s'agit de rejeter le modèle québécois, non pas pour des raisons rationnelles, mais plutôt pour des raisons émotionnelles et idéologiques. Oublie-t-il que le Parti libéral du temps de Jean Lesage et de Robert Bourassa a contribué à la mise en place du modèle québécois? À quels changements nous convie-t-il? Au modèle de solidarité sociale et de progressisme du Parti québécois, le gouvernement libéral veut d'abord et avant tout mettre en place son modèle à lui, celui où l'individualisme prime sur la collectivité, celui où la quête de la réussite personnelle prévaut sur l'entraide et le partage. On se retrouve devant le Parti progressiste-conservateur-libéral du Québec et non le Parti libéral du Québec. Chacun a droit à ses convictions, mais ne comptez pas sur mes collègues et moi pour encourager les baisses d'impôts au détriment des services à la population. Les valeurs que l'on privilégie sont celles de la solidarité, du partage de la richesse créée, pas du chacun pour soi.

Ce que le premier ministre ne dit pas, c'est que la population du Québec n'a pas voté pour la fin de l'universalité du régime de garderie à 5 $. C'est pourtant ce que le gouvernement est en train de faire. Par contre, la population a entendu le premier ministre promettre des changements immédiats dans le domaine de la santé dès le lendemain de l'élection, ce qui n'est pas arrivé. Alors, au lieu de brandir un soi-disant sceau d'approbation de la population pour procéder au tronçonnage de l'État québécois, le premier ministre devrait d'abord prendre la peine de consulter les groupes sociaux et les représentants de la société civile en vue du budget Séguin, dont on sait qu'il sera difficile, de l'aveu même du ministre des Finances. Il me semble que, lorsque l'on s'apprête à couper les vivres à un peu tout le monde, on devrait au moins avoir la courtoisie de leur dire ce qu'il en sera, de les consulter. La population du Québec est comme un patient à qui l'on a dit qu'on allait l'amputer d'un membre sans toutefois lui préciser lequel.

L'angoisse et l'inquiétude sont aussi le lot des travailleurs de l'industrie forestière que je représente en tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de forêt. M. le Président, la forêt, c'est important: ce sont 20 milliards de production annuelle par année; c'est aussi 100 000 emplois directs et indirects, 40 000 emplois directs. On n'a qu'à penser aux agences forestières de mise en valeur de la forêt privée qui ignorent toujours quelle sera l'ampleur des compressions que devra subir le ministère des Ressources naturelles qui assure 90 % de leurs revenus. Savez-vous qu'un dollar en aménagement au Québec représente 1,05 $ en retour pour le gouvernement du Québec, sur l'investissement?

Le gouvernement libéral avait promis aux Québécoises et Québécois qu'il serait prêt. Or, on n'a qu'à observer la confusion totale qui règne dans le dossier de la commission d'enquête sur la gestion des forêts pour constater qu'il n'en est rien. Les gens veulent avoir dans ce dossier l'heure juste, être rassurés sur l'état de la forêt québécoise. Alors que le député de Kamouraska-Témiscouata réclamait, lorsqu'il était de ce côté-ci de la Chambre, dans les mêmes fonctions que les miennes maintenant, la tenue d'une telle enquête dès le mois de décembre 2002, son collègue d'Abitibi-Est et ministre délégué à la Forêt ne semble plus savoir sur quel pied danser. Le poète et chanteur Richard Desjardins dit avoir obtenu son assurance que la commission débuterait ses travaux à la mi-juin... à la fin de juin. L'attaché de presse du ministre délégué, de son côté, s'est empressé de nier cette information disant que la mise sur pied d'une telle commission demandait plus de temps.

M. le Président, le litige sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis fait aussi beaucoup mal aux régions. Il ne se passe pas une journée, une semaine sans qu'on ait des pertes d'emplois. Et, dans ce dossier, les exportations aux États-Unis ont reculé de 22 %. Ce sont 9 000 pertes d'emplois permanents ou temporaires auxquelles on a assisté depuis que ce litige a commencé, 20 ans de litige qui ne se règle pas. Alors, pour moi, ce dossier-là est majeur, je vais le suivre avec grande attention.

En conclusion, si vous voulez mon humble avis, le slogan du Parti libéral lors des dernières élections aurait dû être non pas *Nous sommes prêts*, mais plutôt *Nous serons peut-être prêts, ça dépend, on verra*. Chez moi, dans Matapédia, ailleurs au Québec, dans les régions, les gens sont prêts pour les routes. Ici, Transports Québec attend le budget pour poursuivre. Dans ma programmation, j'avais 12,5 millions pour l'autoroute 20 à Mont-Joli, qui se rend vers Mont-Joli. Nous sommes prêts, les gens sont prêts pour les routes. On est prêts à faire entrer les gens, les travailleurs forestiers en forêt, mais on ne sait pas qu'est-ce qui nous attend au niveau des budgets. Les gens sont en attente, des investissements de plusieurs millions créateurs d'emplois sont aussi arrêtés.

M. le Président, il y a urgence. Dans le prochain budget et dans le plan proposé, il y a danger, et là je le dis bien honnêtement, il y a danger de rapetisser le Québec, de le réduire et de le freiner dans sa démarche entreprise vers le développement. Les Québécoises et les Québécois ne veulent pas d'un État inc. à la solde du

Conseil du patronat. Ils disaient que c'était une musique douce à leurs oreilles, mais peut-être que dans quelque temps ou dans quelques semaines ils vont entendre les tambours et les trompettes puis de la musique peut-être un petit peu «heavy metal», hein? J'ai l'impression que ça s'en vient, là.

L'État, il est là pour faire la balance des intérêts et des forces en présence. Assistera-t-on à une nouvelle Révolution tranquille, M. le Président? J'ai bien peur que non, plutôt à un abandon tranquille. Merci.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci beaucoup, Mme la députée. Pour la prochaine intervention, c'est Mme la présidente du Conseil du trésor et députée de Marguerite-Bourgeoys.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Merci, M. le Président. D'abord, c'est la première fois de mon deuxième mandat que je parle dans cette enceinte. Je dois dire que je comprends les nouveaux de se sentir très émus quand ils se sont retrouvés pour la première fois cette semaine dans cette salle, parce que je me rappelle la première fois quand j'ai parlé de cette salle, le niveau d'émotion que j'avais. Alors, je trouve les nouveaux qui parlent, M. le Président, extrêmement courageux. Ça me rappelle des bons moments.

Je voudrais également, M. le Président, moi aussi — c'est la première fois que je m'adresse à vous — vous féliciter. Vous nous représentez de façon remarquable, puis on est très fiers que vous occupiez ce poste et que vous soyez sur ce siège aujourd'hui.

● *(15 h 40)* ●

Eh oui! il y a eu une élection. La députée de Matapédia, peut-être qu'elle ne s'en est pas encore rendu compte, mais il y a eu une élection le 14 avril. Puis, contrairement aux appréhensions de la députée de Matapédia, les gens ont voté justement pour que l'on fasse les choses différemment. Ils ont voté, ils nous ont élus pour que... justement à cause du programme que nous leur avons donné, à cause du programme d'ailleurs, M. le Président, que nous leur avons donné au mois de septembre avant cette année. Vous imaginez qu'ils ont eu le temps de le regarder et de l'étudier. Au fait, M. le Président, vous vous rappelez, les gens nous avaient dit, nous ont dit, nous ont rappelé qu'on était peut-être un peu grégaires de nous payer la traite comme ça et d'offrir notre plateforme aussi tôt avant la campagne électorale. Parce que, quand on a déposé nos propositions, nous ne savions pas quand est-ce que nous serions en campagne électorale.

Or, les gens nous ont élus, ils nous ont élus parce qu'ils ont décidé de nous faire confiance, de nous confier un mandat pendant ce mandat, quatre ans, cinq ans, pour que justement l'on fasse les choses différemment. Eh bien, oui, on a l'intention de les faire différemment. On s'est engagés dans notre programme... Le discours inaugural qu'a livré le premier ministre était, sans équivoque, rattaché, assis sur le programme électoral, sans confusion, sans essayer de se dissocier de quelque plateforme électorale que nous avons tenue durant les 30 jours de la campagne électorale. Oui, il a parlé de réingénierie, de réorganisation et de renouvellement. Oui, nous avons l'intention de faire les choses différemment. Et, dans le discours inaugural qu'a livré le premier ministre, il est clair que notre première mission est de nous recentrer en tant que gouvernement à l'endroit de nos missions à titre de gouvernement du Québec, à savoir la santé dans un premier temps, l'éducation dans un deuxième temps, la prospérité, donc le développement économique, et la sécurité. C'est là notre premier souci: nous rapprocher de nos clientèles, nous rapprocher des citoyens, nous rapprocher des gens qui nous ont fait confiance et qui nous ont dit qu'ils en avaient marre d'avoir le type de services qu'ils ont actuellement.

Je m'étonne d'entendre les députés de l'opposition aujourd'hui se dire aussi satisfaits de la façon dont ils ont géré le Québec durant les neuf dernières années. Moi, si je voyais les hôpitaux, l'état lamentable dans lequel on trouve nos hôpitaux actuellement, je serais plutôt triste. Je me poserais au moins quelques questions. Je me dirais: Est-ce qu'on a au moins fait quelque chose de pas correct dans cette démarche-là? Aucun remords. Aucun remords du côté de l'opposition. Pourtant, on a des délais d'attente insoutenables — et l'actuel ministre de la Santé en sait quelque chose — des délais épouvantables pour des traitements, M. le Président, qui sont essentiels aux citoyens. Tout ça parce que imaginez-vous donc que l'opposition, alors qu'elle était au gouvernement, imaginez-vous donc qu'ils avaient décidé, eux, qu'il y avait trop de médecins, trop d'infirmières. Je le sais qu'il y a des députés de l'arrière-banquette, là-bas, qui savent que j'ai raison, parce qu'ils savent que ce pourquoi vous vous retrouvez dans l'opposition aujourd'hui, c'est précisément à cause des décisions échevelées qui ont été prises par les ministres lors de l'ancienne administration, M. le Président.

Nous, parce que nous avons l'intention de nous recentrer sur les missions de l'État, oui, M. le Président, nous allons regarder à nouveau nos façons de faire. Puis je vais vous dire quelles sortes de questions nous allons nous poser. Nous allons nous poser la première question: Est-ce que nous continuons à servir la population de façon efficace et de qualité? Ça, c'est la première question qu'on doit se poser: Est-ce que ce qu'on fait, on le fait bien?

Deuxième question: Est-ce que c'est légitime que le gouvernement soit impliqué dans ces activités? Parce que, à travers le temps, imaginez-vous donc qu'on est allé dans tous les domaines, y compris de se lancer dans l'immobilier pour forcer ou inviter des entreprises, à coup de subventions... pour déménager des entreprises, des emplois d'un coin de rue à un autre coin de rue, et ça, souvent à l'intérieur d'à peu près, je dirais, 90 mètres. Tellement, M. le Président, que la firme IBM qui a été invitée à déménager d'un coin de rue, les mêmes employés peuvent s'envoyer la main à travers la fenêtre. D'accord? C'est vous dire combien ils sont proches. Bien, pour ça, ils ont reçu des subventions pour déménager. Bien, nous, on dit que là ce n'est pas une mission gouvernementale.

La troisième question que nous devons nous poser: Est-ce que la responsabilité que nous assumons devrait relever de notre niveau de gouvernement ou d'un autre niveau de gouvernement? Parce que parfois il y a

des choses que nous faisons qui devraient relever d'un autre niveau de gouvernement, notamment du niveau municipal. Est-ce qu'on s'est interrogé à cet égard-là? Pas vraiment. Ça a été le statu quo ou presque pendant tout le temps que l'opposition a été au pouvoir, M. le Président.

Autre question, M. le Président: Est-ce que ce que nous faisons, nous le faisons mieux que quiconque ou devons-nous en confier la responsabilité à d'autres intervenants, notamment au secteur privé, notamment à des partenariats privé-public où le gouvernement garde la direction, donne des instructions, guide le navire mais se refuse de ramer, M. le Président? Il souhaite plutôt regarder les gens aller, n'étant pas en conflit d'intérêts, capable de porter un jugement et de regarder où on s'en va. Voilà une question fort pertinente que tous les États modernes se sont posée. Tous les États modernes ont examiné cette approche différente, M. le Président. Nous sommes, au Québec, bien en arrière, pas un peu, là, bien en arrière, dans ce domaine.

Autre question, M. le Président: Est-ce qu'on peut se payer ce qu'on est en train d'offrir? Ce n'est pas fou comme question, ça. Ce n'est pas fou parce qu'il y a plein de projets qu'on peut épouser et qu'on peut défendre. Est-ce qu'on en a les moyens financièrement?

L'ancien gouvernement, M. le Président, l'opposition officielle, ce n'était pas vraiment une préoccupation, parce que, justement, la dernière année du mandat, les deux dernières... je vous dirais même que le dernier mois avant l'élection, là, on a joué avec de l'argent de Monopoly, on a distribué à droite et à gauche promesse par-dessus promesse sans s'assurer qu'on était capable de livrer la marchandise. Quel bonheur pour ces gens d'avoir perdu l'élection. Je vous vois, le lendemain de l'élection, être obligés de rencontrer vos obligations. Je vous assure qu'on aurait pédalé par en arrière, puis pas un peu. On aurait vraiment pédalé par en arrière.

Or, M. le Président, nous avons décidé que nous allions nous poser ces questions. D'ailleurs, le premier ministre a pris en charge de vraiment revoir ce gouvernement, cette façon de procéder. Il a confié six grands champs d'activité où il va se faire une démarche en profondeur pour être sûrs qu'on examine à fond nos façons de faire. D'ailleurs, j'ai le privilège... M. le Président, il m'a demandé de coordonner ces travaux. Ça va impliquer mes collègues. Tous mes collègues vont être appelés à collaborer dans cette démarche, parce que cette démarche nous remet, nous confronte aujourd'hui à nous reposer à fond les questions auxquelles j'ai dit que nous allions répondre précédemment.

Par exemple, nous allons revoir les structures de l'État et les programmes gouvernementaux. Nous allons nous poser la question: Est-ce que les programmes que l'on donne aujourd'hui sont convenables pour une période de temps? Alors que nous sommes en 2003, est-ce que ça convient toujours? Parce qu'on peut avoir commencé quelque chose lors de la Révolution tranquille, en 1960 — oui, vous m'avez compris, 1960 — puis que ce ne soit plus pertinent. C'est possible, ça, M. le Président.

D'ailleurs, ils ont eu... Moi, vous savez, j'occupe un siège aujourd'hui qui a été occupé par un nommé Joseph Facal qui a eu d'ailleurs, M. le Président, la gentillesse de souhaiter à son successeur qui siégerait au pupitre, de lui souhaiter bonne chance, une marque de délicatesse remarquable. J'ai lu le rapport de M. Facal. Ce n'était pas fou, M. Facal, ce qu'il écrivait. Vous auriez dû l'écouter, votre collègue. D'ailleurs, si vous l'aviez écouté un peu plus, peut-être qu'il serait avec vous encore aujourd'hui. C'est possible qu'il ait décidé qu'il voulait poursuivre. Mais, dans ce rapport, M. le Président, M. Facal posait toutes ces questions ou presque.

● *(15 h 50)* ●

Donc, nous allons regarder tout l'appareil gouvernemental. Nous allons voir par ailleurs si nous ne serions pas mieux d'offrir des services de façon différente, non seulement à un autre niveau de gouvernement, mais, par exemple, avec un gouvernement en ligne, obtenir des formulaires justement par voie d'Internet, et de faciliter le travail à l'endroit des citoyens.

Nous allons nous pencher sur l'économie. Oui, nous allons nous pencher sur l'économie. Nous allons nous assurer, M. le Président, que c'est l'entrepreneurship du Québec qui va se développer avec les années, avec les années. Parce que, rappelez-vous la théorie de l'ancien premier ministre: J'emprunte à 5, je fais du 10. Bien là, M. le Président, imaginez-vous donc, il emprunte à 6 puis il fait du moins 6 systématiquement. On a entendu justement les résultats de la SGF, n'est-ce pas? Moins 7 %. Rappelez-vous, là, que la Caisse de dépôt avait perdu 16 milliards de dollars. Savez-vous ce que ça coûte au gouvernement du Québec, le 16 milliards de dollars? 260 millions par année. Simplement, là, des intérêts, là, ça coûte 260 millions par année au gouvernement que cette perte de 16 milliards de dollars. Oui, M. le Président, nous allons réexaminer cette façon de faire. Je vous assure, je vous assure d'avance que toutes ces subventions pour déménager, c'est fini. Fini les déménagements.

Au niveau de la santé, M. le Président, je suis fort sympathique, j'ai beaucoup d'empathie pour mon collègue le ministre de la Santé. Je suis sûre qu'il est ravi de m'entendre avoir autant d'empathie à l'endroit du défi qu'il a à relever. C'est un désastre, le système de santé. Un désastre. Tout le monde en convient. Des délais d'attente inacceptables, des services dans des conditions intenables, tout ça parce qu'on a eu des coquetteries de procéder de certaines façons qui paraissaient bien brillantes à l'époque, où on a ouvert les portes à tout le monde qui voulait s'en aller prendre une retraite anticipée — n'est-ce pas? — à 53 ans. Puis là, M. le Président, on s'est ramassés avec le désastre que nous avons aujourd'hui, et ça, M. le Président, les citoyens ne sont pas prêts de l'oublier. Je vous assure qu'ils ne sont pas prêts de l'oublier.

Bien, nous, nous allons nous occuper de la santé. C'était, c'est là notre priorité. Nous, déménager des entreprises, donner des subventions à toutes les entreprises, je vais vous le dire, M. le Président, simplement, là, de se promener puis distribuer de l'argent un peu partout... Nous, si on va distribuer l'argent, je vais vous le dire où est-ce qu'on va mettre notre argent, on va le mettre en santé, en éducation et aux plus démunis, M. le Président. C'est là où...

Des voix: Bravo!

Mme Jérôme-Forget: Autre grand chantier, M. le Président: la décentralisation et déconcentration. M. le Président, c'est écrit dans tous les grands livres et les petits livres — d'accord? — le principe de subsidiarité. Il faut se rapprocher le plus possible des citoyens. Et, pour arriver à ça, il faut effectivement décentraliser les décisions. Ça, c'est bien important, ça a été reconnu. Nous allons examiner ce volet de façon importante, de façon structurée et de façon innovatrice, M. le Président. Nous allons décentraliser, nous allons déconcentrer et nous allons nous rapprocher des citoyens. Parce que, dans tout ce que nous allons faire, notre première et unique priorité, je dis bien première et unique priorité, c'est de donner de meilleurs services aux citoyens. C'est ça qu'on veut faire, M. le Président.

Nous allons également nous pencher sur une autre grande priorité: l'éducation. Parce que la richesse de notre société, c'est l'éducation. La richesse de l'avenir du Québec, c'est l'éducation. Il n'y a pas d'autre façon d'enrichir le Québec. C'est la seule et unique façon, et c'est pour ça que nous en avons fait une priorité.

Finalement, au grand désarroi de ces gens-là, imaginez-vous qu'on a parlé de baisser les impôts. Ah! bien, là, là, là, on n'est pas du monde, là. Imaginez-vous donc... Mais est-ce que vous avez rencontré vos commettants en campagne électorale? Est-ce qu'ils ne vous ont pas dit de temps en temps qu'ils payaient trop d'impôts? Je ne le sais pas, là, dans quel comté vous vivez, mais, moi, les gens m'ont dit qu'ils payaient trop d'impôts. J'en vois sourire, l'autre côté. Je ne peux pas donner leurs noms, mais j'en vois sourire. Mais ils en ont parlé qu'ils payaient trop d'impôts, n'est-ce pas? Nous, en tous les cas, ils nous l'ont dit: On paie trop d'impôts, on est fatigués de payer des impôts.

M. le Président, nous allons nous occuper de ce volet, parce que, contrairement à toutes les prétentions qu'ont ces gens, qu'ont eues ces gens pendant neuf ans, imaginez-vous donc que l'impôt tue l'impôt. Ça, apprenez ça par coeur, là. Une fois que vous allez avoir appris ça par coeur, vous allez connaître la leçon. L'impôt tue l'impôt: plus on taxe, moins on ramasse de l'argent. Ça, c'est connu, là. Il y a des théorèmes sur ça, qui ont démontré que l'impôt tue l'impôt. D'ailleurs, même l'ancien premier ministre, l'actuel chef de l'opposition, avait dit ça, déjà. Alors, ce n'est pas quelque chose que j'invente, c'est connu.

Alors, oui, M. le Président, nous allons diminuer les impôts, mais nous avons décidé que nous allions protéger les plus démunis par ailleurs. Nous avons décidé que nous allions nous occuper de la santé, nous avons décidé que nous allions nous occuper de l'éducation, et, M. le Président, on ne va pas changer d'idée. La barque, elle s'en va dans cette direction-là et elle va continuer dans cette direction-là. Comment est-ce qu'on va s'y prendre, M. le Président? Comment est-ce que qu'on va s'y prendre? Bien, imaginez-vous donc que, pour faire ça, on va compter sur notre personnel, on va compter sur nos ressources. On va compter sur nos employés, parce que la force d'une entreprise, ce sont ses employés.

Moi, M. le Président, quand je suis arrivée au Conseil du trésor, j'ai été rencontrer mes employés. Contrairement à ce qu'on peut penser, ce que pourraient penser les gens un peu qui nous entendent — parce qu'il y a parfois certains clichés: Ah! les fonctionnaires, ça ne travaille pas — bien, moi, là, je vais vous le dire, là, chez nous, ça travaille, ça travaille fort. Alors, nous, on va compter sur ces gens-là. D'ailleurs, je les ai avertis: La retraite à 55 ans, oubliez ça. Nous, on va essayer de les garder. On va essayer de trouver des façons de les intégrer dans une démarche innovatrice pour qu'ils nous aident à rencontrer nos objectifs, M. le Président. Et je sais qu'on va pouvoir compter sur eux parce qu'on va être capables de leur faire prendre part à ce grand projet qu'on soumet aux Québécois. Et je peux vous assurer que les Québécois qui nous ont élus ne seront pas déçus: d'ici quatre ans, on aura rencontré nos objectifs, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, Mme la ministre. Je suis prêt à reconnaître maintenant le député de Beauharnois.

M. Serge Deslières

M. Deslières: Merci, M. le Président. À mon tour de joindre ma voix à mes collègues qui m'ont précédé pour vous souhaiter la meilleure des chances dans vos fonctions ainsi qu'à vos collègues. Je suis sûr que vous allez présider nos débats avec brio, doigté, et je vous souhaite beaucoup de sérénité et de patience.

Vous me permettrez, en cette première allocution de cette Trente-septième Législature, vous me permettrez, M. le Président, de remercier mes citoyens et citoyennes du nouveau comté de Beauharnois, puisqu'on sait que le comté de Salaberry-Soulanges est devenu le comté de Soulanges et le comté de Beauharnois en grande partie, et je me permets de saluer notre collègue de Soulanges nouvellement élue dans cette Chambre. Alors, M. le Président, merci à mes citoyens et citoyennes qui m'ont, pour une troisième fois, renouvelé leur confiance, pour une grande partie du comté, et, pour une première fois, de mes citoyens et citoyennes de la nouvelle partie du comté, les villes de Beauharnois et de Saint-Étienne-de-Beauharnois qui ont voté pour une première fois, qui m'ont fait confiance pour une première fois. Je veux le redire aujourd'hui que je vais continuer de les représenter avec le même enthousiasme, la même détermination, la même fougue qu'on me connaît et que je vais continuer — je pense que le mot est juste — à les servir, à les représenter ici et à toutes les occasions où il sera possible de le faire et à défendre leurs intérêts et à répondre à leurs besoins légitimes.

● *(16 heures)* ●

Merci également à cette formidable équipe de militants et de militantes qui bénévolement se sont investis tout au long de la campagne électorale et qui nous a permis d'arracher cette troisième victoire; une formidable équipe, je l'ai dit, je le répète — puis je vais utiliser une expression anglaise — qui font partie de cette organisation électorale, je la qualifie d'un «top ten»; une des meilleures au Québec, une des 10 meilleures; une organisation électorale dévouée, engagée et expérimentée et qui a permis bien sûr d'arracher cette troisième victoire.

M. le Président, vous me permettrez de commenter le discours inaugural que le chef du gouvernement

nous a présenté mercredi dernier. Force est d'admettre que ce discours inaugural a semé, partout au Québec et dans l'ensemble de notre société, beaucoup d'incertitudes, une profonde inquiétude. Cette inquiétude n'est pas virtuelle, elle se concrétise et se répand rapidement à travers tout le Québec.

J'en ai pour preuve: inquiétude au niveau des conseils d'administration des CPE qui... Chez nous, pour donner un exemple, deux projets de CPE sont retardés. On leur a dit: Stop! Vous ne bougez plus. 80 places en tout. Ces parents qui avaient acquis que le 5 $ était un plafond, pour eux, pour l'équipe gouvernementale, ça semble être un plancher. Alors, ils vont bâtir tranquillement un escalier: 5 $, 7 $, 9 $, 11 $. On le verra, là. La photo devient de plus en plus claire. Je le dis et je le répète: Pour nous, c'était un plafond, pour l'équipe en face, pour l'équipe gouvernementale, c'est un plancher. Première augmentation de services publics. Ils vont annoncer leurs couleurs dans très peu de temps.

Inquiétude chez nos jeunes, parce que, si on lit bien le discours inaugural... Parce que j'ai écouté le chef du gouvernement nous dire: On va assister dans les prochains jours au dégel des frais de scolarité, où les frais de scolarité sont ici 37 % inférieurs au coût de l'éducation supérieure en Ontario. Et on va assister dans les prochains jours, dans le prochain budget, à ce genre d'annonce de dégel des frais de scolarité. Gel de frais de scolarité, ils sont gelés depuis 1994. Deuxième augmentation des services publics. Éducation: deuxième priorité de ce gouvernement.

Inquiétude chez les groupes communautaires. Les groupes communautaires attendent leurs budgets: budget de fonctionnement, augmentation, exemple. Parce qu'il faut concrétiser notre action, il faut parler aux gens. J'invite la députée de Marguerite-Bourgeoys d'aller voir les gens en fin de semaine, vous allez voir l'incertitude, l'inquiétude. Vous allez voir que ce qui est dit ici, ce n'est pas idéologique. C'est la société civile qui est inquiète. Les maisons des jeunes sont en attente. On appelle partout dans les régies: pas de réponse, pas de budget. Est-ce qu'on va maintenir les maisons des jeunes? Allons voir.

Inquiétude concernant nos acquis sociaux. Inquiétude concernant, et pour cause, la lutte contre la pauvreté: rien dans le budget inaugural. Notre collègue de Vachon l'a clairement démontré. Et M. Bernard Descôteaux nous indiquait que c'est une absence extraordinaire, du jamais vu d'un chef de gouvernement de ne pas parler de solidarité sociale. Absence totale. Relisez l'éditorial de M. Bernard Descôteaux dans *Le Devoir* du 5 juin dernier.

Inquiétude au niveau des CLD. Chez nous, une démarche de concertation, de partenariat s'était faite, produisant, identifiant une douzaine de projets structurants pour le développement économique, interpellant le privé, nos partenaires municipaux, la société civile, les gouvernements. Ils sont dans l'expectative. Au CRD, même atmosphère. CRD de la Montérégie, même atmosphère, pour leur avoir parlé ce matin. Et, à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière d'infrastructures, le même phénomène se produit. Ça commence à faire beaucoup de monde, là.

Au niveau municipal, pas de projet d'infrastructures dans le budget inaugural. Pas de nouveaux projets, programmes d'infrastructures. Au niveau de l'autoroute 30, des Transports, on nous annonce qu'on va modifier le tracé, ce qui aura pour effet bien sûr, M. le Président, de retarder la construction de cette autoroute 30. On modifie le tracé, on veut revoir le dossier. Inquiétude au niveau des grands chantiers routiers.

À date, 500 millions de dollars d'accordés, de contrats; l'an passé, 1 milliard. Un trou — je ne parle pas du métro de Laval — un trou de 500 millions de dollars; perte d'emplois, perte d'emplois; évident! Ça va bien, ça va bien, ça va bien! Eux qui avaient toutes les solutions, eux qui étaient prêts, que font-ils, nos amis d'en face? Ils créent l'incertitude, créent beaucoup d'inquiétude 50 jours après leur élection. Du jamais vu! Ils sont en train de battre les records, M. le Président.

Santé? On attend. On nous laisse présager qu'on va investir moins que nous avions prévu, 1,6 milliard, et c'est leur priorité numéro un! Il faut le faire! Vous me faites signe, M. le Président. Mon temps imparti... et je ne voudrais pas empiéter, parce que je sais que mes collègues, nouveaux collègues, veulent parler également.

On en aurait long à dire. De toute façon, on va se reprendre bientôt, dans le discours du budget, parce que la photo s'éclaircit de plus en plus. Ce genre de sophisme utilisé par l'équipe gouvernementale, «meilleur État, moins d'État», ce n'est pas ça que les Québécois et Québécoises veulent. Pas du tout! Nous n'assisterons pas, de notre côté, de ce côté-ci de la Chambre, M. le Président, au derby de démolition de l'État québécois. Cette équipe parlementaire ici, dévouée, expérimentée, passionnée pour le Québec, vous allez la retrouver sur votre chemin. Merci, M. le Président.

● *(16 h 10)* ●

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le député. Je serais prêt à reconnaître le prochain intervenant qui semble être le ministre de la Sécurité publique et député de Westmount.

M. Jacques Chagnon

M. Chagnon: M. le Président, j'espère que le député de Beauharnois va pouvoir reprendre son calme, et en même temps, en même temps, en même temps je dois dire que ça fait un peu curieux d'entendre plusieurs applaudissements quand je me lève. Pendant neuf ans... je sais que le député de Beauharnois va apprendre ce que c'est que de se lever, venir faire son discours, se rasseoir puis attendre que son prochain discours arrive. Ah... Oh! C'est neuf ans, parce que c'est au moins deux termes, hein, puis on s'entend: peut-être même essayer d'en faire un troisième. Alors...

M. le Président, d'abord, je voudrais vous rendre hommage personnellement. Je sais que vous avez, depuis de très nombreuses années, participé à ce Parlement. Donc, vous avez fait une sixième élection récemment — mais, dans mon cas, c'était une cinquième. Alors, vous êtes mon aîné, avec le député de Richmond et quelques-uns qui restent ici, qui ont survécu entre — ma collègue dit «au désastre» — disons entre toutes sortes de marées qui ont passé dans notre univers politique depuis les 18, 19 dernières années.

M. le Président, vous faites la fierté de votre communauté et vous êtes une fierté pour l'ensemble du Québec. Votre niveau d'intégration au Québec, la capacité... On a parlé hier de la capacité d'accueil, mais la capacité que vous avez eue à vous intégrer très bien, non pas à vous assimiler, mais à très bien vous intégrer — parce que personne ne demande à son prochain de s'assimiler, où que ce soit, mais de s'intégrer dans cet univers qu'est le Québec — vous l'avez fait comme on ne peut pas le souhaiter davantage pour aucun de nos concitoyens, fussent-il allochtones ou viennent-ils d'ailleurs.

M. le Président, j'ai été, comme vous, depuis quelques années, depuis maintenant 18, 19 ans... à participer à ces premières journées qui nous amènent ici après une élection, donc qui nous ramènent avec des gens qui viennent de plusieurs milieux, de nouvelles figures. Et pour le besoin de se remémorer, pour ce devoir de mémoire que nous avons, eh bien, je vous rappelle que, de l'élection de 1985, il ne reste plus — peu importe le côté de la Chambre où nous nous trouvons — que quatre membres qui ont été élus en 1985. La députée de Saint-François, la députée de Marguerite... Longueuil... Marie-Victorin et le député de Saint-Jacques sommes les seuls rescapés de la politique depuis 1985. Aussi bien dire que c'est une vie passionnante mais qui parfois s'écourte plus rapidement qu'on le souhaiterait.

J'entendais le député de Frontenac faire son premier discours, son «maiden speech», comme disent les Anglais, ici, et je le salue parce que, comme tous nos autres collègues qui sont ici et qui font leur premier discours, ce n'est pas facile et ça prend un peu de... Ça démontre un niveau de caractère que de faire son premier discours. Et c'est aussi étonnant que ça me rappelle le premier que j'avais fait. Le député de Richmond était, à l'époque, notre whip. Nous étions en caucus au salon rouge, M. le Président, et tout d'un coup le whip, pensant peut-être que j'avais des années d'expérience, me demande, il dit: Jacques, va donc ouvrir la Chambre. Alors, je suis arrivé ici, j'étais au siège où est le député de Roberval, c'est-à-dire le dernier siège dans la salle ici, là, le siège qui est tout à côté de l'entrée, et je viens pour faire mon premier discours. Pas un chat dans cette Chambre, il n'y avait que le vice-président. Alors, j'ai eu... À la stupéfaction générale, j'ai fait un discours de 15 minutes peut-être — un premier discours, on trouve toujours ça trop long — et, quand le caucus s'est terminé, tout le monde est rentré par les portes en arrière, on me perd complètement sur le téléviseur et je continue à faire un discours, puis finalement plus personne ne sait ce qu'il advient de moi. Alors, ça a été mon premier discours en Chambre, ce qui avait fait dire à l'époque au député de Bonaventure, le regretté Gérard D. Levesque, que jamais dans sa vie il n'avait vu un premier «maiden speech» raté comme celui-là.

C'est assez étrange, ce qui nous arrive ici en politique, mais je sais, d'abord pour l'avoir vécu, que les 40 nouveaux députés qui sont ici viendront se joindre au groupe de gens qui étaient déjà présents, et, d'ici quelques mois, nous allons nous taquiner, c'est sûr, d'un côté comme de l'autre, mais nous allons voir aussi ce niveau de collégialité qui doit présider nos travaux et que vous devez évidemment, comme président de l'Assemblée, chercher à faire en sorte qu'ils se retrouvent un peu partout.

M. le Président, on l'a dit, le 14 avril dernier a été une journée où les Québécois ont dit: Nous voulons changer. On passera le temps qu'on veut ici à faire le procès de notre programme, le procès du discours inaugural, le procès du discours du premier ministre, le procès de la volonté très ferme de la ministre du Conseil du trésor de vouloir faire le reengineering, le procès du ministre de la Santé de vouloir remettre sur pied le réseau d'hôpitaux qu'on a au Québec et le réseau de la santé en général, le procès de quiconque de ce côté-ci de la Chambre, on voudra... On pourra essayer de le refaire, mais c'est exactement pour ce que nous disons que nous allons faire que nous avons été élus. Nous avons été élus pour qu'il y ait un changement. Ce changement-là, au Québec, découle de certaines anomalies ou, du moins, de ce que les citoyennes et citoyens du Québec ont interprété comme devant être changé. Et qu'on pense... On en a parlé, mais, dans le cas du réseau de la santé, ça m'apparaît assez évident. Il y a quelques années, on a fermé sept hôpitaux à Montréal sans imaginer quel serait l'impact sur les niveaux de problèmes qu'on pourrait avoir dans les salles d'urgence. Fermer sept hôpitaux du jour au lendemain et s'imaginer que cela n'aura aucun impact sur les urgences, par exemple, c'était se gourer. C'était, c'était vraiment, vraiment, éviter de regarder la réalité en pleine face.

Le premier ministre m'a fait l'honneur de me proposer le portefeuille de la Sécurité publique. Je remarque qu'il y a une coïncidence, dans le fond, semblable avec le réseau carcéral. En réseau carcéral, le gouvernement, au début du mois de juillet 1996, au 1er juillet 1996, il a fermé cinq centres de détention, et depuis ce temps, depuis le mois de juillet 1996, nous vivons une surpopulation carcérale partout au Québec. On avait même fermé un centre de détention, un établissement de détention à Rivière-du-Loup. Il était flambant neuf. On n'avait même pas eu le temps de l'ouvrir, on l'a fermé. Le gouvernement précédent l'avait fermé. Cinq centres de détention ont été fermés un peu partout à travers le Québec, et on se retrouve avec des problèmes, encore une fois, de surpopulation carcérale. Le député de Drummond a eu à vivre avec ça, puis ses successeurs aussi. Et cela, ça pose des problèmes sociaux, un, dans nos établissements d'incarcération, comme ça a posé des problèmes à l'ensemble de la population qui s'est retrouvée dans des salles d'urgence. Il y a quelqu'un, quelque part dans le gouvernement, qui n'a pas mis ensemble les fils pour qu'on puisse faire le contact, un contact qui amène une organisation de société, à partir des décisions gouvernementales, qui puisse faire fonctionner de façon cohérente.

On parle du problème de la santé. On se souviendra qu'en 1996 la députée de Taillon, alors ministre de l'Éducation, avait pris sur elle de faire en sorte de diminuer de 50 %, de diminuer de 50 % le nombre d'étudiants et d'étudiantes en particulier en techniques infirmières dans les collèges du Québec, dans les cégeps du Québec. La même chose s'est passée, par le même décret, au niveau des universités. Donc, en nursing, le Bac en nursing, tout d'un coup, on a diminué, on a contingenté donc le nombre d'étudiantes ou d'étudiants

qui voulaient aller en nursing, sous prétexte, en 1996, sous prétexte qu'en l'an 2000, grâce au virage ambulatoire de ce bon docteur — on peut maintenant le qualifier — Rochon — n'étant plus membre de notre confrérie... sous prétexte que le virage ambulatoire était pour créer un surplus d'infirmières et d'infirmiers au Québec.

Bien là, on est en 2003 puis on se trouve encore avec des problèmes majeurs. Pourquoi? Parce que non seulement, en 1996, la députée de Taillon, membre d'un gouvernement, a décidé de contingenter la formation de la main-d'oeuvre en infirmerie, donc en sciences infirmières, l'année suivante, en 1997, le même gouvernement — le même gouvernement, M. le Président — le président du Conseil du trésor s'est levé un beau matin puis nous a dit: Je vais maintenant faire un programme de départs assistés. Bonne nouvelle! Je vais même faire un programme de départs assistés et je me suis entendu avec les centrales syndicales, et nous allons prendre 3 milliards des surplus, surplus actuariels et virtuels, M. le Président, d'un programme de fonds de pension qui est non capitalisé. Donc, en deux mots, on va prendre 3 milliards d'argent qui n'existe pas dans le réel et nous allons en faire... «Nous allons en faire profiter, disait-il, l'ensemble de nos employés en leur permettant un départ assisté.» Qu'en est-il advenu?

● *(16 h 20)* ●

Entre 1997, fin 1997 et le milieu de 1999, 4 500 infirmières ont quitté le réseau de la santé, ont quitté le réseau de la santé. Parallèlement à cela, on a fait un programme qui visait, cette fois-ci, des médecins, des médecins. Alors, 650, 700 médecins omnipraticiens ont pris leur retraite, pour la modique somme de 150 000 $, et à peu près 600, 750 médecins spécialistes ont aussi pris une retraite, pour l'équivalent... pour une somme de 300 000 $.

Alors, on a acheté la retraite des gens. On leur a donné de l'argent pour qu'ils partent — on l'a fait pour les médecins, on l'a fait pour les infirmières — puis on s'est ramassé dans un capharnaüm sur le plan de l'organisation de notre capacité de donner des services en santé que jamais, jamais, jamais au Québec nous n'avions connu.

Alors, mettez-vous dans l'esprit de la population. Un beau matin, les gens, au Québec, ils se sont dit: Il se passe quelque chose qui ne marche pas dans ce gouvernement-là. On prend des décisions d'une part, on prend des décisions après, les décisions prises par les uns et par les autres sont en contradiction avec l'intérêt commun et l'intérêt général, et nous avons à vivre dans une situation où finalement c'est Jean-Baptiste qui paie, parce que, en plus, on ne voit pas le jour où le coût de nos services va diminuer.

Alors, que nous ayons suggéré des changements, que la population ait demandé des changements, que la population ait voulu un changement, bien, il ne faut pas s'en étonner, il faut, au contraire, savoir l'apprécier.

On a vu le gouvernement s'en aller, sans mandat, dans le dossier des affaires municipales, prendre des décisions qui étaient pour toucher des millions de personnes au Québec. Puis, «des millions de personnes», on n'en est pas des centaines de millions de personnes, nous sommes une population de 7,5 millions de personnes. Et on a pris des décisions qui ont chamboulé l'organisation sociale d'un paquet de gens au Québec, en partant de principes fumeux. Que ce soit à Montréal, que ce soit ailleurs, on aurait pu discuter, comme le suggérait d'abord le rapport Bédard sur la fiscalité municipale. On aurait pu regarder les problèmes d'équité fiscale, de fiscalité d'agglomération, d'organisation spatiale et sociale sur des territoires donnés; on aurait pu discuter de ces questions-là. Mais non, au lieu de régler un problème comme celui de l'équité fiscale, on a passé au laminoir l'ensemble de sociétés, puis des gens qui vivaient avec une identité très propre dans des villes et des villages au Québec qui sont disparus du décor.

Eh bien, ce choix politique que le gouvernement a fait à l'époque, il devait être conscient qu'un jour il en paierait le prix. On ne peut pas déraciner des gens, on ne peut pas dire à des gens: Votre ville existait depuis 335 ans, mais maintenant elle n'existe plus. Des villes qui existaient depuis avant l'État du Québec ont été déclarées pertes publiques pour leur organisation future. Eh bien, ce concept, des gens qui avaient une profonde identité, des gens, qui étaient aussi des partisans de l'ancien gouvernement en ont été profondément choqués, en ont été profondément consternés, en ont été profondément attristés. Pas surprenant que l'ex-gouvernement ait reçu son bleu de la population. C'est évident, il fallait s'y attendre.

Tout à l'heure, le député de Beauharnois disait que le monde est chaviré par le discours inaugural. Le monde n'est pas chaviré par le discours inaugural; en tout cas, pas ce que j'entends. Peut-être qu'on n'entend pas la même chose, peut-être qu'on ne fréquente pas le même monde. Mais il me semble que, moi, je fréquente tout le monde, puis je n'ai pas peur de rencontrer n'importe qui, puis il y a du monde qui me disent: On est bien contents, M. Chagnon, que ça change. On est bien contents. On avait hâte que ça change.

On parle des CPE, de moratoire de CPE dans la municipalité de Valleyfield. Bon. Ce dossier sera regardé, comme tous les autres. Une chose est certaine: un beau matin, il y a quelqu'un qui va devoir réfléchir à un programme comme celui-là.

Le chroniqueur de *La Presse*, M. Picher, a encore fait, pour la énième fois, la démonstration, faite depuis quatre ans, que ce système-là est socialement déconnecté, que l'approche CPE, organisée de mur à mur pour l'ensemble du Québec, est une approche qui finalement, finalement, n'aide que les moins riches et les plus riches. Mais les gens qui gagnent entre 25 000 $ et 80 000 $ sont les gens les plus affectés par ce programme-là. Eh bien, quand on fait un programme, il faut imaginer qu'on le fasse évidemment pour aider les gens qui sont le plus dans le besoin. Ça, ce n'est pas sorcier. Mais on n'est pas obligé d'aller prendre la classe moyenne, qui gagne entre 25 000 $ puis 80 000 $, puis de tirer dessus puis de leur enlever 600 $, 700 $, 800 $, 900 $ par un processus fort compliqué qui a été la mise sur pied des CPE.

Le député de Beauharnois nous dit: Moi, j'ai un moratoire pour mes CPE, dans deux CPE dans mon comté. Est-ce que le député de Beauharnois se rappelle, lorsque j'ai posé la question en commission parlementaire au ministère qui est responsable de la mise sur pied

de ces CPE là? Pour chaque CPE de 32 élèves — puis là, s'il y a du monde qui nous regarde, ils vont au moins comprendre quelque chose de simple et facile à comprendre — ça prenait, il y a trois ans, 32 mois pour mettre sur pied, à partir du moment où la décision était prise, vous avez votre CPE, 32 places, ça prenait presque trois ans pour que le CPE s'ouvre. Il faut le faire. Il faut le faire. Et ça, ça, à quel coût? Bien, 8 000 $, 8 200 $ par enfant. Ça coûte plus cher envoyer un enfant dans un CPE qu'un adolescent dans un cégep. Alors, il y a un problème à quelque part.

Le député de Beauharnois a dit quelque chose qui nous a fort surpris de ce côté-ci. Il a trouvé, lui, dans le discours inaugural, qu'on était pour remettre en question les droits de scolarité. Bien, je ne sais pas où il a pris ça, mais il n'en a été nullement question dans le discours inaugural. Il y a eu un engagement de pris par le chef du parti et par le parti à ce sujet-là, et cet engagement-là sera tenu.

Quant au métro de Laval, à l'autoroute 30, le métro de Laval, puis-je vous rappeler qu'on nous a annoncé que ça coûterait 370 millions, le métro de Laval? Au moment où on se parle, on est rendu à 550 millions, et ce n'est pas fini, paraît-il. Il y a peut-être quelqu'un... Puis, encore une fois, il ne faut pas se surprendre que les gens aient voulu du changement le 14 avril, les gens étaient tannés de se faire dire n'importe quoi puis ils étaient tannés de se faire dire: Ça va coûter 50 millions, puis tout d'un coup tu t'apercevais que c'étaient 200 millions. La même chose pour l'autoroute 30. L'autoroute 30, elle va passer à l'endroit où le Bureau d'audiences de protection de l'environnement suggère de la faire passer; ce n'est pas compliqué, on va la faire passer là où on a dit qu'il était pour passer. Les décisions... Elle est prise, la décision. Ceux qui ne s'en sont pas aperçus, tant pis!

Les gens ont voté pour ça aussi. Les gens ont voté pour du changement puis ils vont avoir un vrai changement. Les gens ont voté pour que les principes qui ont émané de cette Assemblée il y a 40 ans et qui ont servi de base à la mise sur pied de la Révolution tranquille soient repris, regardés, revus avec nos capacités modernes de fonctionnement. Et ça demande évidemment une remise en question, un requestionnement de la façon dont on fait nos choses, dont on s'organise ici. Et cela, M. le Président, il ne faut pas s'en étonner, les gens nous demandent ça depuis des années.

Et ce n'est pas nouveau. En 1998, M. le Président, je vous rappelle que nous avions déjà à ce moment-là une pluralité de voix. Il y avait déjà plus de Québécois qui avaient voté pour le Parti libéral, qui offrait du changement, en 1998. En 2003, il y en a eu encore plus qui l'ont voulu. Alors, il ne faut pas s'en étonner. Et le discours que l'opposition d'aujourd'hui nous envoie, c'est le discours très compréhensif d'un groupe politique qui se rétrécit année après année. Puis, cette année, 33 % des gens ont appuyé ce modèle d'organisation sociale et politique; eh bien, il y en a les deux tiers qui ne l'ont pas appuyé, M. le Président.

● *(16 h 30)* ●

Alors, M. le Président, je souhaite que nous continuions ces travaux avec le plus de calme possible et que nous continuions à réfléchir sur l'avenir de l'organisation de notre société et que, communément, pas nécessairement de façon... Il n'est pas nécessaire que nous soyons tous d'une même opinion, évidemment, ce serait même malsain dans une société, mais, une chose est certaine, nous devons tous travailler communément à l'amélioration, l'amélioration du sort de nos concitoyens. Et je pense que ce gouvernement est justement bien placé pour y arriver parce qu'il a les idées claires. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci beaucoup, M. le ministre de la Sécurité publique. Et je cède maintenant la parole au député de Drummond.

M. Normand Jutras

M. Jutras: Alors, merci, M. le Président. J'entendais le ministre qui nous parlait de sa première intervention à l'Assemblée nationale. Puis effectivement on a plusieurs nouveaux, là, qui interviennent pour la première fois. Je pense qu'effectivement c'est un moment dont on se souvient longtemps.

Moi, ma première intervention, ça n'avait pas été dans le brouhaha qu'a connu le ministre de la Sécurité publique. C'était en décembre 1994, et je me souviens que ma première intervention avait porté sur le Code de procédure civile. C'est vous dire que ce n'est pas ce qui enthousiasme le plus les Québécois et les Québécoises dans leurs chaumières, mais j'avais l'avantage, par contre, de parler d'un sujet que je connaissais bien. Alors, tenant compte du défi que représente une première intervention, mais, à tout le moins, parler d'un sujet qu'on connaît bien, ça facilite la chose.

Alors, dans un premier temps, Mme la Présidente, je voudrais, étant donné que c'est la première intervention que je fais à l'occasion de la Trente-septième Législature, hormis, là, la question que j'ai posée hier à la période de questions, je voudrais, dans un premier temps donc, remercier les gens de Drummond pour m'avoir réélu une troisième fois pour les représenter à l'Assemblée nationale du Québec.

J'ai été élu la première fois en 1994, réélu en 1998, et c'est donc un troisième mandat que les gens de Drummond m'ont confié, qu'ils m'ont confié encore avec une majorité convaincante, et je dois vous dire, Mme la Présidente, que j'en suis fier, parce que, plusieurs l'ont dit, c'est une fierté pour chacun d'entre nous de siéger à l'Assemblée nationale du Québec. Quand un tel mandat nous est confié, bien, il y a lieu d'en remercier nos commettants et nos commettantes, parce que c'est un travail exigeant, oui, mais c'est un travail qui est tout à fait stimulant. Alors, je remercie donc les gens de Drummond et je les assure de mon entier dévouement, je les assure de mon entière disponibilité. Et, comme je l'ai dit à chaque occasion, que ce soit en 1994, en 1998 et tout au long des deux mandats précédents, je serai le député de tous les gens de Drummond.

Je veux aussi féliciter tous ceux qui ont été élus, là, le 14 avril dernier et féliciter, entre autres, les nouveaux qui se joignent à nous ici, à l'Assemblée nationale. Je veux vous féliciter, Mme la Présidente, pour votre accession au fauteuil de la présidence et je

suis convaincu que vous allez savoir présider nos débats en toute impartialité.

Maintenant, je voudrais faire mes commentaires suite au discours inaugural qui a été prononcé par le premier ministre cette semaine. En fait, il y a... J'y vais en deux parties, Mme la Présidente: la première partie qui m'a plu dans ce discours inaugural — parce que, oui, il y a une partie qui m'a beaucoup plu — par contre, une autre partie qui m'a beaucoup déçu. Et la première partie qui m'a plu énormément, c'est lorsque le premier ministre a fait état de la situation du Québec, actuelle. Et je dois vous dire que, ayant fait partie du gouvernement précédent, lorsque le premier ministre parle de la situation actuelle du Québec et qu'il le fait, je dois le dire, en termes louangeurs, bien, ayant été au pouvoir, le Parti québécois, pendant neuf ans, bien, on reçoit bien ces compliments.

Et j'entendais tantôt la présidente du Conseil du trésor, j'ai comme eu l'impression, Mme la Présidente, qu'elle n'a pas assisté à cette partie du discours inaugural du premier ministre et je vais en relire certaines parties, quand le premier ministre, entre autres, disait: «Le Québec figure parmi les États industriels les plus avancés. Nous sommes des chef de file dans des domaines aussi déterminants que les biotechnologies, l'industrie pharmaceutique, l'énergie, l'aérospatiale et plusieurs[...] — disciplines — de recherche médicale.» Il disait aussi: «Notre économie est moderne. Elle repose à 70 % sur le secteur des services, donc sur notre connaissance[...]. Le Québec compte une des plus fortes concentrations d'emplois en haute technologie d'Amérique du Nord. Nous avons de grandes écoles dont la réputation déborde largement — de — nos frontières. Nos ingénieurs ont érigé des barrages sur les plus grands fleuves du monde. Nos artistes émeuvent des publics sur tous les continents, et l'entrepreneurship québécois a étendu son succès jusque dans le cyberespace. Les réussites du Québec sont [...] éclatantes. Nous pouvons être fiers d'être Québécois. Ces réussites reflètent l'extraordinaire talent des Québécois.» Alors...

(Applaudissements)

M. Jutras: Oui, je pense qu'il y a lieu d'applaudir. Je pense qu'il y a lieu d'applaudir parce que, après neuf ans au pouvoir, le premier ministre, Mme la Présidente, ne pouvait pas s'empêcher que de constater cela. Et je voulais le rappeler à la présidente du Conseil du trésor parce que, elle, semble-t-il, cette partie-là du discours du premier ministre, elle n'en a pas fait état.

Et le premier ministre aurait pu aller plus loin aussi, Mme la Présidente. Il aurait pu dire que l'économie du Québec présentement se porte mieux qu'elle ne s'est jamais portée. Il aurait pu dire aussi qu'il y a plus de gens qui vont au travail présentement tous les jours dans le Québec qu'il n'y en a jamais eu dans toute l'histoire du Québec. Sauf que, depuis le 14 avril, ça a déjà commencé à ralentir, par exemple. Mais, en tout cas, au 14 avril, c'était le cas, il y avait plus de gens au travail qu'il n'y en a jamais eu dans toute l'histoire du Québec.

Il faut rappeler aussi que le taux de chômage, lorsque nous avons été élus en 1994, il était de plus de 13 %, et lorsque... En avril dernier, il était à ce moment-là de 8 %, nous l'avions donc rabaissé, Mme la Présidente, de 5 %. Le taux d'emploi était plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Nous avons, au cours des cinq dernières années, créé en moyenne 80 000 emplois par année, dont, l'année dernière, 120 000 emplois, un record de tous les temps. Et, sur les cinq dernières années, la croissance de notre PIB, Mme la Présidente, a été plus élevée que la moyenne des pays du G7. Et là je ne vous parle pas d'une année seulement, je vous parle des cinq dernières années. Alors, c'était la situation, Mme la Présidente, jusqu'en avril dernier, et je pense qu'effectivement il y a lieu d'être fier. Le premier ministre soulignait à bon droit à quel point l'économie du Québec a avancé, à quel point l'économie du Québec est performante. Mais là, cependant, depuis le 14 avril dernier, c'est l'incertitude qui s'implante un peu partout à travers le Québec.

Et là j'en viens à cette partie du discours inaugural qui, elle, était tout à fait décevante, et là j'ai trois éléments à vous souligner. D'abord, c'était décevant parce qu'un discours inaugural c'est porteur d'espoir, c'est le message qu'un nouveau gouvernement élu envoie à ses concitoyens et concitoyennes et qui leur dit: Bien, voici ce que je vais faire, voici ce que nous allons faire au cours des prochaines années. Et là qu'est-ce que nous avons entendu? et de là ma grande déception, Mme la Présidente. D'abord, on nous a annoncé dans le discours inaugural du premier ministre des choses qui sont soit déjà faites, ou qui sont déjà en marche, ou qui ont déjà été annoncées par le gouvernement précédent. On parle de...

Dans le domaine de la santé, je vous donne quelques exemples rapidement, on parle, dans le domaine de la santé, de 1 500 infirmières de plus dans cinq ans, puis 750 médecins de plus en fonction dans cinq ans. C'est déjà commencé, Mme la Présidente, depuis quelques années. On parle, dans le domaine de l'éducation, on nous annonce la lutte au décrochage scolaire; on nous annonce une heure et demie de plus par semaine au primaire pour les enfants à l'école élémentaire; on nous parle de l'aide aux devoirs; on nous parle de l'investissement dans la formation professionnelle et technique. C'était déjà fait, c'était déjà en marche, Mme la Présidente. Et on nous parle, dans le domaine de l'économie, du soutien à l'innovation et à la recherche et au développement, de l'aide à l'intégration au marché du travail pour ceux qui ont besoin d'aide, puis on nous parle de la sécurité alimentaire, entre autres, les moyens de traçabilité. C'était déjà en marche, Mme la Présidente. Alors, c'est vous dire à quel point le premier ministre n'a pas su faire preuve d'innovation, c'est le moins qu'on puisse dire quand il nous parle du mandat qui est devant lui.

● *(16 h 40)* ●

Ce qui était assez remarquable aussi, Mme la Présidente, dans ce discours, c'est de voir qu'on nous dit des choses mais sans fixer d'objectifs. Mais ça, il n'y a rien de plus facile que ça. On nous dit par exemple: «Dans cinq ans, notre système de santé sera en forme. Nous nous engageons à des résultats.» C'est tout. Ça veut dire quoi, ça? C'est quoi, les résultats? «Nous exigeons aussi que le gouvernement fédéral[...] — assure — sa part de responsabilité dans le financement

du système de santé.» Oui, mais quoi? Combien? Pour quand? Puis, sinon, il se passe quoi? «Dans cinq ans, le taux de décrochage scolaire aura diminué.» De combien? «Nous aurons augmenté le nombre de diplômés — en — [...]formations professionnelle et technique.» De combien? Dans combien de temps? «Les communautés culturelles, les autochtones ainsi que les anglophones du Québec doivent être représentés à tous les niveaux de l'État québécois.» Nous allons favoriser leur représentation. Dans quelle proportion? Pour quand? On ne le sait pas.

Et il y a d'autres éléments, Mme la Présidente, où là ça ressemble à des voeux pieux et ça ressemble... ça me faisait penser à *Alice au pays des merveilles*, où on dit tout et n'importe quoi et on pense que les gens vont prendre ça. Et ça rejoint un peu aussi la ligne du discours de la présidente du Conseil du trésor il y a quelques minutes, qui m'apparaissait, je vous dirais, pratiquement, Mme la Présidente, un peu euphorique tellement elle voit la vie en rose. Mais on peut bien voir la vie en rose quand on dit des choses comme celles-ci, Mme la Présidente.

Et je retourne au discours du chef du Parti libéral: «Nous ferons en sorte que les conditions de vie des femmes s'améliorent.» Aïe! c'est tout un engagement, ça, hein? «Nous aiderons les femmes chefs de famille monoparentale à améliorer leurs revenus. Nous leur accorderons une importance toute particulière dans notre plan d'intégration au marché du travail. Elles font face à des responsabilités énormes, nous les aiderons.» Aïe! c'est précis, ça, on sait à quoi s'en tenir. Pensez-vous, Mme la Présidente, que, quand les femmes du Québec ont entendu ça, elles se sont senties enthousiasmées et elles ont pensé que ce gouvernement-là allait les défendre?

«S'il est un fléau particulièrement odieux dans notre société, c'est celui de la violence conjugale. Nous ferons tout pour l'enrayer.» Aïe! ça, ça fait une belle jambe, Mme la Présidente, hein? Je vous dis que c'est tout un engagement, ça. En quoi on va... De quelle façon va-t-on procéder pour enrayer la violence conjugale? Et ça rejoint un peu le discours de la présidente du Conseil du trésor tantôt où on promet tout mais on ne dit rien en même temps. On ne dit pas quels moyens puis dans quels délais puis avec quel argent on va le prendre.

La même chose au niveau de l'environnement. On nous a dit: Il va falloir réconcilier le développement durable avec la prospérité économique. Bien oui, on est tous d'accord avec ça, mais comment on va le faire? Quand on va le faire? Avec quel argent on va le faire?

Alors, c'était malheureusement, Mme la Présidente, le discours inaugural qu'on nous a présenté, soit des choses déjà faites ou déjà entamées, soit des choses qu'on nous annonce mais sans objectif ou encore des belles promesses. Des belles promesses, tu sais, c'est la tarte aux pommes finalement, ou c'est la tarte au sucre, ou c'est le sundae avec la cerise, là. Mais ça nous apparaissait, Mme la Présidente... ça nous apparaissait euphorique.

Et je pense qu'il va falloir que le Parti libéral... Je comprends qu'ils sont fiers de leur victoire, mais il va falloir qu'ils retombent sur terre et qu'ils s'aperçoivent que, en fait, la réalité du Québec, c'est que les finances du Québec sont serrées et les solutions...

Des voix: ...

La Vice-Présidente: La parole est au...

M. Bédard: Comme hier soir, je pense qu'on a eu de beaux discours et une belle tenue en Chambre. Je pense qu'aujourd'hui les gens sont plus indisciplinés, je ne sais pas si c'est le soleil. Alors, je vous demanderais d'écouter avec la même écoute, que nous avons d'ailleurs, les discours de l'autre côté et de faire preuve de respect. Je pense que, pour plusieurs, c'est leur première période à l'Assemblée nationale, alors je pense que la première règle, c'est de respecter l'orateur qui discute et je pense effectivement qu'il a un très bon discours. Alors, je les invite à bien écouter, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Alors, je demande à tout le monde d'être collaborateur et d'écouter. La parole est au député de Drummond.

M. Jutras: Alors, effectivement, Mme la Présidente, administrer le Québec, ce n'est pas facile. Les finances du Québec sont serrées, et là les libéraux viennent de le réaliser une fois élus. Et c'est pourquoi ils nous ont joué cette comédie du trou de 4 milliards en demandant à M. Breton, là, de trouver des arguments pour, somme toute, les dégager des engagements qu'ils ont pris et des engagements qui ne tenaient pas compte de ce que sont que les finances du Québec.

Alors, on va voir la situation au cours des prochains mois puis au cours des prochaines années, Mme la Présidente, mais je pense que cette euphorie que vivent les libéraux, cette euphorie qu'on retrouvait dans le discours inaugural, ils vont s'apercevoir que ce n'est pas facile d'administrer les finances publiques du Québec, et ce n'est pas facile, entre autres, en raison d'un problème majeur, qui est le déséquilibre fiscal, problème majeur qui fait qu'on est encore dans la fédération canadienne. Et c'est ça qui fait, Mme la Présidente, que les finances du Québec sont si serrées. Mais, cependant, cependant, le premier ministre, c'est à peine si, dans son discours inaugural, il a prononcé quelques mots à ce sujet-là du déséquilibre fiscal, mais c'est une réalité à laquelle ils devront faire face. Et le premier ministre a beau dire qu'il sera de toutes les batailles à ce sujet, la solution, il ne nous l'a pas présentée, et on va voir ce que ce sera au cours des prochains mois. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Alors, je remercie le député de Drummond. La parole... Je reconnaîtrais maintenant le député de Vimont, qui est également adjoint parlementaire au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. À vous la parole.

M. Vincent Auclair

M. Auclair: Mme la Présidente, je tiens premièrement à vous féliciter pour votre nouveau poste. J'aimerais également saluer le député de Drummond

parce que, lorsqu'on l'a applaudi, c'était pour, dans le fond, pour reconnaître les bons commentaires et les bons propos qu'il a faits à propos du discours de notre chef.

Permettez-moi de remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens du comté de Vimont, les membres de mon association ainsi que tous les bénévoles qui ont fait de cette élection une réussite. Je tiens à remercier plus spécifiquement mon épouse Suzie, mon fils William et ma fille Dominique pour leur support.

Mme la Présidente, moi, j'ai eu un parcours un petit peu particulier. J'ai vécu deux élections en moins de 10 mois. Disons que le souvenir de la partielle de juin dernier est un peu... On va quand même conserver l'expérience... D'ailleurs, cette expérience-là, qui a révélé que la population n'était pas satisfaite du gouvernement alors au pouvoir, elle nous a alors livré un message que nous avons très bien compris, au Parti libéral. D'ailleurs, à chaque jour depuis ma victoire, j'ai le plaisir de siéger à l'Assemblée nationale et je me répète qu'il s'agit là d'un très grand privilège et que, celui-ci, nous le devons à nos électeurs.

Il m'apparaît important de souligner que la partielle de juin dernier dans le comté de Vimont fut la résultante du départ de M. David Cliche, M. Cliche que je tiens, je crois, à saluer. Oui, David Cliche, qui était un membre de l'opposition officielle, un homme que j'ai appris à connaître et à apprécier. Je veux quand même dire que je n'appréciais pas... ou que je n'étais pas d'accord avec ses idéologies politiques, mais j'appréciais son dévouement pour le comté, et c'est ce que j'ai l'intention de donner à mes citoyens et citoyennes du comté, et ce, peu importe leur allégeance politique.

Lors de son discours inaugural, le premier ministre de la province de Québec a réitéré, comme il le fait depuis le 12 septembre, les priorités du présent gouvernement, priorités qui touchent le quotidien des citoyennes et des citoyens du comté de Vimont. J'aimerais également rassurer le chef de l'opposition officielle, le député de Drummond, ainsi que son groupe parlementaire: la population de Québec a voté pour le programme du Parti libéral du Québec et non pour une alternance de gouvernement. C'est donc dire que les changements préconisés par le présent gouvernement sont ceux désirés par la grande majorité de la population du Québec et de la majorité des électeurs du comté de Vimont. Nous pouvons parler aujourd'hui d'un gouvernement à l'écoute des besoins des Québécoises et des Québécois et qui, comme eux, est prêt à passer au XXIe siècle.

● *(16 h 50)* ●

Mme la Présidente, je ne veux pas être chauvin en prétendant que tous au Québec puissent situer le comté de Vimont. Donc, je préciserai que Vimont est l'un des cinq comtés situés à Laval, et je tiens à souligner que les députés de ces cinq comtés sont tous du côté ministériel aujourd'hui.

Vous savez, Mme la Présidente, la crainte du changement est souvent la peur de l'inconnu ou tout simplement de l'incompréhension d'une situation. Prenons un exemple simple. Lorsque j'écoute les propos des membres de l'opposition, il m'apparaît évident que le seul fait de changer de côté de cette Assemblée en a troublé plus qu'un. Mais n'ayez crainte, vous allez avoir suffisamment de temps pour vous y habituer.

Lors du discours inaugural, le premier ministre a réitéré que la santé est sa première priorité et la première priorité du gouvernement. Il ne s'agit pas là de paroles en l'air, et je peux vous le confirmer. Dans le comté de Vimont se retrouve le seul hôpital desservant la ville de Laval, la Cité de la santé. Je peux d'ores et déjà confirmer aux citoyennes et citoyens du comté et ainsi que ceux de Laval que le ministre de la Santé m'a informé que les sommes nécessaires pour l'agrandissement de l'urgence seront au rendez-vous. Par ce geste, nous allons réduire les listes d'attente et les délais.

Je tiens également, Mme la Présidente, à souligner que l'Hôpital Cité de la santé célèbre cette année son 25e anniversaire et j'en profite pour remercier tout le personnel, que ce soient les médecins, les infirmières et infirmiers, les administrateurs, le personnel de soutien et tous ceux qui, grâce à leur dévouement, ont maintenu des services de qualité malgré les manques de ressources. Et je n'ai pas besoin de vous énumérer lesquelles, Mme la Présidente, car nos amis de l'opposition les connaissent. Mais je peux leur assurer une chose, c'est qu'ils peuvent envisager l'avenir sous un meilleur angle. Et ça, c'est des services directs à notre population.

Une autre préoccupation de la population du comté de Vimont concerne les jeunes familles et les places en garderie. À nouveau, et ce, tel que clairement indiqué dans le programme du présent gouvernement et confirmé par le discours inaugural, les familles du comté de Vimont pourront compter sur de nouvelles places en garderie. Fini la politique sur le dos des enfants. La préoccupation des parents n'est pas une question de vocabulaire à savoir si c'est une CPE, une garderie privée ou une garderie en milieu familial qui leur assurera des services de qualité mais bien le fait de pouvoir bénéficier d'une place en garderie, et c'est ce que nous allons leur offrir dès que possible. Les garderies ne doivent pas être un frein à la croissance des naissances au Québec mais un outil mis au service des familles. Vous savez, Mme la Présidente, au rythme où ça allait... D'ailleurs, avec les nombreux humoristes que nous avons au Québec, on avait commencé à entendre, disons, certains commentaires comme: Pas ce soir mon amour, nous n'avons pas encore de place en garderie. Mme la Présidente, il s'agit là d'un problème pour lequel notre gouvernement a la solution, et nous sommes déjà au travail.

En ce qui concerne maintenant l'éducation, que ce soient l'aide aux devoirs, l'enseignement de l'anglais au primaire ou d'une troisième langue au secondaire, l'ajout des mesures pour permettre la réussite scolaire et prévenir le décrochage, il s'agit là également d'un engagement, un engagement qui a été cité le 12 septembre dernier et réitéré dans le discours inaugural de notre premier ministre. Grâce à cette approche, Mme la Présidente, les étudiants de l'école, par exemple dans mon comté, l'école Villemaire, l'école Terry-Fox ou des Cardinaux, pourront être assurés d'avoir des services de qualité pour des soins particuliers. Parce que ce n'est pas vrai que, encore à l'école, c'est du mur-à-mur, que les étudiants sont tous performants. Il y en a certains qui ont besoin d'aide, et c'est pour eux que nous avons mis

ces programmes en fonction et que nous allons mettre en fonction. Ce sont là des engagements qui font tous partie de notre programme et seront instaurés le plus rapidement possible.

Mme la Présidente, le comté de Vimont est à l'image de l'ensemble du Québec. Vous savez que, dans mon comté, il y a un secteur industriel, un parc industriel très important, très dynamique. Mais, lorsqu'on parle aux différents entrepreneurs — il s'agit de PME — ils se sentent toujours embourbés par la bureaucratie, la papeterie, la paperasse et tout ce qui vient de l'ancien gouvernement. Notre position, celle de mes collègues, est de justement simplifier ces activités-là pour que nos entrepreneurs puissent travailler et justement faire grandir et prospérer le Québec.

Je souhaite également souligner, au niveau de l'environnement, un prix qui fut remis au Centre éconature pour les berges de la rivière des Mille-Îles. Il s'agit du prix Phénix. Et, encore là, il s'agit d'un organisme très prospère dans le comté de Vimont, un organisme qui est à l'écoute des citoyens et des citoyennes et surtout un organisme qui n'a pas accepté de faire du mur-à-mur, mais bien accepté de vivre la réalité qui lui était présentée, soit les berges des Mille-Îles. Donc, Mme la Présidente, j'aimerais souligner en même temps et je félicite les gens d'Éconature pour ce merveilleux projet et ce beau prix.

En conclusion, vous savez, Mme la Présidente, il est bien facile de soulever le volet négatif d'un programme, il est beaucoup plus facile de critiquer. Ce que nous présentons à la population du Québec, c'est le désir d'aller de l'avant, aller vers l'avenir. Et donc nous suggérons de nouvelles façons de faire les choses, mais, à cet égard, nous savons et nous sommes confiants que les citoyens du Québec, ceux du comté de Vimont nous appuient et nous donnent justement... et sont en attente de ces gestes et de ces positions-là. Alors, j'aimerais bien terminer en disant que mon approche et celui de mes collègues vont être dans un esprit constructif, et surtout nous allons être présents et à l'écoute de nos concitoyens. Merci.

La Vice-Présidente: Alors, je remercie le député de Vimont et je suis maintenant prête à reconnaître le député de l'Ungava, porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement du Grand Nord québécois.

M. Michel Létourneau

M. Létourneau: Merci beaucoup. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, d'entrée de jeu, permettez-moi aussi de vous féliciter pour votre élection au poste de vice-présidente de l'Assemblée nationale et de vous souhaiter la meilleure des chances dans l'exercice de vos fonctions. Je voudrais également prolonger mes meilleurs souhaits au président de l'Assemblée ainsi qu'aux deux autres vice-présidents.

Mme la Présidente, c'est avec beaucoup de plaisir que je me retrouve aussi dans cette enceinte, et je salue au passage tous les collègues anciens et nouveaux. Je tiens à remercier chaleureusement la population du comté d'Ungava qui m'a fait confiance pour la troisième fois consécutive avec une majorité accrue et je les assure...

Une voix: ...

M. Létourneau: ...et je les assure que je continuerai à défendre nos intérêts et nos spécificités avec la même ardeur et le même engagement.

À des fins pédagogiques, parce que les dimensions du comté d'Ungava sont malgré tout encore méconnues, je voudrais rappeler en quelques mots ce qu'est le Nord-du-Québec. C'est une région, un comté qui s'étend sur 840 000 km², une région qui représente 55 % du Québec. À des fins comparatives, mon comté compte pour une fois et demie la superficie de la France. Il compte une population de près de 40 000 personnes: 48 % sont des Québécois, 29 % sont des Cris et 23 % des Inuits. Cela signifie qu'un peu plus de la moitié de la population est autochtone. Ajoutons que les populations crie et inuite connaissent une forte croissance démographique et que près de la moitié d'entre elles est âgée de moins de 25 ans. Les trois nations, québécoise, crie et inuite, ont à coeur le développement de leur territoire nordique. Cela fait des années que nous travaillons ensemble à bâtir une relation dynamique, et je peux témoigner aujourd'hui que le dialogue et le respect portent fruit.

Le Nord-du-Québec, c'est une région riche, et son potentiel est extraordinaire. Trois grands secteurs d'activité offrent de l'emploi dans la région et sont en constant développement: le secteur minier, le secteur forestier et le secteur hydroélectrique. L'industrie touristique est aussi en pleine effervescence. Plus de la moitié de toute la puissance hydroélectrique du Québec se trouve dans mon comté. Vous comprendrez qu'avec une population aussi jeune et en croissance, particulièrement chez les autochtones, la pérennité des ressources pour les générations futures est une préoccupation majeure, surtout dans un environnement comme le Grand Nord québécois. Enfin, nous travaillons très activement au développement de solutions qui déjouent les distances. Les applications relatives aux télécommunications telles le téléenseignement et la télémédecine font partie de notre plan pour le développement de la région.

● *(17 heures)* ●

Une partie importante de l'avenir du Québec se joue, à mon avis, dans le Nord-du-Québec. Notre gouvernement y a cru, d'autant plus que le 30 janvier 2002, pour la première fois de l'histoire du Québec, une responsabilité ministérielle — que j'ai occupée avec fierté — était vouée spécifiquement au développement du Nord québécois. Malheureusement, l'actuel gouvernement a brisé cet élan.

Mme la Présidente, rappelons que c'est dans une optique de développement durable et de prise en charge par les populations locales de leur propre avenir que le gouvernement du Québec a conclu, en 2002, la «Paix des Braves» avec les Cris et l'entente Sanarrutik avec les Inuits.

La «Paix des Braves» a été signée le 7 février 2002 avec la nation crie. Elle a été qualifiée d'historique tant par son ampleur que par ses aspects novateurs. Elle a d'ailleurs été saluée par la communauté internationale, plus particulièrement devant le Groupe de travail sur le projet de déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU par le Grand Conseil des Cris. Le Québec est maintenant considéré comme l'une des législatures les

plus avancées en matière de reconnaissance et d'échange avec les nations autochtones, et c'est dans le comté d'Ungava, dans la région Nord du Québec, que cette dynamique s'exerce.

Rappelons, Mme la Présidente, que la «Paix des Braves» est une entente politique et économique globale d'une durée de 50 ans et qui traite de trois objets principaux: l'établissement d'une relation de nation à nation entre le Québec et les Cris, le développement économique et communautaire de la nation crie et la mise en valeur des ressources naturelles de cette région qu'on appelle Nord-du-Québec. Cette entente historique a mis fin à des années d'incertitude, de procédures judiciaires et d'hésitation économique.

Je tiens d'ailleurs à souligner que les deux grands architectes de cette entente historique sont l'actuel chef de l'opposition officielle, député de Verchères et chef de notre formation politique, et le grand chef du Grand Conseil des Cris, le Dr Ted Moses. Par cette entente, le Québec et les Cris ont convenu d'une approche s'appuyant sur quatre principes: le respect des valeurs et du mode de vie traditionnel des Cris de même que des préoccupations de développement durable du Québec; l'autonomie et la prise en charge par les Cris de leur propre développement; l'établissement d'une relation de partenariat entre le Québec et les Cris; et une volonté commune d'assurer un suivi systématique de l'entente et de régler les différends par le dialogue et la médiation. Donc, le développement économique de notre région axé sur des activités hydroélectriques, forestières et minières nous permet de mieux travailler ensemble, d'être plus efficaces et d'harmoniser davantage la mise en valeur du territoire aux activités traditionnelles des Cris, dans un souci environnemental constant.

Le développement hydroélectrique est un aspect important de la «Paix des Braves». Selon l'esprit de l'entente, la mise en valeur des ressources naturelles du territoire de la Baie-James doit dorénavant permettre d'améliorer le bien-être et la prospérité tant des populations cries que québécoises. La réalisation de deux projets hydroélectriques a été convenue avec les Cris: le projet Eastmain 1 et le projet Eastmain 1-A-Rupert. Ces deux projets représentent des investissements de l'ordre de 4 milliards de dollars et des travaux qui entraîneront la création de 10 500 emplois directs et indirects sur une période de neuf ans. Par ailleurs, divers études et travaux associés aux impacts environnementaux ont été convenus avec les Cris dans le cadre de la réalisation de ces projets, qui, de plus, seront soumis aux dispositifs d'évaluation environnementale conjoints.

À partir de la Baie-James, Mme la Présidente, transportons-nous maintenant encore plus au nord, toujours dans mon comté, vers les rives de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava où vivent les Inuits du Nunavik, un vaste territoire d'environ 500 000 km² situé au nord du 55e parallèle. Le gouvernement du Québec a aussi signé, en avril 2002, une entente de partenariat avec cette nation connue sous le nom de Sanarrutik, qui signifie en inuktitut «outil de développement». Cette entente, d'une durée de 25 ans, prévoit que le Québec et les Inuits travailleront en partenariat pour le développement du potentiel hydroélectrique, minier et touristique du Nunavik. La réalisation d'éventuels projets hydroélectriques au Nunavik respectera évidemment les règles et procédures d'évaluation et de protection des milieux environnemental et social telles qu'exigées par la Convention de la Baie James et du Nord québécois. La participation des Inuits aux différentes procédures de consultation fait également partie des exigences de la Convention.

L'actuel gouvernement, en campagne électorale, a déclaré son intérêt pour le développement hydroélectrique du Nord-du-Québec. Le problème majeur auquel nous sommes confrontés réside dans le fait que cette intention a été manifestée sans aucun égard à l'endroit des Québécois, des Cris et des Inuits qui habitent cette région et aussi sans tenir compte des ententes historiques signées avec les Cris et les Inuits. Ce nouveau gouvernement semble prendre un malin plaisir à semer l'inquiétude, l'incertitude et le désarroi. Le gouvernement libéral ne semble prêt que pour une seule chose, défaire sans discernement ce que le gouvernement précédent a fait, peu importe le mérite de ses accomplissements. Je vous invite à réfléchir et à corriger votre tir rapidement

Mme la Présidente, en signant la «Paix des Braves» et l'entente Sanarrutik, le Québec, les Cris et les Inuits peuvent faire face au défi de taille auquel ils sont confrontés, soit une croissance démographique importante, une majorité de la population qui est jeune, qui se cherche du travail, la préservation de leur culture et de leur langue et, surtout, l'harmonisation des relations entre des nations qui partagent le même territoire. Je crois que cette stratégie est gagnante tant pour les autochtones que pour les Québécois.

Le 14 avril dernier, la population du Québec s'est donné un nouveau gouvernement. Maintenant, à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement du Nord québécois et d'énergie, j'ai bien l'intention de m'assurer, entre autres, que la mise en oeuvre de ces deux ententes se déroule en conformité avec les objectifs initiaux, à savoir la recherche d'un juste équilibre entre développement régional, équité sociale, efficacité économique et respect de l'environnement. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Alors, je remercie le député d'Ungava et je suis maintenant prête à reconnaître la députée de Chambly, qui est également adjointe parlementaire à la ministre des Relations avec les citoyens et l'Immigration. À vous la parole, madame.

Mme Diane Legault

Mme Legault: Merci. D'entrée de jeu, je voudrais vous féliciter, Mme la Présidente, pour votre nomination à ce poste prestigieux. Je n'ai aucun doute que vous acquitterez de vos nouvelles fonctions avec toutes les compétences et le discernement que l'on vous reconnaît. Soyez aussi assurée de mon entière collaboration pour la conduite harmonieuse des travaux de cette très noble Assemblée.

Avec respect, Mme la Présidente, je désire dédier cette première allocution à mon père, Benoît Legault, qui, depuis 16 ans déjà, souffre d'une aphasie profonde résultant d'un accident cérébrovasculaire

massif. Son immense courage et sa présence, toujours lucide, me rappellent quotidiennement le privilège dont je jouis, dont nous jouissons tous ici, particulièrement dans cette enceinte, de nous exprimer, d'être entendus et de choisir les mots pour leur donner le pouvoir d'établir, de construire et d'enrichir nos relations avec autrui. Papa — et je sais que tu me regardes — en bon libéral que tu as toujours été et que tu es toujours, sache que je m'emploierai avec ce privilège à représenter tous ceux et celles qui, comme toi, doivent compter sur l'écoute et la générosité des autres pour combler leurs besoins les plus essentiels.

Permettez-moi, Mme la Présidente, de remercier chaleureusement l'exécutif de l'association libérale de Chambly pour son travail soutenu des neuf dernières années. Grâce au solide engagement de ses membres, dans un contexte pourtant difficile, nous avons amorcé la dernière campagne électorale forts d'une confiance et d'une détermination inégalées.

Je veux aussi remercier ma superbe... mon superbe comité électoral, tous les militants, les militantes et les bénévoles de mon comté qui, par leur soutien, leur générosité et leurs efforts ont contribué à cette belle victoire d'équipe que nous avons remportée le 14 avril dernier.

● *(17 h 10)* ●

Je veux dire enfin merci, merci à tous les électeurs qui, en m'accordant leur confiance, m'accordent aujourd'hui le grand privilège de les représenter tous sans exception au sein du Parlement de la Trente-septième Législature. Je veux réitérer à tous mes concitoyennes et concitoyens du comté de Chambly, quels qu'ils soient, quel que soit leur statut ou leur allégeance politique, mon ferme engagement à être présente auprès d'eux, à bien les écouter, à les bien comprendre pour mieux les servir et les représenter efficacement au sein de cette Assemblée. Sachez que je ne ménagerai aucun effort pour contribuer à adoucir vos difficultés, à soutenir notre développement et à améliorer le rayonnement de notre comté.

Ma présence ici aujourd'hui témoigne d'une volonté très nette et largement exprimée par mes concitoyens de retrouver un contact, un rapprochement avec leur gouvernement, ce qui leur échappait de plus en plus. Mes concitoyens de Chambly ont reconnu dans l'équipe libérale l'opportunité de ce changement tant souhaité. La victoire libérale dans mon comté de Chambly témoigne aussi d'une réelle volonté de voir restaurer et combler un déficit démocratique injurieux, créé par l'adoption bâillonnée de la loi n° 170 ayant trait aux fusions municipales forcées. Je sais que le gouvernement libéral... que mon collègue le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir déposera dans quelques jours une loi-cadre, une seconde, qui établira clairement et simplement les étapes à franchir pour réaliser un exercice démocratique très attendu par mes concitoyens et concitoyennes. L'action du gouvernement s'inscrira dans le respect de nos engagements. Mon rôle? Mon rôle sera celui d'informer et d'encourager mes commettants à s'approprier la démarche que nous leur proposerons de façon à ce qu'ils exercent en toute connaissance de cause un choix libre et éclairé. Il y va de notre crédibilité et de la légitimité de l'exercice.

La volonté de changement exprimée par mes concitoyens le 14 avril dernier témoigne aussi d'une volonté de s'attaquer avec énergie et détermination à la réorganisation des soins de santé afin d'en assurer l'accès pour tous. La population du comté de Chambly est en pleine croissance: quatre nouvelles familles sur cinq s'y établissent. Nous devons agir rapidement. Aussi, il est plus que temps que le sous-financement chronique et désastreux dont souffre injustement et depuis trop longtemps la Montérégie, et le comté de Chambly en particulier, soit corrigé pour combler des besoins urgents en soins de première ligne, en psychiatrie, en orthopédie, en anesthésie, pour n'en nommer que les plus criants. Le premier ministre, dans son discours inaugural, nous a confirmé que, sous l'autorité de notre ministre de la Santé, nous procéderions à un examen complet et détaillé du système et que nous élaborerions ensuite une réorganisation rigoureuse et structurée visant à intégrer toutes les ressources du milieu dans un partenariat réel, dynamique, réussi et efficace. J'ai la ferme conviction que mon collègue le ministre de la Santé s'acquittera de ce mandat en y apportant cet atout inestimable qu'est sa grande connaissance du milieu.

Depuis le 14 avril, mon équipe et moi-même sommes à l'oeuvre auprès de nos concitoyens. Je veux leur dire que nous serons toujours disponibles et engagés à soutenir tous les projets de notre communauté qui sont de nature à développer notre formidable potentiel historique, récréotouristique, économique, environnemental, communautaire et social. Vous aurez compris que nous serons de tous les projets qui auront pour effet de nous propulser, de propulser le comté de Chambly vers une meilleure qualité de vie et un mieux-être collectif.

J'aimerais également remercier le premier ministre de m'avoir confié les responsabilités d'adjointe parlementaire de la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Cette fonction, je l'aborde avec enthousiasme et conviction. C'est un privilège de soutenir la ministre dans sa tâche et de servir un ministère dont la grande mission est d'accueillir les nouveaux arrivants et de favoriser leur participation à la vie collective du Québec.

En terminant, Mme la Présidente, étant moi-même issue du système professionnel, fondé essentiellement sur des concepts d'éthique et d'imputabilité de ses membres, j'en appelle à travers vous au sens aigu des responsabilités de chacun et chacune de mes collègues pour qu'ensemble, au cours de cette Trente-septième Législature, nous travaillions tous d'une façon constructive et efficace à l'évolution d'un Québec fort et fier. Merci.

La Vice-Présidente: Alors, je remercie la députée Chambly et je reconnais maintenant la députée de Rimouski qui est aussi la porte-parole de l'opposition officielle en matière de pêcheries et affaires maritimes. Alors, Mmes, MM. les députés, à vos sièges, s'il vous plaît. La parole est à la députée de Rimouski. Merci.

Mme Solange Charest

Mme Charest (Rimouski): Merci, Mme la Présidente. Merci, Mme la Présidente. En débutant, je

tiens à vous féliciter bien chaleureusement, vous et vos collègues, dans vos nouvelles fonctions. Vous savez, présider les travaux de l'Assemblée nationale, ce n'est jamais une sinécure. Alors, ça, c'est bien connu de tous les parlementaires. Mais je vous souhaite une bonne session et beaucoup de patience.

Alors, Mme la Présidente, permettez-moi, en ce début de la Trente-septième Législature, de m'adresser en priorité aux citoyennes et aux citoyens du comté de Rimouski. Je veux leur redire et leur dire encore aujourd'hui que je suis vraiment très honorée de représenter toute la population du comté de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec. Pourquoi? Parce que celle-ci m'a renouvelé sa confiance pour un troisième mandat. C'est non seulement un honneur, mais c'est aussi une très grande responsabilité. C'est une responsabilité d'autant plus grande, d'autant plus importante que c'est la première fois depuis 62 ans que la population du comté de Rimouski accorde trois fois de suite un mandat à une élue pour la représenter au Parlement du Québec. Alors, je vais vous dire ma fierté. Vous savez, en 1994 et en 1998, j'ai pris l'engagement vis-à-vis la population du comté de Rimouski de servir tous les citoyens et les citoyennes avec dignité et célérité. Je reprends encore aujourd'hui cet engagement pour ce troisième mandat issu du 14 avril dernier.

Maintenant, Mme la Présidente, je vais aborder plus directement le discours énoncé lors de l'ouverture de la Trente-septième Législature, prononcé par le premier ministre du Québec. C'est vrai, on attend toujours beaucoup, beaucoup du discours inaugural d'un nouveau gouvernement, surtout d'un nouveau gouvernement. On y cherche en quelque sorte le fil conducteur, la vision qui guidera l'action gouvernementale au cours de son mandat. Mais, pour cela, j'ose dire, il faut avoir une vision, une perspective du développement que nous voulons impulser au Québec. J'ai eu beau lire et relire le discours à plusieurs reprises, je n'ai rien trouvé de vraiment rassurant pour les citoyens et les citoyennes ordinaires, entre guillemets, pour tous les citoyens et les citoyennes du Québec. Le message livré dans ce discours était celui d'un gouvernement qui cherche essentiellement à défaire, à détruire, à démolir, à rapetisser tout ce qui a pu être réalisé avant eux. C'est dommage. Ce n'est pas ce à quoi je m'attendais. Avec ce discours inaugural, nous assistons à une volonté fortement exprimée de démanteler les acquis économiques et sociaux de la société québécoise.

● *(17 h 20)* ●

L'actuel gouvernement libéral est muet quant aux initiatives qu'il entend prendre pour développer le Québec. Le gouvernement libéral a l'oeil tourné vers le passé et n'a suggéré aucune façon, aucun objectif précis, qualitatif et quantitatif pour l'avenir du Québec. Ce discours inaugural prône le laisser-faire économique — j'ose même dire au plus fort la poche — l'individualisme à outrance, un changement des valeurs sociétales qui est propre au Québec comme la justice, la solidarité et l'équité sociale. Ce discours, au contraire, fait l'apologie de la déresponsabilisation de l'État sous prétexte de responsabiliser les individus. Quelle belle affaire! Dans son discours, le premier ministre Charest dit, et je le cite: «Nous allons également revoir l'ensemble des programmes d'aide, de crédits d'impôt et de subventions de toutes sortes qui sont mineurs et qui ne participent pas à notre croissance.» Mme la Présidente, affirmer une telle chose, c'est non seulement ne pas connaître la structure économique propre aux régions et qui diffère d'une région à l'autre, mais, surtout, c'est surtout demeurer insensible aux obstacles environnementaux, structurels auxquels doivent faire face les entreprises, les PME situées en région.

Mme la Présidente, le comté de Rimouski est au coeur d'une région maritime, soit la région du Bas-Saint-Laurent. Rimouski, capitale régionale maritime, a dû, au cours des dernières années, modifier sa structure économique, développer des créneaux d'excellence dans des secteurs économiques structurants grâce à la participation de la Société générale de financement, grâce à la participation de la Caisse de dépôt et placement, grâce à Investissement Québec. Le Centre des biotechnologies marines de Rimouski, le Centre international de cartographie marine, Innovation maritime, un centre de transfert technologique ont pu voir le jour et se développer grâce à l'appui de l'État, grâce aux programmes d'aide à la recherche et grâce à des programmes de crédits d'impôt.

Mme la Présidente, le développement des technologies des communications, du multimédia s'est développé également à Rimouski, et ce, grâce au carrefour de la nouvelle économie. Le carrefour de la nouvelle économie de Rimouski, l'un des plus performants au Québec, est à l'origine de la création de plus de 480 emplois dans plus d'une dizaine d'entreprises, et ce, grâce aux crédits d'impôt. Ce secteur d'activité n'aurait pas pu se développer en région sans le support de l'État. Peut-être que, dans un grand centre urbain comme la ville de Montréal, la situation est différente compte tenu que les entreprises des nouvelles technologies s'y installent plus spontanément, mais, en région, si nous voulons moderniser l'économie locale et régionale, il faut aider et soutenir les entreprises. Pas n'importe comment, mais de façon responsable. Les crédits d'impôt ont fait leurs preuves à cet effet. Il faudrait peut-être vous rappeler, vous, du gouvernement libéral, que vous avez promis de ne pas faire de mur-à-mur. Je compte sur vous sur cet élément-là. Et, avant de modifier ces programmes d'aide, j'insiste pour que le gouvernement actuel consulte les entreprises situées en région et pas seulement le Conseil du patronat.

Voici un autre exemple de l'importance de supporter les entreprises de façon responsable. Parlons de TELUS Québec. Que dire de l'entente-cadre dûment signée entre le gouvernement précédent et TELUS Québec. TELUS Québec est prête à investir un demi-milliard de dollars au Québec et créer 800 nouveaux emplois, dont 422 à Rimouski, 140 en Gaspésie, 250 autres à Montréal. En plus de créer de nouveaux emplois, cette entente consolidera les 1 200 emplois déjà existants. Cette entente dûment signée était menacée jusqu'à la période des questions de ce matin, parce que, Dieu merci, le ministre responsable du Développement économique et régional a confirmé qu'il maintiendrait cette entente. Et je suis très à l'aise de lui dire que je suis, au nom de la population de Rimouski et de l'ensemble du Québec qui va en profiter, que je lui suis reconnaissante d'avoir reconnu la qualité de cette entente dûment signée avec le gouvernement précédent.

J'ose dire que cette entente dûment signée était menacée sous prétexte que les entreprises ne veulent pas être aidées: c'est faux, archifaux. Il faut se rappeler que les entreprises choisiront toujours leur lieu d'investissement dépendamment de l'accueil, du support financier et technique que les autorités, les partenaires publics et privés leur offriront pour s'installer chez eux.

Mme la Présidente, ne croyez surtout pas que c'est une lubie de la députée de Rimouski que de vouloir maintenir les crédits d'impôt. Ici, j'ai un article du *Quotidien*, hein, en date du 3 juin 2003: «Crédits d'impôt, l'inquiétude inquiète pas mal de gens.» Et ce qui est dit, c'est que l'incertitude qui plane sur les programmes de crédits d'impôt et mesures fiscales du gouvernement du Québec préoccupe au plus haut point la Conférence des chambres de commerce du Saguenay. Dans un communiqué de presse, Lisianne Minier, présidente de la Chambre de commerce de La Baie et porte-parole dans ce dossier, dit craindre les impacts négatifs d'un éventuel retrait de certaines mesures associées à la vallée de l'aluminium et aux PME manufacturières. Ce qu'elle dit, et je la cite, parce que c'est très important: «Ces mesures sont importantes pour nos membres, compte tenu qu'elles permettent à nos entreprises de réaliser des projets d'affaires qui favorisent leur expansion et leur croissance. Il ne faut surtout pas oublier que ces crédits d'impôt permettent de créer et de consolider des emplois en région», écrit Mme Minier.

Selon la porte-parole des chambres de commerce de Chicoutimi, Jonquière et La Baie, ces mesures sont essentielles au maintien et à la création d'industries tournées vers la deuxième et la troisième transformation, dans des secteurs névralgiques comme l'aluminium et le bois, tout en constituant un pouvoir d'attraction. La conférence souhaite que la ministre responsable de la région et députée de Jonquière, Mme Gauthier, fasse tout en son possible afin de s'assurer que les acquis de nos membres soient sauvegardés et qu'elle tienne compte du taux de chômage de la région. Alors, voilà, Mme la Présidente, un autre témoignage de l'importance des crédits d'impôt pour les entreprises situées en région.

Mme la Présidente, j'ose vous demander: Qu'arrivera-t-il lorsque l'État québécois n'offrira plus de support pour soutenir les petites et moyennes entreprises? Le gouvernement Charest joue au bonhomme sept heures en évoquant à de multiples reprises l'impasse budgétaire pour justifier — et je le dis et je le répète — pour justifier le désengagement de l'État dans l'économie du Québec. Il est de bonne guerre, pour un gouvernement, pour un nouveau gouvernement, de réévaluer les programmes existants, et j'accepte qu'on le fasse, mais de là à jeter le bébé avec l'eau du bain, je regrette, je ne suis pas d'accord. Ils sont essentiels au maintien et au développement de l'emploi en région. Les entreprises situées en région, contrairement à ce qu'a affirmé le ministre du Développement économique et régional ce matin, ne sont pas tous des canards boiteux. Et ce n'est pas parce qu'on les aide par différentes mesures que c'étaient des canards boiteux, non, Mme la Présidente. Il faut mal connaître les entreprises en région pour affirmer de telles choses.

● *(17 h 30)* ●

Mme la Présidente, vous pouvez enregistrer mon plaidoyer en faveur du maintien des programmes d'aide aux entreprises existants au Québec. Ils sont essentiels au développement et à la modernisation de l'économie locale et régionale. Ils sont essentiels à la création et au maintien des emplois en région. Mme la Présidente, j'espère que mon appel à ce gouvernement a été entendu, et ce, au nom de toutes les régions du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, Mme la députée de Rimouski. Je cède maintenant la parole à la députée de Jean-Talon, whip adjointe du gouvernement. Madame, à vous.

Mme Margaret F. Delisle

Mme Delisle: Merci. Alors, Mme la Présidente, vous me permettrez de joindre ma voix à celles de tous nos collègues qui vous félicitent pour vos nouvelles fonctions. Je sais que vous allez les exercer avec jugement et célérité. Alors, bonne chance.

Mme la Présidente, je considère comme un immense privilège de pouvoir aujourd'hui, en cette magnifique enceinte qu'est l'Assemblée nationale du Québec, de pouvoir m'adresser à tous mes concitoyens et concitoyennes de la circonscription de Jean-Talon et de leur manifester toute la reconnaissance et tout l'honneur qui est le mien de les représenter. Cette confiance qu'ils et elles m'ont témoignée n'a d'égal que mon engagement à les servir, qu'ils aient voté ou non pour moi, et je vais le faire avec dévouement, célérité et, j'espère, avec bon jugement. Mon personnel les traitera également avec compassion et respect, ça, je vous l'assure.

C'est la troisième fois que j'ai le privilège de me lever et de remercier les citoyens, et, cette fois, je veux exprimer une reconnaissance toute particulière aux nouveaux électeurs qui se sont joints à ceux qui étaient déjà dans le comté de Jean-Talon et leur dire combien je suis contente qu'ils viennent dynamiser encore davantage ce magnifique comté. Le comté de Jean-Talon inclut maintenant l'Université Laval, qui n'est pas peu dire. Évidemment, c'est un fleuron extraordinaire. Je suis très fière que l'Université Laval se retrouve dans mon comté. Ça vient s'ajouter à quatre cégeps, 25 établissements d'enseignement scolaire, à l'enseignement... des maisons d'éducation primaire et secondaire. Donc, vous comprendrez pourquoi je tenais absolument, Mme la Présidente, à faire partie de la commission de l'éducation. On a beaucoup de pain sur la planche. Et je tiens à rassurer les élèves, les étudiants de l'Université, le personnel enseignant, les parents que je vais suivre de très près tous ces dossiers avec notre ministre, M. Reid.

Nous retrouvons également dans le comté de Jean-Talon des citoyens et des citoyennes qui représentent toutes les générations, des enfants aux grands-parents, donc qui requièrent des services aussi diversifiés que les places en garderie, que des CHSLD, que des services à domicile. Donc, je suis convaincue d'être très, très, très, très occupée pendant ce mandat.

Je veux également profiter de l'occasion pour remercier mon comité organisateur, mon association de comté, qui m'a fait confiance pour la troisième fois, et

les centaines... — et c'est des centaines de bénévoles qui nous aident, je sais que c'est la même chose dans tous les comtés — donc, ces centaines de bénévoles qui ont travaillé le ventre à terre et le coeur sur la main pour conserver dans la famille libérale le comté de Jean-Talon. Je ne peux passer sous silence l'appui inconditionnel de mon conjoint, Pierre, et de toute ma famille, qui, quelquefois, malgré quelques tempêtes, se retrouvent... quelquefois, c'est-à-dire, au sein de quelques tourmentes, m'ont toujours, toujours, toujours appuyée.

Ma décision de me représenter pour un troisième mandat ne relève pas de l'improvisation, je vous assure. Dès 1998, notre chef, M. Charest, alors chef de l'opposition officielle, avait pris le bâton de pèlerin afin de consulter l'ensemble des citoyens et des citoyennes du Québec sur les services qu'ils souhaitaient se donner comme collectivité. Et, à mesure que les années ont passé, notre projet, notre vision du développement économique, social et culturel pour le Québec se développait et on souhaitait présenter à la population cette vision pour un Québec au début du XXIe siècle.

C'est donc avec enthousiasme et détermination que le Parti libéral du Québec a rendu public le 12 septembre 2002 son programme électoral, qui s'intitule *Un gouvernement au service des citoyens*, et, dès ce jour, donc le 12 septembre dernier, a donné le ton non seulement à notre vision, à notre engagement, à nos engagements, mais à nos priorités d'action. On ne s'est pas réveillés un matin pour s'asseoir autour d'une table de cuisine puis décider qu'il fallait aller en campagne électorale et présenter des engagements. C'étaient des engagements sentis, des engagements qui nous venaient des régions, de nos populations.

On a décidé de prioriser la santé, l'éducation et, oui, le 12 septembre dernier, on a parlé du gel des budgets des ministères. Ce n'est pas dans le discours inaugural, ce n'est pas juste pendant la campagne électorale. On a dit qu'on privilégierait la santé et l'éducation et que le Parti libéral du Québec procéderait à la révision complète, dans la première année de son mandat, de l'ensemble des programmes gouvernementaux, de l'ensemble des structures mises en place depuis des années, dont une soixantaine par le précédent gouvernement, en huit ans. Si on veut caricaturer, Mme la Présidente, le Parti québécois a créé une structure par mois, par année, pendant cinq ans.

J'ai écouté avec attention mes collègues du Parti québécois qui se lèvent à tour de rôle depuis hier et s'étonnent avec vigueur et véhémence que notre gouvernement ose remettre en question leurs décisions et leurs politiques, que notre gouvernement ose remettre en question leur autoritarisme à outrance et leur interventionnisme démesuré dans toutes les facettes de la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens, quel que soit leur âge, leur situation financière ou même leur lieu de résidence, et tout ça, Mme la Présidente, comme si le gouvernement leur appartenait, comme si le Québec leur appartenait, comme si les structures leur appartenaient.

Le 15 avril 2003, c'est le Parti libéral qui a obtenu la majorité des sièges et la majorité des suffrages. Ce n'est pas un hasard. Cette attitude arrogante et méprisante qui caractérise le Parti québécois dans ses relations avec la population l'a suivi dans son déménagement du côté de l'opposition. Le Parti libéral du Québec est au pouvoir, dûment élu. Et je les invite à lire la chronique d'Alain Dubuc dans le journal *Le Soleil* de samedi matin, qui rappelle pour mémoire que le Parti québécois a perdu le pouvoir, que le Parti libéral du Québec n'est pas en visite sur les banquettes ministérielles. Nous sommes au pouvoir. Je veux également rappeler au Parti québécois que le Québec ne leur appartient pas, qu'ils ne détiennent pas le monopole des solutions à tous les problèmes et que le 14 avril dernier la population leur a demandé de se ressourcer et de reprendre contact avec la population.

On a beaucoup entendu parler des places en garderie. On a entendu parler nos collègues du Parti québécois dénoncer le fait qu'on osait regarder cette politique. Je vais vous en parler, moi, de cette politique. Je suis moi-même grand-mère de cinq petits-enfants qui se retrouvent dans des garderies puis j'en ai une qui a attendu trois ans pour avoir un espace à 5 $. On va en parler des garderies. Si l'idée d'implanter des espaces en garderie à 5 $ fut une bonne idée, de faire croire aux jeunes familles du Québec que tous les petits y auraient accès relève de l'irresponsabilité et de l'insouciance totale. Le modèle unique, le modèle mur à mur s'ajoutait à de nombreux modèles qu'avait implantés le Parti québécois au fil des ans.

Les familles québécoises, on se rappellera, recevaient des allocations familiales. Le gouvernement du Parti québécois a pris la totalité de cette enveloppe pour la mise en place des espaces en garderie et a décidé que tous les parents entreraient dans le même moule même si de nombreux parents avaient fait le choix de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants. Alors, on s'est retrouvé avec des mamans qui n'avaient d'autre choix que de trouver une place en garderie pour leurs enfants, puisque, les allocations familiales n'existant plus, elles n'avaient droit à aucun privilège ou aucun crédit d'impôt. Et, si vous pensez que ça, c'est un système qui est équitable, je vous invite à aller rencontrer des parents, je vous ferai rencontrer les parents qui sont venus dans mon bureau, où il y a eu un choix difficile à faire, certains parents devant rester à la maison, puisqu'il n'y avait aucun espace en garderie de disponible. Et ça, c'est dans le comté de Jean-Talon, c'est juste ici, là.

● *(17 h 40)* ●

Alors, les garderies, les espaces en garderie, il n'y a pas rien que ça que l'on peut retrouver dans une politique familiale. Le Parti québécois en a fait sa politique familiale. Le Parti libéral du Québec a décidé que, oui, le système de garderies resterait en place, oui, tous les enfants auraient une place, mais il serait plus équitable pour tout le monde. Et j'aimerais dire au député de Vachon, qui, je crois, ce matin, est intervenu et qui déplorait le fait qu'on songeait à revoir certaines façons de faire, que, si le Parti québécois avait choisi d'investir davantage dans le système de garderies, ouvrir davantage de places plutôt que de donner des crédits d'impôt et des subventions à des multinationales, il y en aurait eu, de l'argent, pour ouvrir plus de places dans les garderies. Gouverner, c'est choisir, c'est décider avec les citoyens qu'est-ce qui est bon pour eux, pas décider à la place du citoyen qu'est-ce qu'on pense qui est bon pour lui.

Mme la Présidente, je suis fière de faire partie de l'équipe du Parti libéral du Québec dirigée par M. Jean Charest. Vous avez devant vous, opposition officielle, une équipe qui est dynamique, qui est engagée, qui est compétente et qui est bien enracinée dans son milieu et qui a fait campagne en écoutant les gens, en ne tentant pas de leur rentrer dans la gorge des politiques avec lesquelles ils ne se retrouvaient pas. Et c'est toute la différence du monde entre être assise du côté du gouvernement ou être assis du côté de l'opposition officielle. Oui, nous voyons les choses différemment, je n'ai aucune honte à le dire, aucune honte à le dire. Entre une vision interventionniste de l'État, une vision où les gens vont pouvoir s'impliquer, où le gouvernement pourra travailler en collaboration avec les citoyens, j'aime bien mieux faire partie du Parti libéral du Québec, croyez-moi.

J'ai fait comme plusieurs d'entre vous, comme tout le monde, en fait, du porte-à-porte. J'ai rencontré des hommes et des femmes avec qui nous avons parlé de démocratie, et laissez-moi vous dire que les citoyens et les citoyennes de mon comté n'ont jamais apprécié, qu'ils aient voté pour le Parti québécois ou pour le Parti libéral du Québec, la façon dont le gouvernement précédent les a traités, entre autres dans le dossier de la démocratie municipale, parce qu'il n'y en a pas eu, de démocratie municipale. On n'a jamais consulté les gens sur le modèle de communauté dans laquelle ils souhaitaient vivre. On leur a plutôt imposé un modèle Harel-L'Allier, Harel-Bourque plutôt que de décider d'un modèle qui aurait été un modèle citoyen. Et c'est là-dessus que les gens en veulent et c'est là-dessus que les gens veulent discuter lorsque le projet de loi sera déposé et lorsqu'on donnera la possibilité aux citoyens et aux citoyennes du Québec de se prononcer.

Nos engagements — et je termine là-dessus: travailler en tout temps à respecter les citoyens et à travailler pour les citoyens; travailler à hausser la qualité des services, l'efficacité des services et la performance; travailler à développer des partenariats et à la décentralisation des services; travailler avec rigueur, et transparence, et intégrité.

Gouverner, Mme la Présidente, c'est choisir, c'est faire des choix. Le gouvernement du Parti québécois était au service d'une idéologie, au service d'une cause. Notre gouvernement sera celui qui sera au service des citoyens et des citoyennes du Québec. Merci.

La Vice-Présidente: Alors, je remercie la députée de Jean-Talon. Et maintenant je suis prête à reconnaître la députée de Terrebonne, porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine. Non... Oui?

M. Dupuis: Pour ne pas interrompre le discours de la députée, je voudrais vous indiquer tout de suite que, suite à une entente que nous avons conclue avec l'opposition officielle et avec les députés indépendants, nous allons, si vous le permettez, ne pas ajourner... ne pas suspendre les travaux pour l'heure du souper entre 6 et 8, et continuer plutôt à 6 heures jusqu'à 20 heures. Et, à 20 heures, on va vous faire une autre demande pour ajourner nos travaux à mardi matin prochain. Ça va?

La Vice-Présidente: Alors, je constate qu'il y a consentement? Il y a consentement. Alors, je cède la parole à la députée de Terrebonne.

Mme Jocelyne Caron

Mme Caron: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, Mme la Présidente, vous avez toutes mes félicitations. Je suis très heureuse que vous occupiez cette fonction et je vous souhaite la meilleure des chances. Et je sais que ce n'est pas une fonction facile mais que vous allez très bien l'accomplir. Vous avez toute notre confiance.

Mes premiers mots, évidemment, moi aussi, seront pour remercier les électrices et les électeurs du comté de Terrebonne. Et je dois vous dire, Mme la Présidente, et vous le savez sûrement vous-même aussi, que cette confiance qu'ils m'ont renouvelée pour une quatrième fois — c'est mon quatrième mandat — malgré que ce soit une quatrième fois, je dois dire aux nouveaux et aux nouvelles de cette Assemblée que c'est toujours aussi émouvant, et que ça nous touche toujours autant, cette confiance que les citoyens et les citoyennes nous renouvellent, et que nous avons besoin de cette confiance pour nous permettre de continuer à exercer un travail que nous aimons par-dessus tout. Et nous avons besoin à chacune des élections que ces citoyennes et ces citoyens de notre comté nous renouvellent cette confiance. Nous ne pouvons décider par nous-mêmes, et c'est un geste démocratique extrêmement important.

Dans le comté de Terrebonne, Mme la Présidente, c'est un comté extraordinaire, évidemment, chargé d'histoire, autant dans le secteur Lachenaie que dans le secteur Terrebonne, un comté aussi, je dois dire, où la croissance démographique constante fait que nous sommes en constant projet, en demande, en construction, en réalisation de projets. C'est donc un comté très moderne et dynamique autant que son histoire est riche aussi.

Mon engagement en politique, et la députée qui m'a précédée rappelait qu'on doit le faire avec sérieux évidemment parce que, quand on s'engage pour une quatrième fois, c'est évident qu'on sait très bien ce qui nous attend, donc un travail à temps plein, sept jours par semaine, un travail exigeant mais toujours aussi passionnant, je dois le dire, passionnant parce que nous avons des convictions qui nous animent. Les convictions qui m'animent, c'est évidemment des convictions parce que je crois profondément que nous devons travailler à réaliser la souveraineté du Québec, donc à bâtir ce Québec auquel je crois profondément, convictions aussi que nous pouvons apporter un soutien réel dans le quotidien de la vie des gens de notre comté.

Quand une citoyenne ou un citoyen vient frapper à notre porte, quand il vient nous rencontrer, c'est soit parce qu'il a un projet emballant à nous présenter ou parce qu'il a besoin d'aide. Il ne sait plus à quelle porte frapper, il a besoin de notre compréhension, de notre compassion, il a besoin qu'on l'accompagne pour l'aider à trouver les solutions à son problème. L'accompagner, pas le faire pour lui ou elle, mais bien l'accompagner. Et ça, j'avoue, je l'ai découvert comme attachée politique deux mandats avant et comme députée, et c'est, je pense, les moments les plus

importants pour un député ou une députée d'aider une personne à réaliser un projet ou à se sortir, lui, elle et sa famille, d'un problème. C'est toujours aussi valorisant.

● *(17 h 50)* ●

Une autre grande motivation, je l'ai répété souvent en campagne électorale, c'est celle de réaliser les projets, les idées des citoyens. Et, dans un comté comme le mien, je l'ai dit tantôt, avec la croissance démographique, nous avions besoin d'un centre hospitalier et son centre ambulatoire, d'un cégep, d'un nouveau théâtre, on a des besoins immenses. Et ces projets, je le dis, sont toujours venus des citoyennes et citoyens du comté, qui se sont pris en main, qui ont monté les projets, les ont présentés. Mon rôle était de les défendre auprès du gouvernement, mais les projets sont toujours partis des citoyens et des citoyennes. Pour moi, ça, c'est extrêmement important. Évidemment, je veux aussi les assurer que je continuerai à défendre avec autant de vigueur et d'énergie les projets qu'ils vont venir me présenter pour le mandat qui vient.

Il y a aussi, dans le comté de Terrebonne, il faut le dire, une dynamique très particulière où le partenariat entre la députée, entre le monde municipal, entre les organismes communautaires et entre nos institutions, le partenariat est là, il existe, et nous allons continuer à y travailler.

J'ai connu, Mme la Présidente... il y en a huit de notre côté qui ont connu l'opposition. Je suis arrivée en 1989, donc je suis arrivée comme députée de l'opposition officielle. Et je sais qu'ensemble nous sommes capables de faire des réalisations. Que nous soyons d'un côté ou de l'autre de la Chambre, nous sommes d'abord et avant tout des députés de notre comté, nous avons une volonté d'agir et nous avons à réaliser aussi des travaux ensemble en commission parlementaire qui nous permettent de faire avancer, progresser l'ensemble de la société québécoise.

Je veux aussi remercier les bénévoles, les bénévoles du comté de Terrebonne qui ont à travailler avec ardeur, comme dans tous les comtés, dans toutes les formations politiques, nos bénévoles. Et, moi, ça m'impressionne toujours autant, même après quatre élections puis deux avant comme attachée politique, de voir cette énergie, le nombre d'hommes et de femmes qui, bénévolement, décident de s'embarquer avec nous, de prendre tout leur temps libre pour réaliser une élection. Et il faut les remercier. Et je sais aussi que, lorsque la campagne se termine, qu'ils aient gagné ou perdu, quand la campagne se termine, il y a un vide comme quand on participe à réaliser un projet tout le monde ensemble, que tout le monde a besoin les uns des autres tout le temps, et le projet, il est réalisé, et là on se retrouve avec un sentiment de vide du côté des bénévoles, du côté de tous ceux et celles qui ont participé. Et c'est important de leur dire que, non, ce n'est pas terminé, on a besoin d'eux et d'elles encore tout au long du mandat, il faut qu'ils soient là, il faut qu'ils continuent à nous aider, à nous apporter leurs idées et à poursuivre le travail. Donc, cette petite période de vide là qu'on ressent après, elle doit tout de suite nous permettre de nous réengager dans l'action.

Je veux évidemment remercier aussi mon personnel politique, mon personnel politique de comté, qui m'accompagne, qui a été, là aussi, très fidèle au cours de ces années, mais aussi mon personnel politique à Québec, qui a varié selon les différentes fonctions que j'ai occupées au cours des deux mandats précédents, un personnel qui a toujours été extrêmement dévoué, dynamique — je ne suis pas toujours facile, je suis très exigeante pour moi-même et pour les autres — donc un personnel extrêmement dévoué qui a toujours accompli son travail avec beaucoup de dévouement. Et ça aussi, ce n'est pas facile, il faut le dire, pour du personnel politique.

Souvent, les gens pensent que ces gens sont extrêmement payés. Ils ne sont pas bien payés. C'est des gens qui font des heures et des heures de travail non rémunérées, le soir, les fins de semaine. Ces gens-là travaillent avec dévouement parce qu'ils y croient, parce qu'ils croient à la cause. Et ces gens-là, quand il y a un changement de gouvernement au niveau des différents cabinets, et tout ça, beaucoup de ces personnes se retrouvent sans emploi. Et, là aussi, ce n'est pas quelque chose qui est facile à vivre. Et il faut qu'on reconnaisse au moins tout le travail qu'ils ont fait avec nous.

Mme la Présidente, vous avez mentionné tantôt que j'étais porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine. Donc, vous comprenez que je poursuis avec beaucoup de bonheur le dossier que je travaillais lorsque nous étions du côté du gouvernement. Et, pour moi, je dois dire que c'est plus qu'un dossier, c'est vraiment des convictions profondes qui m'animent. Je crois profondément, et ça, même avant d'être en politique, que nous devons travailler avec énergie à ce que les hommes et les femmes aient véritablement une égalité non seulement de droit, mais de fait. Nous avons, nous l'avons dit cette semaine, parcouru de grands pas, fait de grandes avancées, mais il reste encore beaucoup de travail à faire, et je pense qu'on doit poursuivre notre action dans ce sens. C'est pour moi la première base de la démocratie, cette égalité entre les femmes et les hommes, c'est pour moi la première base de justice sociale qu'on doit aussi réaliser. Évidemment, lorsqu'on parle de condition féminine, on ne parle pas uniquement de certains dossiers précis plus souvent rattachés aux femmes parce que, comme femmes, nous nous intéressons à l'ensemble des dossiers.

J'ai eu aussi la chance de travailler beaucoup au niveau de la lutte à la pauvreté. J'ai participé avec deux de mes collègues à la stratégie de lutte à la pauvreté, à la loi pour contrer la pauvreté. Et c'est évident que, dans mes critiques, je regarderai aussi cet aspect-là qui fait aussi partie des revendications, on s'en rappellera, de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000: pauvreté et violence.

Évidemment, nous parlons aussi de l'importance des centres à la petite enfance, et je vais me permettre tout de suite de faire une petite parenthèse sur les centres à la petite enfance. Je veux préciser que, lorsque je suis arrivée comme députée dans l'opposition, on parlait plus de garderies, on ne parlait pas vraiment de centres à la petite enfance, c'étaient des garderies, et le nombre de nos garderies au Québec était limité. Dans le comté de Terrebonne, moi, j'avais quatre garderies. Et je vous ai parlé de la croissance démographique que nous connaissons, donc c'est évident que les besoins de places en garderie étaient là. Et c'était une période où on n'en accordait pas beaucoup à chaque année, des places

en garderie. Donc, notre politique de centres à la petite enfance venait répondre à un besoin réel.

C'est évident qu'on ne peut pas offrir d'un coup 200 000 places en garderie — parce que c'est ça, le besoin qui était identifié — on ne peut pas donner 200 000 places en garderie tout d'un coup, il faut un échéancier, il faut former le personnel. Où le former? Dans des régions comme la mienne, il faut construire les établissements. On ne peut pas rénover des bâtisses, et tout est rempli, donc il faut construire. Donc, il faut prendre le temps. Nous avons permis de réaliser 167 000 places. Donc, il restait 33 000 places, et l'échéancier était clair, il nous restait deux ans pour le réaliser.

Pourquoi c'était si important et c'est toujours si important pour nous de maintenir les places à 5 $? D'abord, parce qu'on croit profondément que les centres à la petite enfance, ce n'est pas seulement un service de garde, c'est aussi de permettre à nos jeunes de vivre des activités pédagogiques, c'est aussi pédagogique. C'est aussi nous permettre de dépister les difficultés des jeunes. C'est aussi nous permettre, je crois, de réduire les écarts entre les jeunes. Pour avoir enseigné à l'école élémentaire en première année, en deuxième année, c'était très marquant, cet écart. Donc, c'est important qu'on puisse offrir des services et dépister rapidement les difficultés de nos jeunes.

● *(18 heures)* ●

Évidemment, notre politique familiale ne se limitait pas aux places dans nos centres à la petite enfance. Je veux rappeler un élément qui était extrêmement important parce que, quand on a lancé cette politique-là, je me souviens d'un caucus où nous avions le tableau qui démontrait très bien pourquoi on voulait agir dans ce sens-là. Il était clairement démontré que les familles à faibles revenus, pas nécessairement les familles qui se retrouvaient au niveau de l'aide sociale, mais bien les familles qui se retrouvaient au salaire minimum, au salaire le plus bas, lorsqu'on regardait la courbe pour répondre aux besoins essentiels des enfants, on s'apercevait que, pour les salaires minimums, il y avait une descente importante — ça faisait vraiment un triangle, là, vraiment très bas — et on ne pouvait répondre, si on travaillait au salaire minimum, aux besoins essentiels des enfants. Et il n'y avait rien pour y compenser. Évidemment, lorsque les revenus étaient plus élevés, on dépassait largement les besoins essentiels des enfants.

Donc, on n'a pas seulement décidé de faire des places en CPE, on a retiré certaines allocations familiales, c'est vrai, au niveau d'un certain revenu, mais pour venir en donner davantage au niveau des plus faibles revenus, qui étaient ceux du salaire minimum, et évidemment aussi ceux de l'aide sociale, mais ceux du salaire minimum, pour venir compenser ce manque au niveau des besoins essentiels. Et ça, on ne le redit pas souvent — mais c'est aussi ça, l'expérience, se rappeler les choses et pourquoi on les a faites — alors je trouve ça important, à ce moment-ci, de le rappeler. Ça faisait partie aussi de nos objectifs.

M. le Président, puisque nous avons changé de présidence, alors, M. le Président, vous comprendrez que du côté du discours inaugural — c'est là où j'en suis rendue — au niveau du discours inaugural, je l'attendais, moi aussi, comme tous les Québécoises et les Québécois, avec impatience parce que c'est la ligne directrice qui nous dit les projets du gouvernement. Je l'ai regardé d'abord d'une manière globale mais aussi comme porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine.

D'une manière plus globale, je vous dirai que ce qui ressort en premier, c'est évidemment la volonté très ferme de l'État de ne pas intervenir, et ça, on nous l'a répété régulièrement. C'est deux visions tout à fait... Les circonstances actuelles vont peut-être permettre aux Québécois et aux Québécoises qui depuis plusieurs années, souvent, sont portés à nous dire: Un parti ou l'autre, c'est tout pareil... Je pense qu'on va pouvoir voir que c'est vraiment effectivement deux visions, deux visions tout à fait différentes, deux visions que nous allons évidemment chacun défendre de notre côté, mais vraiment deux visions différentes. Nous croyons profondément que l'État doit intervenir pour corriger les disparités, les inégalités, que ça ne peut pas se faire tout seul, qu'il faut qu'il y ait des coups de pouce qui soient donnés pour corriger ces disparités, ces inégalités-là.

Nous croyons aussi qu'il est important de consulter au niveau des régions. Et, au niveau des régions, au sommet, au Rendez-vous des régions — on a fait différents sommets sur différents sujets avant de prendre nos décisions au niveau de différentes politiques — au niveau du Rendez-vous des régions, ce qui avait été connu, confirmé, décidé ensemble — puis, pour moi, ça, c'était bien important parce que, dans la région de Lanaudière, c'était une revendication importante — c'était de se dire que les décisions régionales, ça n'appartenait pas seulement aux élus, ça appartenait aussi à la société civile. Et ça, c'était un grand pas qui avait été franchi au Rendez-vous des régions.

Quand, dans le discours inaugural, j'ai lu, du côté des régions, vers l'autonomie, «ces responsabilités et les ressources afférentes qui vont y être dévouées seront administrées par les élus des régions», c'est sûr que ça a semé des inquiétudes dans ma région, comme dans d'autres régions. Et je sais qu'au suivi du Rendez-vous des régions, qui s'est tenu dernièrement, l'inquiétude était là, la participation de la société civile. Parce que, au cours des dernières années, ce que nous avons fait, c'est effectivement d'accentuer cette participation de la société civile, tant au niveau des organismes communautaires... Je pense à la politique de reconnaissance des organismes communautaires. Et, dans nos instances régionales, les organismes communautaires jouent un rôle important. Et, dans le discours inaugural, le seul moment où on entend parler des organismes communautaires, c'est lorsqu'on nous parle de la possibilité pour les organismes communautaires de faire l'accueil des immigrants et des immigrantes.

Mais la politique de reconnaissance des organismes communautaires: rien, pas un mot. Cette politique-là, elle a été travaillée avec les organismes communautaires. Qu'est-ce qui va lui arriver? Quel est l'échéancier? Alors, j'espère encore, à partir du budget, de peut-être avoir des réponses à ce niveau-là. Mais c'est une politique... On était les seuls à avoir cette politique. Et il y a eu tellement d'attentes du côté des groupes communautaires à ce niveau-là que je pense qu'on ne peut

pas décider qu'on ne tient plus compte de cette politique-là.

Et, dans les décisions régionales, il faut garder cette place aux citoyennes et aux citoyens de pouvoir intervenir dans les instances décisionnelles. Et j'embarque tout de suite une préoccupation au niveau de la condition féminine. C'est que, si on limite les décisions au niveau régional sur les élus, bon, on va penser aux élus... peut-être des députés, on va penser les élus municipaux, bien, c'est évident que, si on arrive au niveau de ces instances-là, c'est très clair que la présence des femmes, elle n'est pas 50 %, c'est évident. On pense au monde municipal, c'est l'instance où il y a le moins de représentation au niveau des femmes. On parle d'autour de 10 % au niveau des maires et des mairesses, là; c'est 10 % du côté des femmes. Donc, ça m'inquiète un peu de voir qu'on ne parle que des élus, parce que c'est évident qu'à ce moment-là la représentation des femmes ne sera pas là.

L'autre inquiétude régionale: les sous-ministres... le ministère des Régions est aboli, nos sous-ministres en région ne se voient plus dans leurs fonctions qu'ils avaient, et c'étaient les responsables... dans la politique de la condition féminine, c'étaient les responsables de la cinquième orientation, qui était celle de la place des femmes dans les régions. C'est eux, c'est le ministère des Régions qui était chargé de l'application en région de la cinquième orientation, de la place des femmes dans le développement régional. Donc, cette responsabilité-là, il faut qu'elle se retrouve en quelque part parce qu'elle n'est plus là.

Du côté aussi des structures, c'est évident, pour avoir participé au rapport Facal — j'étais un des membres du rapport Facal; nous avions examiné l'ensemble des structures — c'est évident qu'il y avait eu, suite au rapport Facal, une diminution importante de structures et aussi, évidemment, après, une recréation de structures. D'ailleurs, dans le discours inaugural, on le prouve immédiatement, on le dit très bien, qu'on veut revoir les structures, mais en même temps, à l'intérieur même du discours inaugural, on recrée aussi des structures. Et ça, j'avoue que c'est une tentation qui se retrouve toujours, et ça, elle est partagée des deux côtés de la Chambre, de vouloir redonner, en fait, nos propres structures, de se recréer nos modèles et de recréer...

Bon. Nous avions, au niveau régional, les CLD que nous avions créés; au niveau de nos MRC, nos CRD. Les régies régionales, nous les avions maintenues. Elles avaient été créées par le gouvernement qui nous avait précédés. Et là on veut revenir à... mais ça va être une autre sorte de structure qui va exister. Elle aura un autre nom, mais c'est encore des structures.

Et je pense que, avec l'expérience, il faut qu'on consacre le maximum de temps non pas à refaire, revoir nos structures, mais bien — et ça, de l'autre côté de la Chambre, ceux qui étaient là avant l'ont répété régulièrement — mais plutôt à donner des services. Et ce qui est aussi inquiétant, c'est quand on nous parle de baisses d'impôts. C'est toujours attrayant, c'est sûr, mais, quand on sait qu'on a besoin de services — et on l'a dit de part et d'autre au niveau de la dernière campagne électorale, l'importance des services en santé, en éducation, la politique familiale — eh bien, les services, il y a un coût pour les services. Et on ne peut pas faire les deux en même temps. On ne peut pas faire les deux en même temps. Donc, il y a des choix qui sont déjà indiqués, et c'est évident que ces choix-là, nous ne les partageons pas.

● *(18 h 10)* ●

C'est toujours important aussi, je pense, quand on est porte-parole de l'opposition officielle dans un secteur en particulier, non pas juste de tenir compte de nos visions à nous, mais bien des groupes qu'on représente. Parce que ça, c'est notre rôle, c'est important de bien les représenter et d'être leur voix ici, dans cette Assemblée nationale, d'être leur porte-parole. J'ai toujours cru que, quand on parle de la condition de vie des femmes, c'est évidemment tous les sujets. On ne peut pas seulement dire — et là je cite, première page: «Notre gouvernement est celui de tous les Québécois. C'est celui des femmes autant que des hommes.» Oui. Oui, c'est correct, mais ce n'est pas juste de dire une phrase qui fait qu'on a tenu compte des préoccupations.

Là, on va plus loin et on recherche les préoccupations des femmes, des groupes de femmes, les revendications des différents groupes de femmes, et là on arrive évidemment... «Nous ferons en sorte — et mon collègue l'avait cité, mon collègue de Drummond — que les conditions de vie des femmes s'améliorent.» Et là la phrase suivante a semé beaucoup d'inquiétudes dans les groupes de femmes, je la lis au complet: «Nous aiderons les femmes chefs de famille monoparentale à améliorer leurs revenus. Nous leur accorderons une importance toute particulière dans notre plan d'intégration au marché du travail.» Donc, l'inquiétude, elle est très claire au niveau des groupes, c'est de dire: Pour avoir un soutien du côté des chefs de famille monoparentale... Le soutien, dans le fond, c'est de dire: Vous devez retourner sur le marché du travail.

Nous avions évidemment mis en place, je le rappelle, une stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'oeuvre féminine. Et, en priorité, dans cette stratégie, stratégie qui avait été lancée à une date mémorable, le 11 septembre, on s'en rappellera, en même temps... Donc, c'est évident qu'il n'y avait pas eu beaucoup de couverture à cette période-là. Mais on avait fait un travail au niveau de l'ensemble des régions du Québec avec les femmes pour préparer cette stratégie-là. Et c'est évident que, dans cette stratégie, c'était très clair, on parlait de l'intégration, de l'aide, du soutien au niveau des chefs de famille monoparentale, mais, dans la lutte à la pauvreté, dans le plan de lutte à la pauvreté, ce n'était pas exclusivement par le travail qu'on pouvait apporter un soutien. Oui, il y a des personnes qui peuvent retourner sur le marché du travail et il y a d'autres personnes qui ne peuvent pas retourner sur le marché du travail, et que là le soutien doit être différent.

Je saluerai évidemment que le premier ministre se soit engagé à nouveau au niveau de l'engagement qu'il avait exprimé au cours de la campagne électorale sur les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, qu'il reconfirme son engagement. Mais, pour les autres préoccupations des groupes de femmes, rien ne se retrouvait dans le discours inaugural.

Et là, comme je vous ai dit tantôt, c'est important de dire ce que, nous, on pense, mais, comme porte-parole de l'opposition officielle, il faut aussi dire ce que les groupes nous disent à ce sujet-là. Et, hier, 5

juin, la Fédération des femmes du Québec a émis un communiqué sur le discours inaugural, un communiqué qui est signé par la Fédération des femmes du Québec évidemment, mais aussi par l'AFEAS, par le CIAFT, dont je vous parlais tantôt, qui a préparé la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'oeuvre féminine avec nous, le Conseil — le titre au complet — Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, avec le groupe Cybersolidaires, la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, les Femmes autochtones du Québec, L'R des centres de femmes du Québec et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. Donc, tous ces groupes ont signé ce communiqué.

Et je vous le lis parce qu'il est très court: «*Un discours inaugural qui n'augure rien de bon pour les femmes*. Réunis pour une écoute collective du discours inaugural, plusieurs groupes de femmes nationaux dénoncent la nouvelle vision de l'État proposée par le premier ministre. Selon Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec, ce discours trace la voie à des reculs importants pour les femmes: fin de l'universalité de l'accès des places à 5 $ dans les garderies, aucune mesure concrète pour éliminer la pauvreté des femmes sinon par des mesures obligatoires de travail pour les personnes assistées sociales — d'où l'inquiétude que je vous disais tantôt — révision de la réglementation du travail et absence inquiétante de mention de la situation des femmes autochtones. Le désengagement de l'État annoncé ne tient pas compte des inégalités et risque de les accentuer. Nous refusons cette vision néolibérale motivée par la logique du marché. Quelle urgence justifie ce démantèlement? L'urgence est à la solidarité et à la poursuite d'un modèle de société basé sur des valeurs progressistes et solidaires et visant l'égalité entre les hommes et les femmes, déclare Diane Brault, présidente de l'AFEAS».

Dernier paragraphe: «Il serait inadmissible de procéder à de tels changements sans procéder à de vastes consultations publiques. Nous serons vigilantes quant à l'engagement du gouvernement de procéder à une réforme des institutions démocratiques afin de nous assurer qu'elle favorisera la participation des femmes par des moyens comme la parité et le vote proportionnel. À un printemps de contrastes, nous opposerons un automne chaud.» Fin du communiqué.

Alors, c'est évident, M. le Président, que je pense que, du côté du regroupement des... des différents regroupements de femmes nationaux, il y a de profondes inquiétudes qui sont clairement exprimées. Je pense qu'il faudra effectivement qu'il y ait de vastes consultations publiques sur les sujets importants qu'elles ont mentionnés. Il faudra exercer une vigilance. Et c'est évident aussi que je les soutiendrai dans cette action. Je dois dire que je comprends, je partage leurs réactions, celles qu'elles ont émises dans ce communiqué et celles qu'elles ont émises aussi au cours des dernières semaines. Je peux assurer l'ensemble des regroupements de femmes de mes convictions profondes à les soutenir, à les appuyer dans leurs revendications.

Parmi ces revendications, M. le Président, apparaît aussi celle de la nomination d'une ministre en titre à la Condition féminine. Je vais citer le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, mais ça pourrait être un autre regroupement, parce que plusieurs regroupements nous ont signifié la même chose. Je ne relirai pas toute la lettre, mais simplement un élément: «La nomination de la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et responsable de tout ce qui concerne les femmes ne suffit pas, croyons-nous, pour maintenir une préoccupation constante pour les conditions de vie des femmes. Exclure la condition féminine comme responsabilité ministérielle revient à imposer un recul de 30 ans aux Québécoises.»

Motion de censure

Et c'est pourquoi, M. le Président, je dépose la motion de censure suivante:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour ne pas avoir nommé de ministre en titre à la Condition féminine, imposant ainsi un recul de 30 ans aux Québécoises.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Alors, merci, Mme la députée. En attendant d'examiner la recevabilité de la motion, on va poursuivre le débat, et je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant du côté ministériel, le député de Portneuf et adjoint parlementaire au ministre de l'Environnement. M. le député.

M. Jean-Pierre Soucy

M. Soucy: Alors, merci, M. le Président, et bonsoir. Avant toute chose, permettez-moi de vous féliciter pour votre élection ainsi que vos trois collègues parlementaires qui assumeront aussi la délicate tâche, mais non moins importante, de présider nos débats.

● *(18 h 20)* ●

Je tiens aujourd'hui à partager avec tous mes collègues de l'Assemblée nationale ma fierté et ma joie de siéger en tant que représentant des citoyens et des citoyennes de Portneuf. Je profite aussi de ces quelques instants pour remercier ces mêmes Portneuvoises et Portneuvois de la confiance qu'ils m'ont manifestée à cet égard. Je tâcherai de m'en rendre digne et de défendre leurs intérêts au meilleur de mes connaissances et de mes capacités.

C'est un honneur et un privilège de me retrouver ici pour l'ouverture de la Trente-septième Législature de l'Assemblée nationale. Merci à ma famille, particulièrement à ma conjointe, Paulette, et aussi à nos cinq enfants: Nathalie, Martin, Isabelle, André et Benoît, pour leur appui inconditionnel, l'appui qu'ils m'accordent depuis tellement d'années dans la poursuite de mes projets, dont celui de devenir membre de l'Assemblée nationale. Merci aussi aux membres de mon personnel, à nos bénévoles et aux membres de notre comité exécutif de comté.

Cette fierté est renforcée par le discours de notre premier ministre, un discours qui reflète très bien la volonté d'un gouvernement d'être à l'écoute de la population, un discours qui rejoint les préoccupations que j'ai pu entendre notamment lors de la dernière campagne électorale mais aussi depuis que nous sommes au travail au lendemain de l'élection, et plus

particulièrement lorsque les membres de mon équipe et moi-même sillonnons les routes de Portneuf pour répondre aux nombreuses demandes de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Dans un discours inaugural qui invite à l'engagement, notre premier ministre a souligné que les Québécois sont conscients que nous devions aujourd'hui, sans plus tarder, revoir le modèle de fonctionnement de l'État. J'ajouterais que, dans mon comté, nous sommes prêts à relever ce grand et beau défi. Ce défi motivant interpelle les jeunes comme les moins jeunes et il se présente à nous comme un vaste chantier qui verra à la construction du Québec de demain.

Les gens de Portneuf savent très bien ce qu'ils veulent: ils recherchent d'abord la sécurité pour leurs enfants, pour leur famille, pour leurs aînés. Cette sécurité, ils la retrouvent aussi dans un système de santé qui soignera d'abord, que ce soit l'amélioration des services d'urgence affiliés à notre CLSC, l'ajout de lits de courte durée, en gériatrie particulièrement, ou la construction d'un CHSLD à Pont-Rouge pour répondre aux besoins pressants d'une population vieillissante ou cherchant des services de répit et de dépannage.

Les besoins en santé et en services sociaux sont aussi la priorité des Portneuvoises et des Portneuvois. Je les ai vus, je les ai entendus. Je pense notamment à cette mère d'une enfant multihandicapée de 20 ans, qui a besoin d'un peu de repos, de répit mais qui plus que tout désire un environnement sain et sécuritaire pour sa fille — on n'a qu'à penser à ce qui s'est passé récemment dans certains hôpitaux. Je pense aussi à cette personne qui arrive tard le soir à une urgence vidée de son unique médecin parce que ce dernier a dû quitter avec l'ambulance pour accompagner un malade dont la vie est en danger. Il faut que ça cesse, M. le Président.

L'équipe du Centre de santé de Portneuf accomplit un travail extraordinaire avec des moyens bien modestes. M. le Président, je suis fier de ces femmes et de ces hommes qui oeuvrent au bien-être et au maintien de la santé des Portneuvois. Je suis fier de faire partie de ce gouvernement qui leur donnera enfin les outils et les ressources humaines nécessaires pour bien mener leur mission. En ce sens, je me joins à l'hommage qu'a rendu notre premier ministre à l'endroit de tout le personnel du réseau québécois de la santé et services sociaux.

Milieu presque essentiellement rural, notre région est desservie par un réseau de 27 écoles primaires et secondaires, pour un total d'un peu plus de 6 000 élèves. On y retrouve aussi la plus grande école primaire du Québec dans la ville de Pont-Rouge, avec ses 750 écoliers. Avec la santé, le réseau de l'éducation compte parmi les premiers services qui sont garants de l'autonomie d'une région. Au coeur de ce réseau, il y a des gens proactifs qui ne comptent pas les heures et qui se dévouent chaque jour pour préparer la jeunesse à affronter la vie de demain et pour améliorer la réussite scolaire.

À Saint-Basile, par exemple, on enseigne déjà avec succès l'anglais, langue seconde, dès la maternelle. À Saint-Marc-des-Carrières, un partenariat avec l'École de musique de Deschambault aide les décrocheurs à se motiver par l'apprentissage de la musique de groupe. Oeuvrant dans tout Portneuf aussi, nous comptons sur la Fondation d'aide pédagogique à l'enfance, organisme mis sur pied il y a trois ans par des bénévoles et qui offre, en collaboration avec la commission scolaire, un service d'aide aux devoirs à l'intention des enfants qui en ont besoin. M. le Président, voilà autant d'exemples qui démontrent l'innovation et l'originalité des voies qui s'offrent à nous lorsqu'on fait confiance aux ressources illimitées et novatrices, voire insoupçonnées de nos concitoyens.

Pour continuer sur cette lancée de l'éducation, la formation professionnelle a également été développée pour répondre au besoin de main-d'oeuvre de nos entreprises, particulièrement dans quatre domaines dans Portneuf, entre autres le domaine des pâtes et papiers où nous retrouvons trois usines principales de papier et une usine de carton, une à Donnacona, une à Pont-Rouge, une à Portneuf et une à Saint-Léonard. On a aussi développé la mécanique automobile, et maintenant on peut dire que Saint-Raymond porte bien son nom de ville de l'automobile. On a aussi, à Portneuf, développé, grâce à l'initiative de quelques entreprises, une formation en métaux ouvrés. Et ce n'est qu'un début, car nous pensons élaborer prochainement un programme scolaire en agriculture pour justement subvenir à nos besoins pour les agriculteurs de notre comté.

Le discours de mercredi est éloquent à ce sujet. La réussite scolaire et la lutte au décrochage sont des enjeux stratégiques de première importance pour le Québec. Nos jeunes doivent être mieux préparés à faire face au marché de l'emploi. Oui, M. le Président, Portneuf est prêt pour plus d'éducation, moins d'administration.

M. le Président, les choix difficiles auxquels nous nous sommes engagés préparent le terrain à un véritable chantier pour réinventer l'État, pour prospérer, pour progresser. Cela n'était pas facile dans le contexte qui prévalait jusqu'à tout récemment: lourdeur de la réglementation, fiscalité complexe des entreprises, etc.

La semaine dernière, j'ai rencontré une entreprise familiale oeuvrant dans le sciage du bois qui a de la difficulté à s'approvisionner en matière ligneuse dans une région, pourtant, où la forêt représente 80 % de l'occupation du territoire. Le dirigeant d'une autre entreprise, dans le domaine des métaux usinés, me faisait, durant la campagne électorale et même avant, lors d'une rencontre avec notre député de Saint-Laurent, il nous faisait part des difficultés qu'il éprouvait avec l'assujettissement des employés oeuvrant à la fabrication de la machinerie de production au Décret de la construction.

Je pense, M. le Président, aussi à l'ingéniosité des promoteurs touristiques qui ont fait de l'Hôtel de glace, à Duchesnay, le premier produit d'appel hivernal des régions de Québec et de la Mauricie, pour ne pas dire du Québec tout entier. M. le Président, on a failli tout perdre à cause de la réglementation de la construction appliquée mur à mur. Cette attraction, associée à des événements tels que le Festiglace à Pont-Rouge, contribuerait pourtant à développer notre économie si on lui donnait plus de liberté.

Ces exemples, M. le Président, démontrent bien les obstacles qui se dressent devant les PME, les entrepreneurs, d'où la nécessité pour l'État de bien jouer

son rôle de facilitateur en créant au Québec, tel que le mentionnait le premier ministre, un lieu propice à la rentabilité et à la croissance. Près de 1 300 PME, pour le seul territoire de la MRC de Portneuf, participent à la vie économique de la région portneuvoise. Ces entreprises sont le terreau d'un avenir fertile pour Portneuf. Ces entrepreneurs sont capables d'assumer pleinement leur avenir et celui de tout Portneuf dans la mesure où on leur fait confiance, qu'on leur assure aussi des règles équitables.

Les citoyennes et les citoyens de Portneuf sont prêts à recevoir plus de pouvoirs. M. le Président, je salue les paroles qui ont été prononcées par notre collègue et chef, le député de Sherbrooke et premier ministre du Québec, lors du discours inaugural: Des infrastructures adéquates sont à la base d'une économie forte, avons- nous entendu mercredi. Les voies de communication et de circulation ont toujours été aux premières loges de l'occupation et du développement du territoire. Au début, ce fut par le fleuve Saint-Laurent et ses affluents, puis ce fut le Chemin du Roy, puis la première route carrossable au pays.

● *(18 h 30)* ●

De nos jours, c'est le réseau routier supérieur et les petites routes locales qui permettent à la région de se développer efficacement. Grâce à l'initiative du gouvernement du Parti libéral, le comté du Portneuf est de nos jours traversé par l'autoroute 40, favorisant depuis le développement industriel de la région. Voyez vous-mêmes: cinq parcs industriels, dont un pouvant recevoir des industries à grand gabarit, ont été créés dans Portneuf, contribuant ainsi à la vitalité économique de la région et à la prospérité de ses habitants. Plutôt que de centraliser l'action gouvernementale et de miser sur l'interventionnisme de l'État, le premier ministre nous convie à faire confiance aux citoyens des régions et à miser plutôt sur leur capacité à s'organiser eux-mêmes. D'ailleurs, c'est ce qu'ils ont fait bien avant l'avènement des gouvernements. Voilà où les infrastructures et les services de base prennent tout leur sens.

M. le Président, en plus des infrastructures de transport, il convient ici de rappeler l'importance des communications dans le développement des entreprises et dans la création d'emplois. L'un des dossiers chauds dans le comté de Portneuf et dans toutes les régions du Québec est justement celui de la communication Internet haute vitesse. Il y a deux semaines, j'ai visité, à une rencontre, les gens d'affaires et des représentants de corps publics et j'ai pu y constater combien était devenue pressante cette préoccupation pour l'accessibilité universelle à des services Internet haute vitesse, tant pour le milieu industriel, commercial, public et aussi pour l'ensemble des Portneuvoises et des Portneuvois.

M. le Président, laissez-moi vous dire que Portneuf est un pays de bâtisseurs. Depuis les tout premiers défricheurs au début du XVIIe siècle jusqu'aux entrepreneurs d'aujourd'hui, les occupants de ce territoire riche en ressources naturelles ont érigé de leurs mains et à la sueur de leur front un lieu où la société civile peut s'épanouir et se développer en toute quiétude. Des premiers moulins à farine en passant par les moulins à vapeur de la révolution industrielle jusqu'aux grandes entreprises, telles que Tembec, Bowater ou Ford, Portneuf s'est bâti grâce à l'entrepreneurship, dans le souci d'une saine cohabitation avec les communautés locales. Il est temps de renouer avec cette tradition d'entrepreneurship. Les paroles que j'ai entendues mercredi sont à cet effet fort prometteuses.

Le comté de Portneuf est principalement constitué de la MRC de Portneuf mais inclut aussi des municipalités situées dans la MRC de Mékinac, dans sa partie nord-ouest, et dans la MRC de La Jacques-Cartier, dans sa partie nord-est. Au total, il s'agit de 23 municipalités rurales dépendantes de leurs relations avec le milieu naturel. Un vaste territoire donc qui est traversé par des cours d'eau d'importance; outre le fleuve, on parle de la rivière Jacques-Cartier, où on a réintroduit le saumon atlantique, la rivière Portneuf, la rivière Batiscan et la rivière Sainte-Anne.

Je le mentionnais plus tôt, Portneuf est caractérisé par l'activité forestière mais aussi par l'agriculture, qui touche plus de 12 % du territoire. On retrouve près de 600 fermes dans Portneuf, faisant de notre comté le jardin de la région de Québec, et je vous dirais aussi de la Mauricie. Ce patrimoine naturel d'une grande valeur est à l'origine des paysages d'une grande beauté, un atout pour le développement récréotouristique régional. Et que dire de nos 1 000 lacs qui attirent depuis des siècles les pêcheurs du monde entier.

Finalement, en tant qu'adjoint parlementaire au ministre de l'Environnement et député de Chomedey, je suis sensible aux propos qu'a tenus notre premier ministre quant aux mesures qu'il entend mettre en place pour susciter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et pour protéger notre patrimoine forestier et aquifère.

Voilà, M. le Président, des perspectives heureuses pour un développement économique harmonieux et durable qui sauront plaire aux citoyennes et aux citoyens de mon comté et de l'ensemble du Québec rural. Oui, M. le Président, nous sommes prêts à relever le défi de construire un Québec nouveau comme le gouvernement du même parti politique l'a fait, il y a 40 ans. Et, pour y arriver, des régions seront au rendez-vous, Portneuf sera au rendez-vous, et je suis extrêmement fier de l'accompagner.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le député. Je pourrais reconnaître le prochain intervenant, M. le député de l'Acadie et adjoint parlementaire à la vice-première ministre, à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Alors, M. le député d'Acadie.

M. Yvan Bordeleau

M. Bordeleau: Oui, merci, M. le Président. Alors, je suis extrêmement heureux, M. le Président, d'intervenir aujourd'hui en réplique au discours inaugural que nous a présenté le premier ministre avant-hier.

Permettez-moi d'abord, M. le Président, de féliciter tous les collègues de l'Assemblée nationale, nouveaux et anciens, qui ont été choisis par leurs concitoyens pour les représenter ici, à l'Assemblée nationale. Ce sont des gens qui forment un groupe très restreint dans la société, et il faut réaliser, M. le Président, que nous sommes ici, à l'Assemblée nationale, 125 personnes qui ont été choisies par plus de 7 millions

de citoyens du Québec, avec le mandat de venir ici représenter leurs points de vue et parler pour eux et elles. Alors, c'est une fonction qui souhaite être remplie par un grand nombre de personnes également. On sait que — pour avoir traversé une campagne électorale — il y en a d'autres qui aspiraient aussi à venir ici, à l'Assemblée nationale, siéger au nom de leurs concitoyens. Alors, c'est un privilège que nous avons eu et que nous devons exercer avec dignité, parce que nos concitoyens nous ont fait confiance.

Le rôle que nous avons à jouer ici, à l'Assemblée nationale, M. le Président, est un rôle excessivement important. Tous, des deux côtés de la Chambre, nous avons, chacun à partir de nos visions, de nos valeurs — et nous en débattons ici, à l'Assemblée nationale — à construire, jour après jour, le Québec de demain. Nous voyons évidemment l'avenir du Québec selon des points de vue différents, et c'est la confrontation des idées qui permet de faire évoluer la société. Alors, c'est un grand honneur, M. le Président, que nous ont fait nos concitoyens en nous choisissant pour les représenter ici, à l'Assemblée nationale, mais c'est aussi, en même temps, une grande responsabilité que nous avons à assumer, et nous devons les assumer, comme je l'ai mentionné, avec dignité, avec respect et surtout parce que nos concitoyens ont mis en nous leur espoir et leur confiance. Alors, nous ne pouvons pas les tromper à ce niveau-là. Je suis assuré à l'avance, M. le Président, que tous mes collègues de l'Assemblée nationale, peu importe le parti politique, sont conscients de cette responsabilité.

Je voudrais, M. le Président, également, dans un deuxième temps, vous féliciter personnellement d'avoir été choisi à l'unanimité pour exercer les fonctions de vice-président de l'Assemblée nationale, et je veux également étendre mes félicitations au président et à vos collègues de la vice-présidence, la députée de Beauce-Sud... Beauce-Nord et le député d'Abitibi-Ouest. Je dois vous dire, M. le Président, que je suis content de vous voir personnellement siéger au poste de vice-président, puisque, pour moi, ça a une signification importante: c'est une manifestation claire du caractère inclusif du Québec, et, pour la première fois à l'Assemblée nationale du Québec, une personne issue de communauté culturelle exerce la fonction que vous exercez aujourd'hui. Et je pense que c'est un fait qui doit être souligné et dont toute la société québécoise doit être extrêmement fière. Alors, je tiens à vous féliciter, M. le Président, de façon peut-être plus personnelle.

Toute l'équipe de direction des travaux parlementaires ici, à l'Assemblée nationale même, est une équipe où on retrouve du dynamisme, de l'enthousiasme et de l'expérience, qu'on pense au député de Jeanne-Mance, au député d'Abitibi-Ouest et à vous-même qui êtes à l'Assemblée nationale depuis au-delà de 20 ans chacun dans vos postes de député. Alors, je pense qu'il y a énormément d'expérience actuellement, et on a une équipe qui va diriger nos travaux, je pense, qui est extrêmement compétente.

M. Dupuis: ...

M. Bordeleau: Oui, le leader, je veux souligner aussi l'importance de son travail et je suis assuré à l'avance qu'il fera un excellent travail, mon collègue le député de Saint-Laurent.

Alors, évidemment, M. le Président, vous avez l'obligation de travailler avec toute l'impartialité nécessaire qui est associée à la fonction, et je suis absolument convaincu que vous saurez remplir ces fonctions avec impartialité et justice.

● *(18 h 40)* ●

On a parlé à plusieurs reprises du rôle important de la présidence dans le système parlementaire britannique, et on a mentionné souvent l'importance de conserver et d'assurer le droit de parole des parlementaires. Mais la réflexion que ça m'a apporté à faire, M. le Président, c'est que ce n'est pas seulement notre droit de parole que vous devez assurer à l'Assemblée nationale, c'est le droit de parole de tous les citoyens qui m'ont donné le mandat de venir parler pour eux ici, à l'Assemblée nationale. Et quand vous défendez le droit de parole de chaque parlementaire, vous défendez en même temps le droit de parole de chaque citoyen du Québec de venir ici s'exprimer par la voix de la personne à qui elle a confié cette responsabilité. Alors, c'est une responsabilité qui est importante.

Et il faut être conscients aussi, M. le Président, que notre institution parlementaire va évoluer, au fond, par ceux et par celles qui l'animent, et je pense évidemment à la présidence mais aussi à tous les membres de l'Assemblée nationale qui doivent, dans cette enceinte, faire preuve de bonne volonté, de collaboration et de respect mutuel. Alors, dans le respect de l'autorité qui vous est conférée, M. le Président, je peux vous assurer de toute ma collaboration.

Je voudrais également en profiter évidemment pour remercier tous mes concitoyens du comté de l'Acadie qui m'ont fait confiance encore une fois le 14 avril dernier. C'est toujours avec la même émotion, M. le Président, que j'entame ce quatrième mandat, après maintenant 14 ans de présence à l'Assemblée nationale. C'est un quatrième mandat, et j'ai eu des prédécesseurs qui ont exercé la même fonction dans le comté de l'Acadie. Depuis l'existence du comté comme tel, il y a eu, comme premier député à l'Assemblée nationale, M. François Cloutier, qui a été député ici, à l'Assemblée nationale, de 1973 à 1976. J'ai eu également comme prédécesseure Mme Thérèse Lavoie-Roux, qui a exercé la même fonction ici avec beaucoup de dignité et de dévouement pour les concitoyens du comté de l'Acadie, qui a exercé cette fonction durant 13 ans. Et, personnellement, M. le Président, ça fait déjà 14 ans, et j'entame un quatrième mandat, et, comme je vous le mentionnais, c'est avec toujours la même émotion et le même sens de reconnaissance à l'égard de mes concitoyens que j'aborde ce nouveau mandat.

Je serai ici évidemment pour défendre leurs intérêts et pour être leur porte-parole dans cette enceinte. Je suis très fier, M. le Président, de représenter le comté de l'Acadie qui est un modèle avant-gardiste de la société québécoise et, comme j'ai eu l'occasion de le mentionner tout à l'heure, de son caractère inclusif.

Vous savez, le comté de l'Acadie est un comté qui se caractérise par sa diversité culturelle, et, juste pour illustrer peut-être de façon plus concrète, M. le Président, vous savez que, dans le comté de l'Acadie, il

y a au-delà de 45 % de concitoyens qui sont issus des communautés culturelles: de la communauté italienne, de la communauté grecque, communauté moyen-orientale, communauté arménienne. Et, dans le comté de l'Acadie, on vit cette réalité-là depuis les années 1960, et on sait très bien que l'évolution du Québec va se faire avec les membres des communautés culturelles. Et je suis très heureux aujourd'hui de représenter un nombre aussi important de concitoyens qui ont choisi de venir ici, au Québec, construire avec nous la société québécoise que nous connaissons aujourd'hui, une société qui fait l'envie à travers le monde, M. le Président.

Si on revient, M. le Président, au discours inaugural qui a été présenté par notre premier ministre, je dois vous dire que les enjeux de la dernière campagne électorale et les orientations que nous avons proposées à la société québécoise n'ont jamais été aussi clairement exposés. On a eu l'occasion de le mentionner, nous avons présenté un plan d'action précis six mois avant l'élection.

Nous avons misé, M. le Président, sur la maturité de nos concitoyens. Nous avons pensé qu'il était approprié de déposer un plan d'action pour un prochain gouvernement suffisamment tôt pour permettre à nos concitoyens de le regarder, de l'analyser, de questionner, et nous avons aussi souhaité que les autres formations politiques fassent la même chose.

Alors, notre programme était clair. Il était même accompagné d'un cadre financier très détaillé, et nous avons mis ça sur la table, nous l'avons exposé aux concitoyens. Nous l'avons défendu et nous avons, durant la campagne, même continué à expliquer le genre de société qu'on souhaitait mettre de l'avant, le programme. Et, malheureusement, M. le Président, les autres partis politiques n'ont pas donné la même latitude à nos concitoyens de pouvoir comparer les résultats.

Mais ce qu'il faut être conscient, M. le Président, c'est que notre programme politique a été comparé par chacun des concitoyens à la performance du gouvernement qui nous précédés, et ça, ça s'est fait de façon très évidente. Ils ont eu à comparer, M. le Président, un bilan extrêmement désastreux qui fait suite à neuf années de gouvernement du Parti québécois. On a juste à penser, M. le Président, aux dégâts qu'on peut observer dans le système de la santé, au niveau de l'éducation, à l'appauvrissement de la société québécoise au cours de la dernière décennie. Pensons, M. le Président, que la société québécoise est rendue au 52e rang sur 60 en termes de niveau de vie, et ça, c'est la résultante des politiques du Parti québécois au cours des neuf dernières années. Et à cette réalité-là, M. le Président, nous avons proposé une vision cohérente de l'avenir du Québec, une vision qui était créatrice d'espoir, M. le Président. Donc, nos concitoyens ont choisi en toute connaissance de cause entre la performance de ce parti et la possibilité qu'il puisse continuer à diriger le Québec et la vision libérale que leur avons proposée pour le développement du Québec au moment où nous entrons dans le XXIe siècle.

Notre programme politique et nos engagements ne sont pas le résultat d'improvisation, M. le Président. On a eu l'occasion... La députée de Jean-Talon a eu l'occasion d'y faire état tout à l'heure, notre programme politique a été travaillé de longue date. On a mis depuis 1998... On se souvient très bien, M. le Président, qu'à la suite de l'élection de 1998 les députés, avec le chef du Parti libéral à la tête, nous avons sillonné le Québec, nous avons été à l'écoute des concitoyens du Québec qui nous ont fait part de leurs préoccupations, de leurs inquiétudes, et nous les avons écoutés. Nous avons tenté, au cours de toutes ces années, d'être bien sensibles à la réalité que vivaient les Québécois et à leur insécurité à l'égard d'un certain nombre de politiques mises en place par le gouvernement du Parti québécois. Donc, le programme que nous avons présenté, M. le Président, est essentiellement le résultat de ces préoccupations que nous avons traduit dans un programme politique. Et je crois que nous l'avons bien fait, puisque les gens se sont retrouvés dans ce programme et l'ont adopté en nous faisant confiance lors de l'élection du 14 avril. Alors, ce n'est pas un programme qui a été improvisé, contrairement à certaines autres formations politiques qui ont improvisé un programme qui changeait à peu près à tous les jours durant la campagne électorale. Nous, on avait un programme clair, les gens ont eu l'occasion de l'analyser, on l'a mis sur la table, et les gens étaient conscients du choix qu'ils avaient à faire le 14 avril dernier.

Maintenant, notre programme, M. le Président, aussi — et c'est peut-être une différence qu'il faut signaler — c'est un programme qui est basé sur des valeurs. Et il y a peut-être d'autres partis politiques qui n'ont pas de valeurs, qui bâtissent des programmes sur du sable mou. Nous, M. le Président, au Parti libéral du Québec, nous avons des valeurs que nous défendons depuis des décennies et qui ont bien servi le Québec, quand on pense, par exemple, au travail qu'a fait le Parti libéral du Québec au moment de la Révolution tranquille. Et les valeurs auxquelles nous croyons, nous les traduisons dans des actions, nous les traduisons dans des politiques, dans des engagements, et c'est dans ce sens-là, M. le Président, que notre programme est un programme qui est bâti sur du solide. Et ce sont des valeurs fondamentales qu'on doit valoriser dans toute société. Pensons à la justice sociale, M. le Président. Ça a toujours été, au Parti libéral du Québec, une préoccupation, de faire preuve de compassion pour les plus démunis, les gens en difficultés physiques, matérielles, au niveau de la santé. Nous avons toujours eu le souci de la justice sociale.

● *(18 h 50)* ●

Nous avons aussi fait confiance à la liberté individuelle et aux capacités individuelles. Nous avons toujours pensé que les individus étaient responsables et étaient capables de grandes choses quand on les accompagnait et quand on les encourageait. Et, c'est une dimension qui est importante, nous faisons confiance au sens des responsabilités. C'est évident que les citoyens ont des droits, mais les citoyens savent aussi que, dans une société, ils ont aussi des devoirs, des responsabilités. Il faut leur faire confiance. C'est une dimension importante qu'on retrouve traduite dans nos engagements au niveau du programme politique et dans les prises de position que nous avons prises au niveau du discours inaugural.

La troisième valeur à laquelle je voudrais faire référence, M. le Président, c'est le respect de la société civile à tous les niveaux. Nous devons faire preuve de

suffisamment de souplesse pour s'adapter aux besoins des individus, aux réalités différentes et éviter les approches uniformes ou uniformisantes, ou ce qu'on appelle plus communément le mur-à-mur, qui répond mal aux besoins des concitoyens ou aux réalités géographiques qui peuvent être différentes d'une région à l'autre. Nous sommes, M. le Président, pour avoir une approche souple, une approche qui réponde réellement aux préoccupations et qui s'adapte aux réalités, contrairement à l'approche que nous a présenté, au cours des neuf dernières années, le gouvernement du Parti québécois, qui a continuellement mis en place des programmes où tout le monde devait rentrer dans le moule. Alors, c'est une dimension, encore là, M. le Président, qui est très différente.

La quatrième valeur, M. le Président, que je veux souligner, c'est l'identification au Québec et l'appartenance au Canada. Le Parti libéral du Québec a toujours été et continuera d'être capable de défendre ardemment les intérêts du Québec, et nous sommes confiants d'être capables de le faire également à l'intérieur du Canada. Et, la preuve, c'est que la société québécoise actuellement fait l'envie — comme je l'ai mentionné tout à l'heure — à travers le monde, et nous avons réussi cette réalité-là dans un système qui s'appelle le fédéralisme canadien. Ça ne veut pas dire que ce n'est pas sans heurt. Il y a des discussions comme dans toute société, comme dans tout groupe, il y a des points de vue différents qui s'expriment, il y a des négociations qui doivent se faire. Mais, quand on est conscients du rôle que nous avons à jouer et que le gouvernement du Québec a l'obligation de s'assurer du développement d'une société francophone en Amérique du Nord, c'est une obligation que nous avons. Nous avons des particularités, nous avons des caractères distinctifs; nous allons les défendre comme nous l'avons toujours fait, M. le Président, et nous le ferons à l'intérieur de la société canadienne.

Pour nous, M. le Président, il n'y a pas d'incompatibilité à être Québécois, et fiers de l'être, et Canadiens, et fiers aussi de l'être, M. le Président. Ces deux identités, M. le Président, sont complémentaires et font partie de notre histoire, et ils feront aussi partie de notre avenir, et c'est également le message qu'auront eu l'occasion, des Québécois, de nous donner à deux reprises. Au moment où on a fait des référendums, les gens ont manifesté clairement leur appartenance au Canada et leur fierté d'être Québécois. Et, en nous choisissant pour gouverner le Québec au cours du prochain mandat, M. le Président, les gens savaient très bien où on se situait à ce niveau-là, et ils nous ont donné le mandat de développer le Québec dans le sens d'une appartenance canadienne et les gens nous ont, à ce moment-là, fait confiance.

Alors, M. le Président, le discours inaugural que nous avons présenté nous a amenés la confiance de nos concitoyens. Les Québécois nous ont donné un mandat de faire des réformes. C'était très clair. C'était très clair dans le programme, ça a toujours été très clair, et les gens nous ont donné le mandat d'apporter les réformes nécessaires dans le seul souci de fournir des services de qualité à nos concitoyens qui ont le droit d'avoir ces services, parce que c'est eux qui paient au bout de la ligne, M. le Président.

Alors, j'entends le gouvernement... le Parti québécois qui a été au gouvernement au cours des neuf dernières années revenir continuellement sur ce qu'ils ont fait. J'écoutais la députée de Terrebonne, il y a quelques instants. On revient toujours en disant: Ce qu'on a fait. Mais ce que les gens d'en face ne réalisent pas, c'est que ce qu'ils ont fait a été rejeté le 14 avril dernier, et les citoyens, ce qu'ils ont dit... et ce que les citoyens leur ont dit, M. le Président, c'est qu'ils ne souhaitent pas les voir continuer à diriger le Québec comme ils l'ont fait au cours des dernières années. Et ils nous ont donné ce mandat, M. le Président, avec des objectifs très clairs, avec une bonne compréhension mutuelle des changements que nous devons apporter à la société québécoise. M. le Président, nos engagements étaient clairs. On nous a confié le mandat de les réaliser, et nous allons les réaliser, M. le Président.

Je veux juste, pour nos amis d'en face, M. le Président, leur souligner un extrait de la chronique de M. Michel C. Auger qui est parue ce matin dans *Le Journal de Québec*. Et je pense qu'il y aurait intérêt, peut-être, M. le Président, à méditer sur l'extrait que je veux vous donner. M. Auger disait: «Le problème, c'est que le PQ ne donne nullement l'impression d'avoir compris et intégré le message du 14 avril, quand seulement 33 % des électeurs ont voté pour le PQ, son pire résultat en 30 ans. Même si le taux de satisfaction envers le gouvernement Landry était plus que respectable, les électeurs ont bel et bien choisi de ne pas lui accorder leur confiance pour un autre mandat. Il doit bien y avoir d'autres raisons qu'une simple sorte d'allergie collective au troisième mandat.»

M. le Président, les gens d'en face devraient prendre conscience que leur vision du développement de la société québécoise ne correspond plus aux aspirations de la société québécoise. Et il va falloir qu'un jour ou l'autre ils le réalisent et qu'ils travaillent, comme nous avons fait au cours des quatre dernières années, à être capables de traduire dans un programme politique les besoins, les espoirs de nos concitoyens de sorte que, comme ils l'ont fait le 14 avril, ces gens-là seront capables de nous faire confiance et de continuer à travailler pour la société québécoise.

M. le Président, je termine en disant à tous nos concitoyens que c'est avec détermination que nous allons travailler à répondre à leurs attentes de sorte que, demain, le Québec sera celui qu'ils ont souhaité en faisant le choix de mettre à la tête du gouvernement du Québec un gouvernement libéral. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le député de l'Acadie. Et je reconnaîtrais le député de Gaspé et porte-parole en matière de revenu. M. le député de Gaspé.

M. Guy Lelièvre

M. Lelièvre: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, je vois que notre Assemblée est encore aussi populeuse que ce matin. Tout d'abord, je voudrais vous féliciter pour votre accession à la présidence de l'Assemblée nationale.

Et je voudrais également, M. le Président, remercier la population du comté de Gaspé qui m'a donné encore sa confiance pour un troisième mandat. En 1994, j'ai été élu pour la première fois, et ça a été un rêve, hein! C'est un rêve d'être choisi par sa population pour les représenter à l'Assemblée nationale. Et ce rêve s'est concrétisé par leur déplacement, par leur engagement, par leur écoute. Et ils ont finalement choisi celui qui vous parle aujourd'hui. En 1998, ça a été la même chose, M. le Président, Mme la Présidente — nous avons un changement à la présidence. Alors, Mme la Présidente, c'est encore une fois un renouvellement de confiance qui s'est effectué en 1998 et, en 2003, la population de la circonscription de Gaspé m'a encore une fois fait confiance.

● *(19 heures)* ●

Je voudrais remercier l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à cette réélection, remercier également tous ceux et celles qui, de près ou de loin, les maires, les échevins, les organismes communautaires, tous ceux qui se sont impliqués au cours des dernières années au développement de la circonscription de Gaspé. Un député seul ne peut pas tout faire, c'est une règle de base. Il faut travailler avec sa population, il faut travailler avec les gens qui nous entourent, il faut travailler avec les gens qui sont des leaders, il faut travailler aussi avec les gens qui sont dans le besoin. Il faut travailler avec tout le monde, Mme la Présidente. Et, en politique, on n'est pas là pour se servir, on est là pour servir, et c'est ça, notre travail: servir notre population.

Quand j'ai été élu en 1994, il y a un dossier qui était sur les tablettes depuis 1985, au changement de gouvernement: une usine d'épuration des eaux dans une municipalité — une usine d'épuration des eaux usées. Le gouvernement avait pris un décret. Le gouvernement qui a suivi, c'était le gouvernement qui est là, le même parti qui est là aujourd'hui. On a réalisé le projet, Mme la Présidente, en 1995. Les gens ont attendu presque 10 ans pour pouvoir avoir une usine d'épuration des eaux usées pourtant décidée par le gouvernement. Et un gouvernement, ça agit non pas en fonction d'un parti politique, un gouvernement agit pour l'ensemble des citoyens du Québec. C'est pour ça qu'un gouvernement est choisi et non pas pour servir uniquement une partie de la population mais l'ensemble de la population.

Vous savez, la circonscription de Gaspé, c'est immense, hein? C'est une circonscription qui est en bordure du littoral du fleuve Saint-Laurent, du golfe Saint-Laurent, se prolonge une partie dans la baie des Chaleurs et s'étend même jusqu'à Murdochville, presque dans l'arrière-pays. Et je vois ici ma collègue la députée de Matane, qui est ma voisine de circonscription. Elle sera en mesure de constater qu'au cours des dernières années le gouvernement du Parti québécois a fait énormément d'investissements dans sa circonscription. Pensons à tout ce qui a été fait dans le parc de la Gaspésie, pensons à ce qui a été fait dans la réserve faunique, pensons à ce qu'on est en train de faire au niveau touristique. J'espère que ces projets vont continuer... au développement de sa circonscription, parce que ça contribue au développement de notre région.

Et on n'a pas été à l'abri de certains coups durs, hein? Nous avons connu le départ d'une multinationale à Chandler, nous avons connu le départ d'une multinationale à Murdochville. Et nous nous retrouvions dans une situation plus que précaire, et le gouvernement du Québec, oui, est intervenu. Et l'État doit intervenir, parce qu'on ne peut pas laisser une population dont l'économie est basée sur des industries monoindustrielles. Lorsque l'usine de papier a fermé à Chandler, c'était le seul employeur ou presque, au niveau industriel, dans cette municipalité, dans cette MRC et sur une partie importante du territoire, dans le domaine des pâtes et papiers. Près de 600 personnes ont perdu leur travail.

Qu'est-ce que nous avons fait, comme gouvernement? On nous dit: Ne faites pas vos bilans, ne parlez pas de ce que vous avez fait dans votre circonscription. Mais ceux et celles qui se retrouvent ici aujourd'hui, ils ont travaillé avec leurs concitoyens et concitoyennes, ils ont été réélus. Il y a des nouveaux — vous êtes des nouvelles — députés. Je vous souhaite la meilleure des chances, et c'est toujours important d'aller prendre conseil auprès je ne dirais pas de nos aînés mais des collègues plus expérimentés.

Et aussi j'ai le privilège d'être le critique du ministre du Revenu, le député de D'Arcy-McGee, que j'apprécie beaucoup, et je vous assure de ma collaboration mais également de ma vigilance.

Vous savez, le gouvernement qui a été élu a présenté, oui, un discours inaugural dans lequel on doit retrouver ses orientations, basées sur des valeurs, basées sur des principes, et, je pense, oui, il y a des choses qui sont bonnes, d'autres questionnables, et d'autres, je crois, qu'il faut carrément rejeter, parce qu'on y retrouve, à l'intérieur de ce discours inaugural, des bribes d'un programme électoral.

Comment se fait-il que le Parti libéral du Québec, pendant qu'il était à l'opposition, se faisait le Don Quichotte des régions, hein, le parti des régions — nous sommes la voix des régions, disaient-ils — et la première décision, sans probablement consulter les députés élus de leur formation politique... le gouvernement élu du Parti libéral du Québec a aboli le ministère des Régions? Comment se fait-il qu'on a laissé, au Parti libéral, faire une telle action? La première décision du gouvernement a été d'abolir le ministère des Régions qui assumait un rôle de coordination entre tous les ministères. En tout cas, chez nous, ça fonctionnait bien. Et ailleurs aussi ça fonctionnait. Comment se fait-il qu'il n'y a pas un député de cette formation politique qui s'est opposé au démantèlement du ministère des Régions? Et ils ont fait campagne pendant neuf ans sur les régions en disant: Les régions vont nous porter au pouvoir, les régions vont vous supporter, les régions vont vous aider. Et le principal outil de développement, une place, une reconnaissance dans l'État du Québec de ce ministère, c'est la première décision que l'on prend pour le démanteler.

Les sous-ministres en région, on sait quand un gouvernement change, on peut les changer, mais ce n'est pas une raison pour démanteler, défaire le ministère des Régions. Et, si, au Conseil des ministres, il y a des gens qui ont encore une sensibilité à l'égard des régions, je vous exhorte de faire tout ce qui est en votre possible pour que ce ministère revienne. Et les députés, vous

auriez tout avantage à ce que ce ministère soit en place, parce que le ministère des Régions coordonnait le sectoriel de tous les autres ministères, Tourisme, Développement régional, etc., Industrie et Commerce, Finances, Agriculture, Culture. Nous avons, en Gaspésie, signé des ententes spécifiques avec tous les ministères, et plusieurs ministères interviennent dans ces ententes. Comment se fait-il que personne de l'autre côté de l'Assemblée ne parle de ça? Oui, vous avez un devoir. Oui, vous avez des responsabilités. Oui, vous avez une ligne de partie, mais vous avez aussi le devoir de penser à ce qu'il y avait qui était bon. On ne peut pas jeter ça à la poubelle, ce n'est pas vrai. Je pense qu'on doit réfléchir à ça.

Et je peux vous dire que là vous faites partie d'un grand caucus, que j'ai connu aussi de l'autre côté. Nous étions sensiblement le même nombre. Et j'ai un conseil à vous donner, hein, la voix des députés au caucus, c'est important. D'ailleurs, ma voisine, ma collègue d'en face, acquiesce, je pense, à cette affirmation parce que les lieux de décision, de représentation, hein... en famille, c'est là où ça se passe. Ça se passe là, au caucus. Et, lorsque le gouvernement prend une orientation que vous jugez inacceptable, ne la laissez pas passer. Et il y a des décisions comme caucus que nous avons aussi prises et que nous avons gagnées. Et c'est là-dessus qu'il faut travailler. Il ne faut pas toujours suivre aveuglément... Et tout ce qui brille n'est pas toujours de l'or. Retenez cet adage.

Alors, qu'est-ce qu'on a dans les régions maintenant? On a les centres... les conseils régionaux de développement. Tout récemment, ça ne fait pas longtemps, *La Terre de chez nous* vient de publier, hein, 5 juin 2003, *Douche froide pour les leaders régionaux*, Mme la Présidente. *Douche froide pour les leaders régionaux*. Qu'est-ce qu'on leur a dit? On leur a dit... Au Saguenay, qu'est-ce qu'on... À Saguenay, qu'est-ce qu'on leur a dit? Tout ce que vous avez fait en novembre dernier, tous les consensus que vous avez établis, toutes les décisions que vous avez prises, le gouvernement du Parti libéral n'en tient pas compte. Il y a eu une entente pour 200 millions d'investissements pour le retour des jeunes en région, reportée en 2004. Qu'est-ce qu'on fait avec l'organisation des CRD? Bien, vous allez devenir un groupe consultatif comme tous les autres, et nous allons confier aux élus régionaux, municipaux et les députés le soin de décider qu'est-ce qui est bon pour la population. Qui a décidé qu'on confiait ça aux élus municipaux et aux élus à l'Assemblée nationale? La première décision prise par le chef de votre gouvernement. Le premier ministre, dans le discours inaugural, a décidé que, lui, ce qui était bon pour les régions, c'était de confier l'administration des ressources et des responsabilités uniquement aux élus.

● *(19 h 10)* ●

Comment se fait-il que les gens, Mme la Présidente, qui siègent aux CRD, qui sont dans l'éducation, qui sont dans la culture, qui sont dans le développement économique, qui sont dans tous les domaines de la société ne sont pas imputables? Je regrette, ils gèrent, ces gens-là, à l'année des budgets importants. Pensons à Emploi-Québec, par exemple. Les directeurs régionaux, qu'est-ce qu'ils font dans une région? Ils ont des responsabilités, ils sont imputables, ils sont responsables des décisions qu'ils prennent puis des gestes qu'ils posent. Alors, pourquoi abolir ou relayer à un second plan, ou même à une banalité, la concertation d'une région? Lorsque les régions établissent leurs plans quinquennaux de développement, hein, les gens décident les axes, les priorités, les moyens pour réaliser leurs projets au cours des années qui viennent, et ils le font en collaboration avec toutes les tables sectorielles: forêt, mines, etc., et la société civile. Comment se fait-il qu'il n'y a personne du côté gouvernemental qui remet en question cette décision? Je vous exhorte de réfléchir et de prendre position là-dessus.

Oui, on peut créer une conférence régionale des élus, oui, mais on ne peut pas exclure tout le monde. Ce n'est pas vrai que ce modèle va fonctionner. On a essayé, dans les MRC, dans le passé, avec des commissions de développement économique, par territoire de MRC, uniquement des maires sur le conseil, ça ne fonctionnait pas. Ça prend une pluralité d'opinions autour de la table. Qu'est-ce qui va se passer? Chacun des élus va vouloir obtenir le maximum pour son coin, pour son patelin. C'est ça qui va se passer, et il faut éviter ça. Il faut que nous travaillions au développement cohérent des régions.

Et, vous savez, on peut critiquer. D'ailleurs, je pense que c'est le député de Vimont, je crois, qui avait dit... je ne veux pas m'induire en erreur, mais, ce matin, il y a un député qui parlait puis disait: C'est facile, critiquer. Oui, c'est facile, critiquer, mais lorsque le gouvernement fera des bons coups, oui, on va les applaudir, les bons coups, oui, on va les applaudir, et nous allons travailler avec le gouvernement. Mais, si le gouvernement fait fausse route, nous allons dénoncer ses décisions. C'est ça qu'il faut faire.

C'est quoi, les récriminations à l'égard des régies régionales? On a décidé d'abolir les régies régionales. Combien d'entre vous sont au courant qu'à la régie régionale relève la santé publique, hein? Bien, demandez, faites un sondage, et vous allez voir qu'il y a peu de personnes qui sont au courant que les régies régionales ont le mandat de s'occuper de la santé publique. Alors, qu'est-ce qui va arriver avec la santé publique? Qu'est-ce qui arrive par la suite avec la planification? Les régies régionales ont été créées par un gouvernement libéral. La régie chez nous, en Gaspésie, emploie 50 personnes. C'est une petite régie efficace. Qui va, par la suite, faire des planifications régionales? Qui va élaborer les plans de développement régionaux? Avec qui le ministère va-t-il discuter? Avec les gens qui vont venir encore se chamailler à Québec? Plus d'interface entre Québec et les régions? On va avoir des personnes qui vont aller au ministère faire leur pèlerinage et se défendre, quémander pour tenter d'obtenir leur investissement dans leur hôpital, dans leur CLSC, et là, comme ça, tout le monde à la queue leu leu va se présenter et va faire les salutations d'usage.

Ce n'est pas un modèle de gouvernance. Aller à Québec pour toujours quémander, ce n'est pas un modèle de gouvernance. Qu'est-ce qui va arriver avec les fonctionnaires qui faisaient la planification? Est-ce que vous allez être prêts à remettre ce modèle en question si on retrouve à Québec le même nombre de

fonctionnaires qu'il y avait auparavant, avant la décentralisation? Il y en a 2 000 en région, est-ce que vous allez les ramener à Québec? Est-ce que vous allez les mettre à pied? Ils ont presque tous la sécurité d'emploi. Alors, qu'est-ce que vous allez faire? Vous allez les mettre sur des tablettes? Parce que qu'est-ce qu'on fait avec la régie? on l'abolit. Donc, tout le monde a des emplois, tout le monde a la sécurité d'emploi. Qu'est-ce que vous allez faire avec? Et je vois que la députée de Laviolette est en pleine forme aujourd'hui, ça la fait sourire, mais, à sa place, moi, je pense que c'est une grave décision.

J'ai eu l'occasion d'aller dans une école primaire, il y a quelques semaines, rencontrer des enfants de quatrième et cinquième année, hein, qui ont étudié le programme du Parti québécois, qui ont étudié le programme du Parti libéral. Puis ils ont fait, dans l'école, un apprentissage de la démocratie. Puis ils ont étudié également le programme de l'ADQ. Et ils ont regardé qu'est-ce qui était bon, puis qu'est-ce qui était moins bon, puis qu'est-ce qu'ils n'aimaient pas du tout. Et les enfants, hein...

Des voix: ...

M. Lelièvre: Non. Les enfants, les enfants, hein... Quand vous dites, là, que maintenant, là — ça fait quoi? 14 avril puis le gouvernement, formé le 29 avril — déjà, déjà la population s'inquiète. Et les enfants ont été inquiets de voir leurs parents qui travaillent là... la crainte de déménager, la crainte d'aller occuper un emploi ailleurs, la crainte qu'ils perdent leurs amis, parce que le gouvernement maintenant a annoncé la fermeture des régies régionales. Là, la décision est prise, elle est définitive. C'est clair, c'est dans le discours inaugural, et la décision est prise. Maintenant, est-ce qu'on va laisser languir les gens pendant des semaines, pendant des mois, pendant encore une année? Alors, Mme la Présidente, je pense qu'encore une fois c'est une mauvaise décision pour les régions.

On a parlé, Mme la Présidente, des CLD, hein? Il y a des rumeurs qui circulaient. C'est le plus beau modèle de développement local qui a été mis en place, la concertation locale. Chez nous, ça a permis, dans ma circonscription, de créer au-delà de 2 000 emplois dans une région, dans un comté qui en a besoin. Et, si la députée de Matane va voir ses CLD, il y en a au moins deux dans sa circonscription, elle va constater la même chose. Elle va constater que ces organismes sont efficaces, avec des moyens. Ils ont développé une expertise et, après quatre ans d'existence, c'est probant: ils ont consolidé des entreprises, ils ont permis à des gens de continuer à travailler, à redresser les entreprises, à faire du développement.

Alors, est-ce que le Parti libéral va défaire les CLD parce que c'est bon? Est-ce que le Parti libéral va continuer à défaire les CRD parce que c'est bon? Est-ce que les régies régionales, qui sont performantes, est-ce que le Parti libéral va les défaire parce que c'est bon? J'ose croire que non. J'ose croire que non, Mme la Présidente.

On a parlé beaucoup... On a parlé des créneaux d'excellence dans le discours inaugural. Bien, chez nous, ça existe depuis longtemps et ça existe dans d'autres régions du Québec. Et, lorsque le premier ministre dit: Oui, nous allons développer le Québec avec des créneaux d'excellence, nous avons déjà fait un grand bout de chemin, et j'espère qu'ils vont continuer à appuyer les régions, ils vont continuer à appuyer les régions.

Lorsqu'on parle de la santé, et je vais terminer bientôt là-dessus, on nous dit que, dans la santé, le gouvernement n'a pas suffisamment investi. On nous parle également, pour ceux qui ont fait la campagne électorale puis sont nouvellement arrivés à l'Assemblée nationale, d'un trou, d'une impasse de 4 milliards. Mme la Présidente, à l'analyse des états financiers du gouvernement, on analyse des états financiers à la date de fermeture d'une entreprise, le gouvernement, on analyse à la date de fermeture de ses livres au 31 mars, est-ce qu'il y avait un déficit au 31 mars? Non. Et, lorsqu'on fait des analyses de projection, on gère de mois en mois, on est prudent. Et le gouvernement du Parti québécois a toujours géré comme ça.

● *(19 h 20)* ●

Vous savez que le gouvernement fédéral a coupé l'aide financière dans la santé et que, là, les provinces ne sont même pas financées à la hauteur de 1995. Alors là, hein, allez voir dans les... allez voir comment le gouvernement fédéral a coupé dans les transferts aux provinces et vous allez comprendre, vous allez comprendre pourquoi que ça ne va pas bien. D'ailleurs, vous savez, c'est remarquable de voir... Moi, cette phrase, je l'adore, Mme la Présidente: «Si les gens savaient combien leur coûte Ottawa, l'indépendance serait faite depuis longtemps.» Et qui nous a dit ça? Lui qui est actuellement le ministre des Finances du gouvernement du Québec. C'est extraordinaire, quand même. Et je pense que la pédagogie, nous devons la faire. Je suis souverainiste? Oui. Pourquoi? Parce que les gens auront un seul gouvernement, un seul gouvernement auquel ils se référeront.

On a un port de mer à Gaspé, le deuxième plus grand port de mer naturel au monde en eaux profondes. Ils l'ont troqué. Il était en plein développement, ils l'ont troqué au profit des Maritimes. Ils ont déplacé les activités commerciales dans les Maritimes pour faire adhérer les Maritimes à la Confédération canadienne, et, depuis ce temps-là, c'est un port local, sous-régional. Et je pourrai vous apporter toutes les références, les études qui ont été faites par des historiens québécois, etc., et, la prochaine fois que j'aurai le plaisir d'intervenir, je vous ferai parvenir des photocopies sur cet état de situation concernant le port de Gaspé. Et vous allez voir, on ne veut pas développer le port de Gaspé en concurrence avec les autres ports du Québec, on veut le développer en synergie.

Et bientôt les marchandises ne pourront plus monter dans le fleuve Saint-Laurent avec les genres de navires qu'ils ont. Que vont-ils faire, hein? Que vont-ils faire, dans quelques années, alors que les niveaux d'eau des Grands Lacs baissent de façon drastique et que les niveaux d'eau dans le fleuve Saint-Laurent sont très bas? Qu'est-ce qui va arriver?

Alors, Mme la Présidente, je vais m'arrêter là-dessus. Et j'espère que la... En politique, vous savez, on n'a pas d'ennemis, on a des adversaires, et notre régime parlementaire est basé sur les débats. Alors, j'espère

qu'au cours des quatre prochaines années ou au cours de ce mandat — dont la durée nous est inconnue, quand même — nous allons pouvoir échanger avec nos amis sur différents projets de loi et des politiques gouvernementales...

Une voix: ...

M. Lelièvre: Ah! c'est bien. Alors, Mme la Présidente, je vous remercie.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député. Alors, je suis maintenant prête à reconnaître la députée de La Pinière.

Mme Fatima Houda-Pepin

Mme Houda-Pepin: Merci. Mme la Présidente, vous me permettrez tout d'abord de vous féliciter pour votre élection à la tête de notre institution. Je transmets, à travers vous, mes félicitations les plus chaleureuses à notre président, le député de Jeanne-Mance, et à notre premier vice-président, le député de Laurier-Dorion.

J'ai eu l'occasion, Mme la Présidente, de faire route avec vous. On a siégé ensemble dans la commission des finances publiques. J'ai pu me rendre compte de la rigueur de votre travail, et je suis persuadée que vous saurez mettre toute l'énergie et la compétence qu'on vous reconnaît dans les nouvelles fonctions qui vous sont confiées, et je sais que vous allez honorer notre institution.

Pour moi, Mme la Présidente, c'est un honneur et un privilège de prendre la parole devant cette Assemblée, suite au discours inaugural du premier ministre qui a tracé avec une grande précision le plan du gouvernement libéral pour le Québec. Ce plan, Mme la Présidente, a été longuement mûri et réfléchi. Nous y avons travaillé collectivement à différentes instances de notre parti, au sein de la Commission politique, au sein des groupes de travail. L'équipe des députés également y a apporté sa contribution, et c'est le résultat de ce travail réfléchi qui a fait qu'en septembre dernier nous avons rendu public... six mois avant la déclaration des élections, nous avons rendu public notre plan de travail, Mme la Présidente, notre plan d'action qui nous a conduit au succès que nous avons connu dans la campagne électorale du 14 avril dernier.

Donc, vous comprendrez, Mme la Présidente, que mes premiers mots sont pour remercier les électrices et les électeurs du comté de La Pinière qui m'ont renouvelé leur confiance, le 14 avril dernier, pour un troisième mandat, avec une majorité jamais atteinte dans l'histoire de ce comté, Mme la Présidente.

Le comté de La Pinière recoupe le territoire de ce qui était jusqu'à tout récemment la ville de Brossard, ce qu'on appelle aujourd'hui l'arrondissement de Brossard sans la nouvelle ville de Longueuil. C'est un comté de jeunes familles, de travailleurs, de jeunes entrepreneurs, basé essentiellement sur une économie de services et particulièrement sur les nouvelles technologies. Donc, un comté qui est un peu un laboratoire à l'image de l'avenir du Québec. Et je me sens privilégiée de pouvoir servir des citoyennes et des citoyens d'une si belle qualité et je me sens davantage privilégiée qu'ils me le rendent bien. Je suis donc profondément reconnaissante aux citoyens de La Pinière et je m'engage, comme je l'ai toujours fait, à les représenter avec fierté et enthousiasme en étant toujours disponible et à l'écoute de leurs besoins.

Un merci tout particulier à mon mari Paul, à mes filles Anoual et Tamy et à mes proches collaboratrices et collaborateurs qui me supportent dans mon engagement politique depuis le début. Et je tiens ici à saluer tout particulièrement Paul, mon mari, parce que c'est très rare, les hommes qui acceptent de laisser leur femme partir pour un engagement aussi engageant que le domaine politique lorsqu'on a une jeune famille. Et je lance ici un message à tous les hommes, qui ont à côté d'eux et avec eux des femmes qui veulent s'impliquer en politique, et des jeunes femmes avec des jeunes familles, de les encourager à le faire; c'est possible, c'est viable, et on est capables aussi de maintenir une conciliation travail-famille malgré l'exigence qu'on vit comme femmes politiques ici, dans cette enceinte.

Je tiens à saluer également les 400 bénévoles qui se sont impliqués avec moi sur le terrain durant toute la campagne électorale. À titre de présidente du caucus libéral de la Montérégie, je suis très fière d'accueillir dans nos rangs de nouveaux visages qui viennent consolider la présence du Parti libéral du Québec dans cette grande région, la deuxième en importance au plan démographique. Il s'agit des députés des comtés de Laporte, de Soulanges, de Chambly, de La Prairie, de Marguerite-D'Youville, de Saint-Jean et d'Iberville, à qui je souhaite un fructueux premier mandat et longue vie en politique. Félicitations également à tous les collègues de tous les partis politiques, les nouveaux comme les anciens.

Mme la Présidente, le Parti libéral du Québec est le seul parti qui a eu l'audace de présenter ses orientations politiques avant même le déclenchement de la campagne électorale. Imaginez-vous! Présenter son plan d'action et le soumettre au débat public, c'est un risque qu'on peut courir en politique, mais nous avons eu l'audace de le faire sous la gouverne de notre chef, le député de Sherbrooke et premier ministre du Québec.

J'ai eu le privilège avec d'autres collègues de participer à l'élaboration de certaines orientations, particulièrement en ce qui a trait aux dossiers dont j'ai été porte-parole, notamment l'autoroute de l'information et le dossier de l'habitation. Et je me réjouis aujourd'hui de constater que ma collègue la présidente du Conseil du trésor et mon collègue le député de Châteauguay et ministre des Affaires municipales font de ces dossiers leur priorité, des priorités pour le gouvernement.

● *(19 h 30)* ●

Une campagne électorale est un moment privilégié pour aller à la rencontre des citoyens à qui on offre un plan, à qui on offre des engagements. Le plan qu'a exposé le premier ministre dans son discours inaugural a le mérite de présenter les principes de gestion qui vont guider l'action gouvernementale ainsi que les chantiers qui font l'objet d'une priorisation. Nous partons du constat désolant, soit dit en passant, légué par l'ancien gouvernement du Parti québécois et qui consiste à dire que les Québécois sont les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord et que notre niveau de vie est au 52e rang sur les 60 États et provinces du nord

du continent. C'est de notoriété publique que l'État Québécois, qui est entré dans la modernité il y a une quarantaine d'années sous la gouverne du gouvernement libéral de Jean Lesage, a besoin d'une deuxième révolution.

Eh oui, quand j'écoute les discours de l'autre côté, les gens d'en face sont en train de semer l'inquiétude dans la tête de la population. Mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter. C'est normal qu'un gouvernement qui arrive au pouvoir puisse arriver avec de nouvelles idées, puisse avoir l'audace de revoir les programmes, de revoir les mandats des ministères et des organismes et de proposer de nouvelles solutions. C'est ça que la population du Québec a décidé le 14 avril dernier. Les seuls à avoir peur, les seuls à s'inquiéter, ce sont les gens du Parti québécois. Et la population nous a fait confiance, c'est évident.

Ceci est d'autant plus vrai qu'il n'est pas normal que l'État Québécois nous coûte, à nous, les contribuables, 37 % plus cher comparativement à l'Ontario, la province voisine, et 25 % plus cher que le reste du Canada sans que rien ne soit fait pour corriger cette situation. Comme l'a si bien dit le premier ministre dans son discours inaugural, l'État du Québec ne peut pas continuer d'exiger des sacrifices de ses citoyens, et particulièrement de la classe moyenne, qui est la vache à lait du gouvernement, sans qu'il ne donne lui-même un exemple de rigueur, de transparence et d'imputabilité. C'est ce que le gouvernement libéral propose aux citoyens du Québec.

Le premier ministre a clairement établi quatre principes de gestion qui guideront nos actions. Premièrement, recentrer l'État sur ses missions essentielles, qui sont la santé, le savoir, la prospérité et la sécurité; deuxièmement, assurer aux citoyens une qualité de services à la hauteur de leurs attentes. En plaçant le citoyen au centre de ses préoccupations, le gouvernement libéral aura moins de structures et plus de services, moins d'administration et plus d'éducation.

J'écoutais tantôt le député de Gaspé faire un grand plaidoyer enflammé pour les régions et dénoncer l'action du gouvernement libéral en cette matière. Mon cher ami et collègue, je connais vos talents d'avocat, mais, dans ce domaine, je dois vous dire que vous êtes à côté de la track. Vous avez parlé des CRD, des CLD. Il se trouve que je siège à l'exécutif et au conseil d'administration de mon CRD depuis huit ans, il se trouve aussi que j'ai été à la création de mon CLD, donc je peux en parler par expérience, et j'ai pratiquement rarement manqué une réunion. Aujourd'hui même, j'ai parlé avec les gens de mon CRD. Ils ne sont pas inquiets, ils sont confiants. Ils veulent que le gouvernement du Québec bouge, ils veulent que le gouvernement du Québec fasse les choses autrement. C'est ça qui vous inquiète, mais les citoyens sont prêts pour ça, et il faudrait que puissiez vous ouvrir les yeux et vous rendre compte de la réalité.

Mme la Présidente, je parlais des principes. Le troisième principe est celui de la transparence, ce qui permettra au gouvernement... et aux Québécois, plutôt, de savoir comment le gouvernement dépense l'argent qu'il prélève à même nos taxes et nos impôts. Enfin, le quatrième principe est celui de la décentralisation, une décentralisation qui repose sur les partenariats, partenariats public-privé et communautaires dans les différents secteurs d'activité économique, sociale et culturelle.

Au nombre des priorités établies pour le premier mandat du gouvernement libéral, le premier ministre a identifié six grands chantiers.

La révision des structures de l'État et des programmes gouvernementaux. J'écoutais encore les gens d'en face parler des régies régionales, une structure que nous avons créée d'ailleurs, que le gouvernement libéral a créée, mais qu'aujourd'hui on se rend compte que cette structure ne fonctionne pas et qu'au lieu de dépenser l'argent dans les structures on va dépenser l'argent dans les services directs à la population.

Le deuxième chantier, c'est la revue des modes d'intervention du gouvernement dans l'économie, hein? Ça va en droite ligne et en concordance avec la révision du rôle de l'État et le fait de recentrer le rôle de l'État sur ses missions essentielles. Qu'est-ce que l'État fait dans l'économie? L'État doit agir comme un instrument facilitateur pour le développement économique du Québec et pour l'entrepreneurship du Québec. L'État ne peut pas se substituer à l'entreprise privée. Parlez-moi, M. le député de Gaspé, des millions de dollars qui ont été dépensés sous forme de crédits d'impôt et sous forme de subventions de toutes sortes pour la Cité du multimédia, pour le commerce électronique, pour déplacer des emplois — et je l'ai vu de mes propres yeux, vous êtes de Gaspé — déplacer des emplois d'un coin de rue à un autre. Ce n'est pas de la création d'emplois, c'est la substitution d'emplois.

Troisième chantier, la réorganisation des services de santé et services sociaux. Et, dans ce domaine, moi, je ne suis pas inquiète. Au contraire, je suis très rassurée, très rassurée parce que le gouvernement a établi ses priorités, parce que nous avons un ministre très compétent dans ce domaine, qui vient du domaine de la santé, qui connaît les problèmes et qui apporte des solutions novatrices. Ça vous fait peur...

Des voix: Bravo!

Mme Houda-Pepin: Quatrième chantier, l'examen des perspectives de décentralisation et de déconcentration. J'ai participé, dans cette enceinte, Mme la Présidente, à plusieurs débats sur la décentralisation et les déconcentrations, et tout ce que ce gouvernement a réussi à faire, c'est de développer une maladie très spéciale au gouvernement du Parti québécois, c'est la structurite aiguë. Et ça ne se soigne pas. Mais, nous, on va guérir ça.

Le cinquième chantier, c'est le recentrage du réseau de l'éducation sur l'élève et l'étudiant. Et, là encore, nous sommes privilégiés d'avoir un ministre qui est issu du milieu de l'éducation, un homme d'expérience, un gestionnaire de calibre qui va remettre de l'ordre dans le système de l'éducation parce que l'avenir de nos enfants, ça nous tient à coeur.

Et, finalement, le sixième chantier, c'est la simplification et l'allégement du fardeau fiscal, et ça, ça presse. Ça presse parce que nous sommes les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord, et c'est inacceptable compte tenu de nos ressources, et de nos moyens, et surtout de nos ambitions.

Alors, Mme la Présidente, ces chantiers trouvent un écho très favorable dans le comté de La Pinière, que je représente. Et le résultat est une démonstration éloquente dans La Pinière et partout au Québec, puisque c'est le gouvernement du Parti libéral qui est entré et qui est aux commandes.

Au chapitre de la santé, la Montérégie est l'une des régions les plus défavorisées en termes de ressources financières. C'est une région qui vit une iniquité financière chronique qui affecte l'ensemble des services. Avec un manque à gagner de plus de 200 millions de dollars, ce sont nos malades dans nos hôpitaux, dans nos CLSC, dans nos centres d'hébergement et de soins de longue durée ainsi que nos jeunes en difficulté et nos personnes atteintes de maladie mentale qui souffrent. Avec notre nouveau ministre de la Santé, le gouvernement libéral s'est engagé à mettre l'argent à la bonne place. Je suis confiante que nous parviendrons, en Montérégie et dans les autres régions déficitaires, à soulager la souffrance des personnes malades et leur famille.

● *(19 h 40)* ●

Pour ce qui est de la politique familiale, nous nous sommes engagés à offrir des services adaptés et flexibles aux familles québécoises notamment en ce qui a trait aux services de garde. Là encore, la Montérégie est l'enfant pauvre des services de garde au Québec. Sur un bassin de plus de 72 500 enfants de zéro à quatre ans en Montérégie, plus de 15 500 n'avaient pas de place en services de garde au 31 mars 2002, ni en installation, ni en garderie privée, ni en milieu familial. Pourquoi? Parce que le gouvernement du Parti québécois a imposé le mur-à-mur, un modèle étatique, comme si toutes les familles étaient monolithiques et qu'elles travaillaient de 9 à 5. Ça, c'est complètement être déconnecté de la réalité.

Non seulement le gouvernement péquiste n'a pas été capable d'offrir des places en services de garde à tous les enfants qui en ont besoin, mais, de plus, il a imposé un moratoire en juin 1997 sur les permis pour les garderies privées. Conséquence, dans mon propre comté, j'ai sept garderies privées qui ont survécu à l'étatisation. Elles offrent actuellement 452 places. Elles sont prêtes depuis des mois à agrandir et à offrir plus de places, mais elles ont été bloquées par le gouvernement péquiste, qui leur refusait tout simplement un permis. Nous avons actuellement, dans le seul comté de La Pinière, 400 enfants en liste d'attente. Où est la priorité? Le gouvernement péquiste s'accrochait à un modèle de structure unique. Nous, nous allons prioriser le service aux familles. C'est ça, la différence. Et ça ne devrait pas vous inquiéter, ça devrait vous rassurer.

Une autre préoccupation que j'ai comme députée de La Pinière. Dans un comté majoritairement francophone, avec un segment de communauté anglophone et 70 communautés culturelles différentes, vous comprendrez que l'intégration des minorités est, pour moi, une priorité de la plus haute importance. Et je suis confiante que le gouvernement libéral, avec notre collègue la nouvelle ministre de l'Immigration et des Relations avec les citoyens, nous allons pouvoir répondre aux attentes des communautés en ce qui a trait à l'accès à l'égalité en matière d'emploi, en ce qui a trait à l'adaptation des services de santé, en ce qui a trait à l'éducation interculturelle et en ce qui a trait aux rapprochements interculturels.

La jeunesse est une autre de mes préoccupations. Je terminerai là-dessus, Mme la Présidente, et je terminerai en vous disant que je profite de ce moment particulier pour rendre hommage à une des jeunes du comté de La Pinière qui s'est illustrée de façon marquante il y a quelques jours. Il s'agit d'Anila Madiraju, 17 ans, qui a remporté le prestigieux Concours international de sciences et technologie à Cleveland, en Ohio, en mai dernier, en se classant première devant 1 300 étudiants venus de 35 pays et qui s'est méritée... Anila s'est méritée une bourse de 50 000 $US pour ses recherches sur les cellules cancéreuses. Elle a également raflé le premier prix de la fondation Intel dans la catégorie réalisation, ainsi qu'un prix pour le meilleur projet dans la catégorie médecine et santé. Elle s'est, par ailleurs, mérité un prix pour assister en décembre prochain à la cérémonie des prix Nobel, à Stockholm, en Suède. Voilà un exemple de réussite, voilà un exemple de succès. La jeunesse est notre avenir. Il faut leur donner les moyens de leurs ambitions, et le gouvernement libéral est là pour répondre à ces attentes et aux attentes des citoyens en investissant dans les services directs et non dans les structures.

La Vice-Présidente: Alors, je remercie la députée de La Pinière. Et je suis maintenant prête à reconnaître le prochain intervenant, le député de Marguerite-D'Youville, adjoint parlementaire au ministre de la Justice et du Procureur général.

M. Pierre Moreau

M. Moreau: Merci, Mme la Présidente. Évidemment, d'entrée de jeu, je veux joindre ma voix à celle des parlementaires qui m'ont précédé en cette Chambre pour vous féliciter et, à travers vous, toute la présidence pour l'accession respective des parlementaires qui l'incarneront au cours de la Trente-septième Législature. Je vous assure de ma collaboration et de mon respect. Et je sais que la tâche qui vous attend est lourde, c'est un mandat qui est extrêmement important pour la présidence de nos travaux et je vous souhaite de l'aborder avec toute la sérénité nécessaire. Au cours des derniers jours, les débats ne se sont pas enflammés, mais je sais que, à quelques occasions durant la Trente-septième Législature, probablement qu'ils seront plus houleux, et, à ce moment-là, mes voeux de sérénité vous seront sans doute très chers. Alors, mes meilleurs voeux vous accompagnent.

Je veux également féliciter tous les parlementaires pour leur élection. Ils ont, comme moi, obtenu la confiance des électeurs de leurs comtés, et c'est à travers eux que s'exprimera la démocratie parlementaire au cours des prochaines années. C'est une fonction noble que j'entends exercer avec humilité, en y consacrant toute la vigueur possible dans le respect des engagements que nous avons pris lors de la campagne électorale.

Vous me permettrez de remercier tout particulièrement mes électeurs du comté de Marguerite-D'Youville — d'ailleurs, un de ceux-là entre dans cette Chambre — pour la confiance qu'ils m'ont manifestée et pour m'avoir donné le privilège de siéger en cette

Chambre, au sein d'un des plus vieux Parlements au monde, cher au coeur de la démocratie québécoise.

D'ailleurs, Mme la Présidente, la banquette que j'occupe en cette Chambre forme le rempart entre le parti parlementaire et l'opposition officielle. Sans aucun doute que la personne qui me l'a attribuée était bien consciente de la position stratégique qu'occupe le comté de Marguerite-D'Youville, puisqu'il est bordé au nord par Borduas, à l'est par Verchères et à l'ouest par le comté de Taillon. Nous résisterons pendant tout notre mandat.

Je veux également remercier les centaines de travailleurs bénévoles qui, à Boucherville et à Sainte-Julie, ont fait en sorte de redonner au Parti libéral du Québec le comté de Marguerite-D'Youville, qui, depuis 27 ans, était représenté par le Parti québécois. Ils ont, par leur travail exceptionnel, contribué à l'amorce du changement tant souhaité par les Québécoises et les Québécois. Je veux leur témoigner toute ma reconnaissance et les assurer de mon entier dévouement.

● *(19 h 50)* ●

Le premier discours à l'Assemblée nationale du Québec constitue pour tous les parlementaires un moment solennel, et c'est vrai pour la personne qui vous parle également. En ces moments, la nature humaine est bien faite, nous viennent à l'esprit les êtres qui nous sont les plus chers, ceux sans qui notre vie serait une oeuvre incomplète, ceux qui nous aiment vraiment et pour qui l'on compte. J'adresse donc mes sentiments les plus tendres à mon épouse, Michelle, et à mes filles, Élisabeth et Caroline. Je sais qu'elles sont de tout coeur avec moi.

Depuis quelques jours déjà, j'assiste aux travaux de cette Chambre et je dois vous dire toute ma fierté de faire partie de l'équipe libérale, une équipe compétente qui est résolument déterminée à mettre en oeuvre le programme que nous avons défendu en campagne électorale et qui replacera le Québec sur la voie du progrès économique et social. J'ai fait le choix de me présenter en politique parce que, comme bien des Québécois, j'ai assisté, au cours des dernières années, et ce, de façon impuissante, au gonflement d'un État tentaculaire au nom d'un principe qui voudrait que l'État puisse faire tout et mieux et qu'il doit intervenir partout. Je ne partage pas ce principe.

En agissant ainsi, l'État a atteint un point où le gouvernement ne peut plus répondre aux besoins exprimés en santé. Et, de ce fait, les choix faits par le gouvernement précédent de mettre prématurément à la retraite 4 000 infirmières, 1 500 médecins et de fermer 11 000 lits sans réinvestir dans les soins à domicile ont créé le chaos que nous connaissons tous et qui a été dénoncé par plusieurs parlementaires de notre formation politique avant moi. Les écoles ne sont plus adaptées à la réalité d'aujourd'hui. Les infrastructures se détériorent. Ce sont là des choix que nous devons mettre derrière nous.

Nous devons résolument nous tourner vers le XXIe siècle et faire les choix, les choix difficiles mais qui permettront de retrouver la prospérité économique et de redonner à notre système de santé ce qui en a fait, au temps passé, l'un des systèmes les plus enviés dans le monde entier. Nous devons changer tout cela. C'est ce que nous avons proposé, c'est ce que les électeurs ont choisi le 14 avril dernier et c'est ce que nous allons faire. Ce faisant, nous ne tournons pas le dos à la Révolution tranquille, puisqu'elle porte notre signature, la signature du Parti libéral du Québec, comme celle de tous les Québécois. Nous voulons en préserver les legs les plus précieux. C'est pourquoi nous réinvestirons en santé pour préserver ce système qui a déjà fait notre fierté, nous réinvestirons en éducation et nous tenterons, de tous nos efforts, de faire en sorte que le décrochage scolaire soit un concept du siècle passé. Nous voulons aussi réduire les impôts des Québécois et hausser leur niveau de vie.

Notre vision de la société est empreinte des valeurs chères au Parti libéral depuis sa fondation. Il est d'ailleurs, en cette Chambre, le seul des partis qui a franchi tout entier le siècle passé. Nul doute qu'il transportera au XXIe siècle ses valeurs de justice sociale, de liberté individuelle, d'identification au Québec et d'attachement à la démocratie.

Sur ce thème, d'ailleurs, de la démocratie, vous me permettrez d'aborder un sujet qui est particulièrement cher à mes électeurs du comté de Marguerite-D'Youville, en particulier à ceux de Boucherville, les fusions municipales. Pour mes contribuables et électeurs de Boucherville, les fusions municipales ont constitué un geste sans précédent posé par un gouvernement, pourtant, en qui ils avaient fait confiance au cours des 27 dernières années. Comme des millions de Québécois, ils ont subi les fusions forcées. Le projet de loi, la loi n° 170 sur les fusions municipales, a ainsi regroupé des communautés qui, sur le territoire du Québec, regroupent plus de la moitié de la population du Québec.

En démocratie, un principe veut que nous puissions choisir un gouvernement sur la base des représentations qu'il fait lors d'une campagne électorale. Si l'on se reporte aux écrits et aux documents de la campagne électorale de 1998, on constatera que rien dans le programme du Parti québécois, rien dans les entrevues ou dans les documents audiovisuels ne nous permet de retrouver la trace de l'intention du Parti de regrouper ainsi, sans avoir consulté au préalable la population, les communautés locales. Mes électeurs de Boucherville n'ont jamais pu s'exprimer véritablement sur la question du regroupement forcé de leur municipalité au moment où le gouvernement procédait à mettre fin à l'existence d'une communauté d'appartenance qui avait déjà plus de 350 ans d'existence.

Boucherville, Mme la Présidente, c'est l'un des premiers berceaux du fait français en Amérique du Nord. Pourtant, les habitants de cette ville se sont toujours dit prêts à collaborer avec le gouvernement, à l'époque, pour trouver des solutions. On fait beaucoup état, en cette Chambre, du fait que le projet des défusions municipales serait le seul apanage des villes riches, qui ne veulent pas payer pour les contribuables moins nantis du Québec. Les citoyens de Boucherville ont offert des solutions, ils se sont toujours dits prêts à collaborer et non seulement à assumer leur juste part du fardeau fiscal, mais à partager pour l'ensemble des services dont bénéficie leur communauté.

Pendant cette campagne électorale, Mme la Présidente, j'ai eu l'occasion de parcourir de long en large le comté et, en particulier, Boucherville. Tous m'ont dit à quel point ils s'étaient sentis bafoués et

floués par le gouvernement précédent. À l'époque des travaux de la commission parlementaire sur la loi n° 170, j'ai eu le privilège de me présenter en ces lieux et d'entendre les représentants de cette ville dire qu'aucune réforme, si justifiée soit-elle, n'est porteuse d'avenir si elle ne se fonde pas sur l'assentiment d'un peuple. Cet assentiment n'a jamais pu être donné, et c'est pour cette raison qu'aujourd'hui les citoyens ont demandé à ce que la démocratie soit respectée. Et c'est, comme pour le Parti libéral du Québec sans aucun doute, par attachement à la démocratie que le 14 avril dernier les citoyens de Boucherville ont choisi de mettre à la porte le représentant qu'ils avaient reporté au pouvoir pour trois mandats consécutifs et de choisir le Parti libéral du Québec.

Je suis fier de leur réitérer en cette Chambre nos engagements à ce que la démocratie soit respectée et à ce que nos engagements pris en campagne électorale, soit la tenue d'un registre, la publication d'études puis une consultation référendaire sur le sujet, soient réalisés dans les plus brefs délais et à ce que ces registres et cette consultation soient faits sur le territoire des anciennes municipalités, donc sur celui de l'ancienne ville de Boucherville. Nous respecterons leur choix démocratiquement exprimé.

Les principes de notre action visent à assurer également que, dans les missions essentielles, l'État puisse fournir des services et que ces services soient de qualité. Dans le discours inaugural, le premier ministre réitérait, avec raison, qu'il manque actuellement 33 000 places en garderie. Le problème des garderies est un problème qui est cher à mes contribuables et électeurs, particulièrement ceux de la ville de Sainte-Julie. On sait d'ailleurs qu'en Montérégie... la Montérégie constitue la deuxième division administrative du Québec où les besoins sont le plus criants dans ce domaine. Dans le domaine de la famille, les gens de Sainte-Julie savent qu'il y a au Québec un manque criant de places. Je crois qu'il y a lieu de calmer le jeu et surtout de mettre un terme à l'incertitude non pas provoquée par le Parti libéral du Québec, mais par les discours enflammés de l'opposition qui laissent croire erronément que nos intentions sont de mettre la hache dans les CPE et de faire disparaître les garderies à 5 $.

● *(20 heures)* ●

Dans le discours inaugural de même que dans les réponses données par la ministre responsable de ce dossier, nous réitérons clairement nos intentions. Les principes qu'entend défendre notre gouvernement auprès des familles est de développer des places et de satisfaire aux demandes des parents. Nous gardons donc le cap sur nos orientations de campagne et procéderons à la création de 3 000 places en garderie privée dès septembre prochain. Nous maintiendrons l'universalité et protégerons les familles à revenus faibles et moyens. Nous maintiendrons l'objectif de poursuivre le rythme de développement de places. Les garderies à 5 $ sont maintenues, l'avenir des CPE n'est aucunement remis en cause. Nous voulons travailler en partenariat avec tous les intervenants du milieu afin que les citoyens du Québec reçoivent les meilleurs services au meilleur prix.

Dans ce domaine d'ailleurs, le vent de panique lancé par l'opposition officielle a eu des répercussions dans mon comté où, dans Sainte-Julie particulièrement, un projet de CPE est en oeuvre, le CPE de la Grande Ourse. Évidemment, le téléphone a sonné rapidement au bureau de comté, et on nous a dit: Bien là vous mettez la hache dans les CPE. Vérification faite, Mme la Présidente, j'ai eu le plaisir d'informer les membres du conseil d'administration du CPE de la Grande Ourse que le projet continue, qu'il sera réalisé suivant les échéanciers prévus — d'ailleurs, à cet effet, les soumissions pour la construction ont été sorties la semaine dernière — et que ce projet viendra ajouter, sur le seul territoire de la ville de Sainte-Julie, 70 nouvelles places en installation. Le gouvernement libéral du Québec désire... du Parti libéral du Québec sera donc jugé sur ses gestes, et, des gestes concrets, nous en posons déjà.

J'aimerais remercier le premier ministre et le Conseil des ministres pour la confiance qu'ils ont manifestée en moi en me donnant la fonction d'adjoint parlementaire au ministre de la Justice et Procureur général. Je les remercie de la confiance manifestée et les assure qu'il me fera extrêmement plaisir de participer et de m'associer aux travaux du ministre de la Justice, particulièrement dans le domaine de la justice administrative, afin de faire en sorte que notre justice administrative soit plus équitable et surtout qu'elle soit accessible, que dans ce domaine les juges soient véritablement indépendants, comme le sont les juges des tribunaux supérieurs, selon les critères qui leur sont applicables, et que cette justice administrative soit basée sur le recours des victimes et les besoins des justiciables qui en font les frais et qui s'adressent aux différentes instances administratives.

En terminant, Mme la Présidente, j'aimerais réitérer que le 14 avril les Québécois ont choisi le changement. Ils ont estimé que le parti le mieux à même de l'incarner était le Parti libéral du Québec. Le discours inaugural a réitéré haut et fort nos engagements à renouveler l'État québécois et la détermination de notre équipe pour mener à terme notre plan d'action. Je suis fier de m'y associer. Merci.

La Vice-Présidente: Mmes, MM. les députés, je vous prierais de regagner vos sièges pour la poursuite du débat sur le discours inaugural.

Alors, je suis prête à reconnaître la députée de... la leader adjointe du gouvernement.

Mme Lamquin-Éthier: Bonsoir, Mme la présidente. Alors, je fais motion pour que nous ajournions nos débats.

La Vice-Présidente: Est-ce qu'il y a consentement? Alors, la motion d'ajournement du débat est adoptée.

Mme Lamquin-Éthier: Mme la Présidente, je fais motion pour que nous ajournions nos travaux au mardi 10 juin, à 10 heures.

Ajournement

La Vice-Présidente: Alors, est-ce que la motion d'ajournement de la leader adjointe du gouvernement pour ajourner nos débats à mardi, 10 heures, est adoptée? J'ajourne donc les débats à mardi, 10 heures.

(Fin de la séance à 20 h 5)